GROUPE MTY GROUP

RÉSILIENT ET PRÊT.

RAPPORT ANNUEL 2025

GROUPE MTY GROUP

RÉSILIENT ET PRÊT.

Le Groupe MTY est un franchiseur qui exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet, sous les enseignes diversifiées de son vaste portefeuille au Canada, aux États-Unis et à l'international. Établi à Montréal, le Groupe MTY est une famille dont le cœur bat au rythme de ses marques, l'âme même de sa stratégie multimarque. Depuis plus de 45 ans, il a su s'imposer en mettant au monde de nouveaux concepts de restauration et en réalisant des acquisitions et alliances stratégiques qui lui ont permis d'atteindre de nouveaux sommets année après année. En mariant tendances émergentes et savoir-faire opérationnel, les marques qui forment le Groupe MTY touchent, à leur manière, la vie de millions de personnes chaque année. Avec 7 080 établissements en activité, les multiples saveurs du Groupe MTY sauront assurément répondre aux différents goûts et besoins des consommateurs d'aujourd'hui et de demain.

Thai express
JUGO JUICE
THAIZONE
CAFÉ DÉPÔT
La Salsa
TacoTime
ManchuWOK
sushiGO
SPICEBROS
grabbagreen
PAPA MURPHY'S
MUCHO BURRITO
wasabi
BUILT
THE WORKS
KOYA JAPON
TURTLE JACK'S
madisons
CHAMPPS
sushi shop
cultures
TiKi-MiNG
RANCH ONE
NuGize
KIMCHI
MAD WOW
Ben&Florentine
GIORGIO
BÂTON ROUGE
GREAT STEAK
America's TACO SHOP
Wetzel's Pretzels
Allô mon Coco
la Diperie
pinkberry
STEAK FRITES
COLD STONE
Vanellis
Mikes
Valentine
burger
CAFÉ VAN HOUTTE
tasti D-lite
SCORES
La CRÉMIÈRE
vie&nam
mmmuffins
the COUNTER
KORYO
Frullati Café & BAKERY
BO[W]LD
YUZU sushi
bubble tea shop
Pizza Delight
sweetFrog
SOUTH STREET BURGER
samurai sam's
Tahoe Joe's
Johnnie's
bakers square
BAJA FRESH
COUNTRY Style
CRAFT REPUBLIC
MR.SUB
Extremepita
M.SOUVLAKI
Timothy's
sauce
casa GRECQUE
Planet Smoothie
TUTTI FRUTTI
sushiman
Famous Daves
Tosto
Dagwoods
VILLA MADINA
Kahala
REAL URBAN BBQ
BIG SMOKE BURGER
Sukiyaki
GRANITE CITY
BARRIO QUEEN
tcby
BLIMPIE
KÜTO
Village Inn

7 080

ÉTABLISSEMENTS PAR TYPE[1]

62 %

FAÇADE SUR RUE

22 %

FORME NON TRADITIONNELLE

16 %

AIRES DE RESTAURATION – TOURS DE BUREAUX ET CENTRES COMMERCIAUX

(1) Nombre d'établissements au 30 novembre 2025.

119 M$
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIÉTAIRES

291,9 M$
BAIIA AJUSTÉ NORMALISÉ[1]

184,2 M$
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSEAU[2]

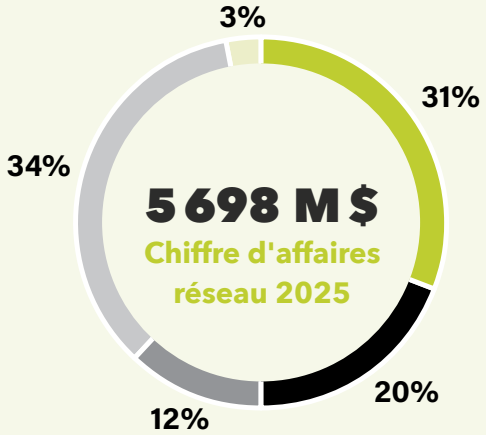

- Canada
- Centre des États-Unis
- Côte Est des États-Unis
- Côte Ouest des États-Unis
- International

PRODUITS[3] PAR SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉS

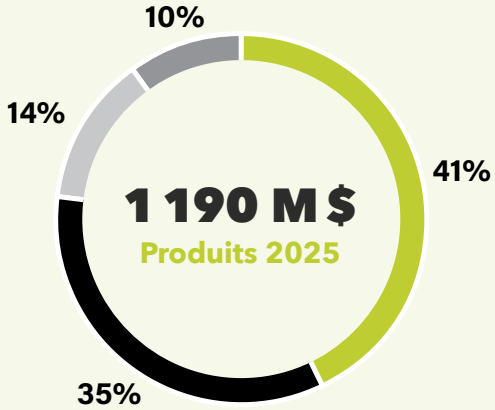

- Établissements propriétaires
- Franchises
- Transformation, distribution et détail
- Fonds promotionnels

(1) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.
(2) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.
(3) En % des produits de l'exercice 2025, excluant les opérations intersociétés.

COUNTRY
COUNTRY

2025
FAITS SAILLANTS

DES RÉSULTATS FINANCIERS RECORDS

- Chiffre d'affaires réseau[1] de 5,7 milliards de dollars
- BAIIA ajusté normalisé[2] de 291,9 millions de dollars
- Flux de trésoreries provenant des activités d'exploitation de 184,2 millions de dollars

L'ALLOCATION DU CAPITAL

- Remboursement de la dette à long terme à hauteur de 69,9 millions de dollars
- Versement de dividendes pour un montant de 30,3 millions de dollars
- Rachat et annulation d'actions totalisant 27,7 millions de dollars
- Dépenses en immobilisations incluant les immobilisations incorporelles de 15,5 millions de dollars

LA SITUATION FINANCIÈRE

- Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté normalisé[3] de 2,0X
- Trésorerie de 52,0 millions de dollars
- Crédit disponible de 266,2 millions de dollars

LE VERSEMENT DU DIVIDENDE

- Versement d'un dividende trimestriel de 0,37 $ par action le 13 février 2026

LE RÉSEAU

- Il comptait 7 080 établissements à la clôture de l'exercice
- Ouverture de 327 établissements
- Fermeture de 326 établissements

(1) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.
(2) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.
(3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Veuillez vous reporter à la section Information complémentaire du rapport de gestion pour une définition.

Thaï
express

CINQ DERNIERS EXERCICES

FAITS SAILLANTS

Pour les exercices clos les 30 novembre (en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024	2023	2022	2021
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					
Produits	**1 190 169**	1 159 604	1 169 334	716 522	551 903
BAIIA ajusté normalisé[1]	**291 913**	264 532	271 904	187 352	168 622
Bénéfice avant impôts	**138 242**	15 805	109 985	96 170	112 072
Bénéfice net attribuable aux propriétaires	**118 992**	24 170	104 082	74 817	85 639
Total du résultat global attribuable aux propriétaires	**110 890**	58 405	115 786	109 903	77 673
Résultat par action – de base ($ par action)	**5,18**	1,01	4,26	3,06	3,47
Résultat par action – dilué ($ par action)	**5,18**	1,01	4,25	3,06	3,46
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base (en milliers d'actions)	**22 988**	23 977	24 409	24 440	24 705
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en milliers d'actions)	**22 988**	23 977	24 478	24 466	24 745
Nombre d'actions en circulation (en milliers d'actions)	**22 841**	23 426	24 333	24 413	24 670
DONNÉES SUR LE RÉSEAU					
Chiffre d'affaires réseau[2]	**5 698 400**	5 635 700	5 641 200	4 251 200	3 631 300
Ventes en ligne[2]	**1 151 401**	1 118 500	1 027 400	820 300	803 600
Nombre d'établissements (nbre)	**7 080**	7 079	7 116	6 788	6 719
FLUX DE TRÉSORERIE					
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation[4]	**184 151**	204 807	184 586	148 481	139 299
Flux de trésorerie d'exploitation par action diluée ($ par action)[2,4]	**8,01**	8,54	7,54	6,07	5,63
Dividendes versés sur les actions ordinaires	**30 302**	26 811	24 407	20 518	9 141
Dividendes versés par action ordinaire ($ par action)	**1,32**	1,12	1,00	0,84	0,37
Actions rachetées et annulées	**27 740**	41 815	4 167	14 618	2 184
Nombre d'actions rachetées et annulées (nbre)	**584 400**	906 900	80 800	256 400	36 600
BILAN					
Trésorerie	**51 989**	50 409	58 895	59 479	61 231
Actifs totaux	**2 510 478**	2 586 359	2 680 018	2 325 303	1 904 594
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	**632 172**	706 605	767 364	560 959	360 728
Capitaux propres	**857 019**	803 450	812 889	724 626	648 898
DONNÉES SUR LES TRANSACTIONS DES ACTIONS ORDINAIRES					
Cours de clôture ($ par action)	**37,84**	47,75	51,50	61,25	55,19
Haut - 52 semaines ($ par action)	**52,76**	59,80	73,50	63,96	72,10
Bas - 52 semaines ($ par action)	**33,34**	40,45	49,91	45,20	47,15
Capitalisation boursière (en millions de $ par action)	**864**	1119	1253	1495	1362

(1) Il s'agit d'un indicateur hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(2) Il s'agit d'un indicateur financier supplémentaire. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(3) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Veuillez vous reporter à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire du rapport de gestion.

(4) Les montants de la période précédente ont été ajustés pour refléter un reclassement entre les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et l'effet des variations des taux de change sur la trésorerie.

MESSAGE DE ÉRIC LEFEBVRE

Alors que nous tirons un trait sur l'exercice clos le 30 novembre 2025, je tiens à vous remercier sincèrement de la confiance et du soutien que vous continuez de nous témoigner.

La résilience de notre réseau a été mise à rude épreuve en 2025. Au Canada comme aux États-Unis, nous avons évolué dans un contexte difficile caractérisé par la prudence des consommateurs, la persistance des pressions inflationnistes et des concurrents qui se disputent âprement les parts de marché. Toutefois, en faisant preuve de discipline et en restant concentrés sur nos objectifs, nous avons démontré la durabilité de notre modèle d'affaires et la force de nos marques.

Malgré ces difficultés, nos activités demeurent foncièrement robustes. Nous avons fait des progrès tant dans la réalisation de nos priorités à court terme que de nos initiatives à long terme, renforcé notre portefeuille et solidifié nos assises opérationnelles, de manière à nous positionner en vue d'une croissance soutenue.

Fait à noter, on a observé une amélioration significative du nombre net de restaurants ouverts, qui a augmenté au cours des deux derniers trimestres; nous avons donc terminé l'exercice 2025 avec un nombre net positif d'ouvertures, une première depuis 2013. Ce résultat digne de mention est le fruit des efforts constants de nos équipes pour aider nos franchisés à garder leurs établissements ouverts, en privilégiant les transferts aux fermetures et en accélérant l'aménagement de nouveaux établissements. Il importe de mentionner que ce sont des réinvestissements dans le réseau de la part de franchisés existants qui ont permis d'ouvrir la plupart des nouveaux établissements. Quelle belle marque de confiance envers nos marques et notre stratégie à long terme!

Nous avons encore une fois généré de solides flux de trésorerie disponibles qui se chiffrent à 130,6 millions de dollars ou 5,68 $ par action (par rapport à 5,75 $ par action en 2024). Notre capacité à produire des flux de trésorerie stables et fiables, peu importe le cycle économique, reflète la résilience de notre modèle de franchise à faible intensité capitalistique. Cela nous a permis de redonner 30,3 millions de dollars à nos actionnaires et d'investir 27,7 millions de dollars dans le rachat d'actions.

Parallèlement, nous avons continué d'améliorer notre bilan, avec un remboursement de près de 70 millions de dollars sur notre dette au cours de l'exercice. À la suite des acquisitions de Wetzel's Pretzels et de BBQ Holdings, nos emprunts totalisaient 839,7 millions de dollars. Il nous a fallu moins de trois ans pour réduire cette somme à 632,3 millions de dollars, de sorte que nous disposons maintenant d'une plus grande souplesse financière et sommes bien placés pour faire d'éventuelles acquisitions.

Le chiffre d'affaires de notre réseau s'est établi à 5,7 milliards de dollars en 2025, en légère hausse par rapport à celui de 2024, malgré une conjoncture difficile. Deux de nos marques les plus importantes, Cold Stone Creamery et Wetzel's Pretzels ont enregistré des résultats exceptionnels, qui illustrent à quel point notre portefeuille diversifié est robuste et résilient.

La performance de Cold Stone Creamery au sein du réseau a été remarquable, grâce à la robustesse de ses ventes ainsi que par ses efforts continus en matière d'adoption du numérique et d'innovation de produits. La marque demeure reconnue pour ses expériences haut de gamme et continue de susciter un vif intérêt parmi les franchisés existants et les futurs franchisés. Cold Stone Creamery s'appuie sur un solide pipeline de développement et poursuit son essor, de sorte que la marque est bien placée pour tirer parti de ce rendement en 2026 et ultérieurement.

Wetzel's Pretzels a également connu une excellente année, gagnant du terrain dans les centres commerciaux, les établissements donnant sur des rues achalandées et le créneau en pleine croissance des camions de restauration. La flexibilité de la marque, ses chiffres unitaires enviables et le fait qu'elle plaise à une vaste clientèle lui ont permis de connaître encore une progression impressionnante cette année. Cette performance valide le raisonnement stratégique derrière l'acquisition que nous avons faite en décembre 2022 et montre que la marque bénéficie d'une longue période d'expansion. Quand vous lirez cette lettre, nous aurons ouvert notre 500e établissement, une étape importante qui témoigne de notre potentiel d'expansion à venir.

Tout au long de l'exercice, notre chaîne d'approvisionnement a subi de fortes pressions inflationnistes dues aux prix des produits de base, y compris les produits laitiers, les protéines et les emballages. Ces hausses ont rudement mis à l'épreuve les structures de coûts des établissements franchisés et propriétaires.

Nos équipes ont réagi de manière rigoureuse, agile et créative. En misant sur des initiatives d'approvisionnement stratégique, la qualification de nouveaux fournisseurs et la négociation de meilleurs contrats, elles ont neutralisé en grande partie les effets de l'inflation tout en préservant la qualité des produits et en favorisant la rentabilité des franchisés. Il s'agit d'un bel exemple de notre culture axée sur la collaboration, la recherche de solutions et la réussite de nos franchisés.

La mise en œuvre de notre nouveau progiciel de gestion intégré SAP, en respectant les délais et le budget, représente une autre de nos grandes réalisations en 2025. Cette étape clé ne consistait pas seulement à faire une mise à niveau technologique, mais bien à mettre en place une infrastructure moderne et évolutive en prévision de notre prochaine phase de croissance. Le système SAP améliore l'intégrité des données, l'information financière et la visibilité des achats en plus de faciliter des prises de décision plus rapides et mieux éclairées. Avec ce système, notre organisation axée sur la performance est plus connectée et gagne en agilité.

Les incertitudes d'ordre macroéconomique pourraient persister, mais nous entamons l'année 2026 avec dynamisme. Nos priorités sont claires : renforcer nos marques, appuyer nos franchisés, faire preuve de discipline dans notre développement et investir dans les capacités propices à la création de valeur à long terme.

Les cycles économiques sont inévitables et la volatilité est de plus en plus visible et immédiate. Au lieu de réagir aux fluctuations à court terme, nous avons maintenu le cap sur le développement de marques durables, auxquelles plusieurs générations continuent de s'intéresser et qui résistent à l'évolution des tendances de consommation. Nous croyons fermement qu'on crée une valeur durable, non pas en recherchant de nouveaux concepts, mais en investissant continuellement dans les marques qui seront robustes pendant longtemps.

Aux employés, franchisés, partenaires et actionnaires, merci de votre engagement continu et de votre confiance. Ensemble, nous avons fait preuve de résilience et démontrés que nous sommes prêts à saisir les occasions qui se présenteront.

Éric Lefebvre
Président-directeur général

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
MISE À JOUR

Chez MTY, nous reconnaissons que la durabilité est un parcours continu. En 2025, nous avons mené à terme notre premier plan ESG 2021–2025, qui mettait l'accent sur la gouvernance, la préparation des données et l'identification des risques comme fondements essentiels à la création de valeur à long terme et à une prise de décision éclairée, soutenant les priorités de nos piliers Alimentation, Planète et Gens.

ALIMENTATION
PLANÈTE
GENS

Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi le renforcement de notre cadre de gouvernance environnementale et sociale. Nous avons publié notre premier rapport sur les émissions de gaz à effet de serre (« GES »), couvrant les émissions de portée 1 et 2 pour les exercices 2023 et 2024, et réalisé une évaluation comparative des émissions de portée 3 avec l'appui de conseillers externes.

Parallèlement, nous avons poursuivi l'élaboration de notre plan stratégique ESG 2026–2028, qui s'appuie sur les progrès accomplis à ce jour et met l'accent sur l'efficacité opérationnelle, la réduction des déchets dans les restaurants ainsi que le renforcement de la gouvernance et de la gestion des risques au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Nous avons également continué de faire progresser nos démarches de diligence raisonnable en matière de droits de la personne, notamment par la publication de notre deuxième rapport en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

FONDATION GROUPE MTY GROUP FOUNDATION

FONDATION MTY

La Fondation MTY a pour mission de soutenir les collectivités en favorisant l'accès à des aliments nutritifs et en renforçant la résilience des personnes et des familles dans le besoin. Guidée par ses piliers Nourrir, Soutenir, S'engager, la Fondation concentre ses actions sur la lutte contre l'insécurité alimentaire et la promotion de saines habitudes de vie au moyen de partenariats stratégiques et d'initiatives déployées à l'échelle du Canada. Par ses interventions, elle reflète notre volonté d'assumer pleinement notre responsabilité sociale et de contribuer de façon durable au mieux-être des communautés que nous desservons. Pour en savoir plus, visitez notre site Web : Fondation MTY | Nourrir. Soutenir. S'engager.

Pour en savoir plus sur les priorités, les initiatives et les résultats de MTY en matière d'ESG, consultez le plus récent rapport de développement durable de la Société à l'adresse suivante :
https://sustainability.mtygroup.com/fr/

GROUPE MTY GROUP

MISE À JOUR RELATIVE AU

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MTY

2024

MTY a hâte de publier son rapport de développement durable 2025, qui portera sur les leçons apprises et les progrès accomplis depuis 2021 et présentera les priorités ESG de la Société pour la période 2026 à 2028.

Rapport de gestion
Pour le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2025
Faits saillants

Mesures conformes aux PCGR :

- **Le profit du secteur a augmenté de 48 % pour s'établir à 87,3 millions de dollars pour le trimestre.**
- **Le bénéfice net attribuable aux propriétaires a augmenté pour s'établir à 32,1 millions de dollars, soit 1,40 $ par action diluée comparativement à une perte de 55,3 millions de dollars, soit -2,34 $ par action diluée au 4e trimestre 2024.**
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 46,2 millions de dollars comparativement à 43,7 millions de dollars au 4e trimestre 2024, soit une hausse de 2,5 millions de dollars attribuable principalement à l'augmentation du résultat net ainsi qu'à la diminution des intérêts versés sur la dette à long terme.**
- **La dette à long terme a été remboursée à hauteur de 13,8 millions de dollars pendant le trimestre, pour des remboursements nets de 69,9 millions de dollars depuis le 4e trimestre 2024.**

Indicateurs clés de performance de la direction :

- **Le BAIIA ajusté normalisé (1) a augmenté de 48 % pour atteindre 87,7 millions de dollars pour le trimestre comparativement à 59,4 millions de dollars au 4e trimestre 2024, principalement en raison de la comptabilisation ponctuelle de soldes inutilisés de cartes-cadeaux dans les produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés.**
- **Le nombre net d'établissements ouverts au 4e trimestre 2025 s'est chiffré à 19 comparativement à un nombre net de fermetures de 13 au 4e trimestre 2024. Le nombre d'établissements à la clôture du trimestre s'élève à 7 080, pour une augmentation nette de 1 par rapport au même trimestre de l'exercice précédent.**
- **Les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers (2) ont augmenté de 38 %, pour atteindre 37,7 millions de dollars, soit 1,65 $ par action diluée comparativement à 27,4 millions de dollars, soit 1,16 $ par action diluée au 4e trimestre 2024.**
- **Le chiffre d'affaires réseau (3) a augmenté de 3% pour atteindre 1,4 milliard de dollars pour le trimestre, principalement en raison de la 53e semaine de ventes comptabilisée pour certains concepts. En excluant l'incidence de cette 53e semaine, le chiffre d'affaires réseau a diminué de 1 %.**
- **Le chiffre d'affaires des établissements comparables(3) ont diminué de 1,7 % au cours du trimestre.**
- **Le résultat net par action ajusté (1) s'élève à 1,88 $ par action diluée comparativement à -1,38 $ au 4e trimestre 2024.**

(1) *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*
(2) *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*
(3) *Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

Rapport de gestion
Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'Alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et il devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2025.

Dans ce rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les informations et données présentées dans ce rapport de gestion ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et aux interprétations actuellement publiées et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er décembre 2024.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 18 février 2026. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, www.sedarplus.ca.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, ses rubriques intitulées « Aperçu à court terme », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables » et « Passifs éventuels », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, entre autres, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2025. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne renvoient pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels « aperçu », « but », « cible », « conseil », « hypothèse », « intention », « objectif » et « stratégie », ou des verbes comme « anticiper », « cibler », « croire », « devoir », « estimer », « planifier », « pouvoir », « projeter », « rechercher », « s'attendre à », « s'efforcer » ou « viser », employés notamment au conditionnel ou au futur. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des « dispositions d'exonération » prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 18 février 2026 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées comme raisonnables au 18 février 2026. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés économiques, commerciales et opérationnelles que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs qui figurent dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexactes, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables, formuler des hypothèses et utiliser des estimations qui ont une incidence sur les soldes présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et aux actifs éventuels.

À moins d'indications contraires aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écartent substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les changements touchant aux goûts de la clientèle, aux tendances démographiques, à l'attrait des concepts, aux profils d'achalandage ainsi qu'aux coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de tiers fournisseurs de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles, les décrets gouvernementaux ainsi que l'occurrence d'épidémies, d'autres pandémies et risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements essentiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans les énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont actuellement jugés négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la part de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autres opérations qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 18 février 2026. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. La Société ne peut donc en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

ENTREPRISE PRINCIPALE

MTY franchise et exploite des établissements de restauration minute, à service rapide et à service complet. La Société vise à devenir le franchiseur de choix en Amérique du Nord et offre au marché des menus diversifiés à travers ses nombreuses marques. MTY exploite actuellement les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémière, Panini Pizza Pasta, Villa Madina, Cultures, Thaï Express, Vanelli's, Kim Chi, « TCBY », Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tutti Frutti, Taco Time, Country Style, Valentine, Jugo Juice, Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, Sushi Go, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaïZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Van Houtte, Manchu Wok, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill, La Diperie, Steak Frites St-Paul, Giorgio Ristorante, The Works Gourmet Burger Bistro, Dagwoods La Sandwicherie, The Counter Custom Burgers, Built Custom Burgers, Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes, Ben & Florentine, Grabbagreen, Timothy's World Coffee, SweetFrog, Casa Grecque, South Street Burger, Papa Murphy's, Yuzu Sushi, Allô! Mon Coco, Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken, Küto Comptoir à Tartares, Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Champps, Wetzel's Pretzels, Sauce Pizza and Wine, Spice Bros et Cakes N Shakes.

Au 30 novembre 2025, MTY comptait 7 080 établissements en activité; 6 831 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 249 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les aires de restauration des galeries marchandes et tours de bureaux et dans les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des aéroports, des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des épiceries, des camions-restaurants ou chariots de restauration et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Certains emplacements proposent aussi des services de traiteur. Au cours des 45 dernières années, MTY a développé plusieurs concepts de restauration, dont Tiki-Ming, qui fut le premier concept à être franchisé. Des informations sur d'autres enseignes qui se sont ajoutées à la suite d'acquisitions figurent dans la section complémentaire de ce rapport de gestion.

MTY a également lancé plusieurs cuisines fantômes dans les restaurants existants. Ces cuisines fantômes et les restaurants MTY préexistants bénéficient de synergies résultant de coûts partagés, de l'optimisation du flux de travail et de la capacité de répondre à l'augmentation des commandes à livrer et à emporter.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, de la vente de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution de fournisseurs, des droits abandonnés de cartes-cadeaux et des frais d'administration de tels programmes ainsi que de la vente d'autres biens et services. Les charges d'exploitation rattachées au franchisage comprennent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de mise en œuvre de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures, produits finis et équipements vendus.

Les produits et charges provenant des établissements appartenant à la Société comprennent leurs recettes et leurs coûts d'exploitation.

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi reçues et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer des enseignes spécifiques de leurs activités promotionnelles et de marketing.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. Les deux usines préparent des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Leur chiffre d'affaires découle principalement de la vente de leurs produits à des distributeurs, détaillants et franchisés. La Société touche également des revenus de ses centres de distribution qui desservent surtout les franchises Valentine et Casa Grecque. De plus, la Société génère des revenus provenant de la vente de produits au détail, sous différentes enseignes, vendues chez divers détaillants.

RESPECT DES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs présentées dans les tableaux, sont établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité. La définition de tous les indicateurs hors PCGR (principes comptables généralement reconnus), ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires utilisés dans ce rapport de gestion figure dans la section complémentaire présentée à la fin. Ces indicateurs hors PCGR, ratios hors PCGR et indicateurs financiers supplémentaires n'ont pas une définition normalisée au sens des PCGR; il est donc improbable qu'ils soient comparables à des indicateurs similaires présentés par d'autres émetteurs.

Les indicateurs hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté : la Société considère que le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté ») est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la performance de la Société, pour préparer ses budgets d'exploitation et pour déterminer certaines composantes de la rémunération des dirigeants.
- BAIIA ajusté normalisé : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP, dont la fréquence et le montant peuvent varier.
- Résultat net par action ajusté : la Société est d'avis que le résultat net par action ajusté fournit aux investisseurs et à la direction une vision plus claire de la performance opérationnelle en éliminant la variabilité causée par les fluctuations des taux de change, lesquelles peuvent varier de manière significative tant sur le plan de la fréquence que de l'ampleur.

- Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers sont un indicateur utile parce qu'ils permettent à la Société d'évaluer la prise de décision se rapportant aux transactions importantes réglées en espèces rattachées à des dépenses en immobilisations, à la rémunération et à d'éventuelles acquisitions.

Les ratios hors PCGR comprennent les éléments suivants :

- BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile parce qu'il correspond aux indicateurs que la direction utilise à l'interne pour évaluer la rentabilité des activités de la Société, y compris l'efficacité de ses mesures de gestion des coûts.
- BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits : la Société considère que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits est un indicateur utile pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le BAIIA ajusté en tant que pourcentage des produits; de plus, elle estime que le BAIIA ajusté normalisé en tant que pourcentage des produits permet d'évaluer la performance de la Société sans tenir compte de l'incidence des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP, dont la fréquence et le montant peuvent varier.
- Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée : la Société considère que les flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée sont un indicateur utile parce que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées s'en servent pour évaluer les flux de trésorerie que la Société peut affecter à la dette et aux détenteurs de capitaux propres, notamment pour rembourser des emprunts, verser des dividendes et procéder au rachat d'actions.
- Ratio dette-BAIIA : la Société considère que le ratio dette-BAIIA est un indicateur utile parce qu'il correspond à une clause financière restrictive que la Société doit respecter et constitue par conséquent un facteur déterminant de l'accès au crédit de la Société.

La Société est également d'avis que les indicateurs et ratios hors PCGR ainsi que les indicateurs financiers supplémentaires sont utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et autres parties intéressées, et qu'ils leur permettent de comparer les activités et la performance financière de la Société d'une période à l'autre; ils leur fournissent par ailleurs une indication supplémentaire du rendement d'exploitation et de la situation financière et font donc ressortir des tendances de l'activité principale qui pourraient autrement passer inaperçues si l'on ne s'appuie que sur des mesures couvertes par les PCGR.

POINTS SAILLANTS D'ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Modification de la convention de crédit

La Société a modifié sa facilité de crédit existante auprès d'un syndicat de prêteurs le 25 novembre 2025. La modification consistait à prolonger la facilité de crédit pour une durée de trois ans avec une nouvelle date d'échéance au 25 novembre 2028.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 juin 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »). Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2025 pour échoir le 2 juillet 2026, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 142 068 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a procédé au rachat et à l'annulation d'aucune et de 584 400 actions ordinaires respectivement (2024 – 314 700 et 906 900 actions respectivement) en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré nul et de 44,78 $ respectivement par actions ordinaire (2024 – 45,26 $ et 46,36 $ respectivement) pour une contrepartie totale de nil et 27,7 millions de dollars respectivement (2024 – 14,0 millions de dollars et 41,8 millions de dollars). L'excédent de 1,3 million de dollars et 20,4 millions de dollars respectivement (2024 – 10,2 millions de dollars et 30,6 millions de dollars) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS ANNUELS

(En milliers de dollars, sauf le résultat et les dividendes par action et le nombre d'actions ordinaires)	**Exercice clos le 30 novembre 2025**	**Exercice clos le 30 novembre 2024**
Actifs totaux	2 510 478	2 586 359
Passifs financiers totaux à long terme	632 172	704 141
Produits	1 190 169	1 159 604
Bénéfice avant impôt	138 242	15 805
Résultat net attribuable aux propriétaires	118 992	24 170
Résultat global total attribuable aux propriétaires	110 890	58 405
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation [(2)]	184 151	204 807
Résultat net par action – de base et dilué	5,18	1,01
Dividendes versés sur les actions ordinaires	30 302	26 811
Dividendes par action ordinaire	1,12	1,00
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base et dilué	22 987 616	23 977 313

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS ANNUELS

(En milliers $, sauf les montants par action)	**Exercice clos le 30 novembre 2025**	**Exercice clos le 30 novembre 2024**
BAIIA ajusté [(1)]	288 281	263 037
BAIIA ajusté normalisé	291 913	264 532
Résultat avant impôt, abstraction faite des pertes de valeur et reprises de pertes de valeur [(1)]	152 574	90 011
Flux de trésorerie d'exploitation par action diluée [(2)]	8,01	8,54
Flux de trésorerie disponibles [(1)]	130 618	137 882

[(1)] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

[(2)] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

RÉSUMÉ DES INDICATEURS FINANCIERS TRIMESTRIELS

(En milliers $, sauf l'information par action)	Trimestres clos en							
	Février 2024	**Mai 2024**	**Août 2024**	**Novembre 2024**	**Février 2025**	**Mai 2025**	**Août 2025**	**Novembre 2025**
Produits	278 644	303 739	292 753	284 468	284 792	304 874	295 108	305 395
Résultat net attribuable aux propriétaires	17 305	27 278	34 886	(55 299)	1 743	57 289	27 875	32 085
Résultat global total attribuable aux propriétaires	14 089	33 796	22 723	(12 203)	36 482	(2 592)	26 042	50 958
Résultat net par action	0,71	1,13	1,46	(2,34)	0,07	2,49	1,22	1,40
Résultat net par action diluée	0,71	1,13	1,46	(2,34)	0,07	2,49	1,22	1,40
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	54 178	40 558	66 355	43 716	58 802	40 160	39 009	46 180

RÉSUMÉ DES INDICATEURS OPÉRATIONNELS TRIMESTRIELS

(En milliers $, sauf le chiffre d'affaires réseau, le nombre d'établissements et l'information par action)	Trimestres clos en							
	Février 2024	**Mai 2024**	**Août 2024**	**Novembre 2024**	**Février 2025**	**Mai 2025**	**Août 2025**	**Novembre 2025**
Chiffre d'affaires réseau (1 et 2)	1 331,7	1 459,4	1 472,7	1 371,9	1 364,8	1 463,5	1 455,3	1 414,8
Nombre d'établissements	7 112	7 107	7 066	7 079	7 047	7 046	7 061	7 080
BAIIA ajusté (3)	59 262	73 198	71 781	58 796	58 450	69 285	73 204	87 342
BAIIA ajusté normalisé (3)	59 535	73 683	71 895	59 419	60 190	70 021	73 964	87 738
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers (3)	36 922	24 321	49 271	27 368	43 527	23 622	25 819	37 650
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée (4)	1,52	1,01	2,06	1,16	1,87	1,03	1,13	1,65

(1) *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*
(2) *En millions de dollars.*
(3) *Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*
(4) *Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

NOTE SUR L'INFORMATION SECTORIELLE

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de deux secteurs géographiques : le Canada d'une part, les États-Unis et l'International d'autre part. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la vente au détail, la transformation des aliments et la distribution ainsi que les produits et charges des fonds promotionnels.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025

Produits

Au cours de l'exercice 2025, les produits totaux de la Société ont atteint 1 190,1 millions de dollars, en hausse par rapport à 1 159,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2025 (En millions $)	30 novembre 2024 (En millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	148,1	147,5	0 %
	Établissements propriétaires	41,7	45,3	(8 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	163,2	146,6	11 %
	Fonds promotionnels	45,7	43,6	5 %
	Transactions intersociétés	(9,0)	(4,6)	s.o.
Total Canada		389,7	378,4	3 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	273,8	245,4	12 %
	Établissements propriétaires	448,5	455,5	(2 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	2,6	2,7	(4 %)
	Fonds promotionnels	76,0	78,1	(3 %)
	Transactions intersociétés	(0,5)	(0,5)	s.o.
Total États-Unis/International		800,4	781,2	2 %
Produits totaux		**1 190,1**	**1 159,6**	**3 %**

Analyse des produits du secteur Canada :

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté légèrement pour atteindre 148,1 millions de dollars alors qu'ils se chiffraient à 147,5 millions de dollars un an plus tôt. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Produits, exercice 2024	147,5
Augmentation des flux de rentrées récurrents [1]	0,6
Diminution des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,4)
Augmentation des ventes de fournitures et de services aux franchisés	0,1
Autres écarts non significatifs	0,3
Produits, exercice 2025	148,1

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Au cours de l'exercice 2025, les flux de rentrées récurrents ont affiché une augmentation de 0,6 million de dollars, évoluant de pair avec la progression de 2 % du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent.

Les produits des établissements propriétaires ont diminué de 8 % pour s'établir à 41,7 millions de dollars au cours de l'exercice, en raison essentiellement d'une réduction du nombre d'établissements appartenant à la Société et de l'évolution de la composition des concepts de restauration du secteur, qui compte une plus faible proportion de restaurants à service complet par rapport à l'exercice précédent. Ce recul a été atténué en partie par l'augmentation du chiffre d'affaires réseau.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de 11 % grâce à la progression de 23 % du chiffre d'affaires du service des ventes au détail. Cette augmentation a été amoindrie en partie par une diminution de 10 % du côté des activités de transformation des aliments et de distribution. La hausse du chiffre d'affaires du service des ventes au détail découle de solides activités promotionnelles réalisées durant l'exercice, qui ont contribué à l'augmentation des volumes de ventes, en particulier du côté des produits de base de la Société ainsi que du passage d'une convention de licence à une liste de fournisseurs officiels pour certains produits. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a vendu 167 produits sur le marché du détail canadien (2024 – 169).

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 5 %, en phase avec la hausse du chiffre d'affaires réseau, l'effet des différents taux de contribution et plusieurs autres facteurs, y compris la facturation de frais au titre des fonds promotionnels aux marques qui n'en avaient jamais payé par le passé.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International :

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont augmenté pour s'établir à 273,8 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 245,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Produits, exercice 2024	245,4
Diminution des flux de rentrées récurrents [1]	(6,1)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,3
Augmentation des ventes de fournitures et de services aux franchisés	0,1
Augmentation des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	29,5
Effet des fluctuations du change	4,7
Produits, exercice 2025	273,8

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Au cours de l'exercice 2025, les produits des établissements franchisés ont augmenté de 12 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de 29,5 millions de dollars des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés et d'un effet favorable de 4,7 millions de dollars des fluctuations du change. Cette hausse s'explique par la comptabilisation de soldes inutilisés de cartes-cadeaux qui sont conformes aux statistiques historiques d'utilisation. L'augmentation a été atténuée en partie par la diminution de 6,1 millions de dollars des flux de rentrées récurrents attribuable à une baisse de 3 % de la croissance interne du chiffre d'affaires réseau.

Les produits des établissements propriétaires ont quant à eux diminué de 7,0 millions de dollars ou 2 % à cause du recul de la croissance interne du chiffre d'affaires réseau et de l'évolution de la composition des concepts de restauration du secteur, qui compte une plus faible proportion de restaurants à service complet par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution a été amoindrie par l'effet favorable des fluctuations du change.

Les produits des fonds promotionnels ont affiché une diminution de 3 %, à la suite du reclassement des fonds promotionnels utilisés par les établissements propriétaires, qui a été en partie atténuée par l'effet favorable des fluctuations du change.

Charges d'exploitation

Au cours de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont augmenté, pour s'établir à 901,8 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 896,6 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2025 (En millions $)	30 novembre 2024 (En millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	82,2	79,0	4 %
	Établissements propriétaires	42,4	46,4	(9 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	146,9	131,7	12 %
	Fonds promotionnels	45,7	43,6	5 %
	Transactions intersociétés	(6,1)	(2,1)	s.o.
Total Canada		311,1	298,6	4%
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	115,4	112,5	3 %
	Établissements propriétaires	402,1	409,6	(2 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,6	0,8	(25 %)
	Fonds promotionnels	76,0	78,1	(3 %)
	Transactions intersociétés	(3,4)	(3,0)	s.o.
Total États-Unis/International		590,7	598,0	(1 %)
Charges d'exploitation totales		**901,8**	**896,6**	**1 %**

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada :

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont atteint 82,2 millions de dollars, en hausse par rapport à 79,0 millions de dollars à l'exercice précédent. Plusieurs facteurs ont influé sur les charges d'exploitation du secteur Canada, dont les suivants :

	(En millions $)
Charges d'exploitation, exercice 2024	79,0
Augmentation des charges incompressibles [1]	0,1
Augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	0,5
Augmentation des charges récurrentes compressibles [1], y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	4,4
Augmentation des coûts de mise en œuvre du projet SAP	0,8
Diminution de la provision pour pertes de crédit attendues	(0,8)
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(1,8)
Charges d'exploitation, exercice 2025	82,2

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Les charges d'exploitation rattachées au franchisage ont augmenté de 4 % en glissement annuel à cause de l'augmentation de 4,4 millions de dollars des charges compressibles attribuable essentiellement à la hausse des salaires sous l'effet de l'inflation. L'augmentation globale découle aussi de l'accroissement de 0,8 million de dollars des coûts de mise en œuvre du projet SAP qui s'explique par la stratégie à long terme visant à améliorer l'efficacité des activités, à accroître l'évolutivité et la flexibilité et à renforcer la prise de décision fondée sur des données. Ces augmentations ont été atténuées en partie par la diminution de 0,8 million de dollars de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 4,0 millions de dollars ou 9 % par rapport à l'exercice précédent principalement en raison de la diminution des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement, en phase avec un nombre moindre d'établissements propriétaires.

Les charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont évolué de pair avec les produits de mêmes sources tout comme les charges liées aux fonds promotionnels.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International :

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont augmenté, se chiffrant à 115,4 millions de dollars alors qu'elles s'établissaient à 112,5 millions de dollars un an plus tôt. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Charges d'exploitation, exercice 2024	112,5
Diminution des charges incompressibles [1]	(0,1)
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,2)
Diminution des charges récurrentes compressibles [1], y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	(1,2)
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	1,0
Augmentation attribuable aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	1,4
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,8)
Effet des fluctuations du change	2,5
Autres écarts non significatifs	0,3
Charges d'exploitation, exercice 2025	115,4

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés se sont établies à 115,4 millions de dollars pour l'exercice 2025, en hausse par rapport à 112,5 millions de dollars pour l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation de 1,4 million de dollars des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et de 1,0 million de dollars de la provision pour pertes de crédit attendues. L'augmentation globale découle aussi d'un effet défavorable de 2,5 millions de dollars des fluctuations du change.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont totalisé 402,1 millions de dollars, en baisse par rapport à 409,6 millions de dollars à l'exercice précédent, à la suite de la comptabilisation d'un crédit de 7,4 millions de dollars relatif à la rétention du personnel (Employee Retention Credit) pour l'exercice 2020-2022 reçu du gouvernement américain au cours de l'exercice, qui a atténué la hausse des charges compressibles découlant des pressions continues exercées par le marché.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté [1] et BAIIA ajusté normalisé [1]

Exercice clos le 30 novembre 2025			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	389,7	800,4	1 190,1
Charges d'exploitation	311,1	590,7	901,8
Résultat du secteur	78,6	209,7	288,3
Résultat du secteur en % des produits [2]	20 %	26 %	24 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [3]	2,2	—	2,2
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions [4]	—	1,4	1,4
BAIIA ajusté normalisé [1]	80,8	211,1	291,9
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	21 %	26 %	25 %

Exercice clos le 30 novembre 2024			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	378,4	781,2	1 159,6
Charges d'exploitation	298,6	598,0	896,6
Résultat du secteur	79,8	183,2	263,0
Résultat du secteur en % des produits [2]	21 %	23 %	23 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [3]	1,5	—	1,5
BAIIA ajusté normalisé [1]	81,3	183,2	264,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	21 %	23 %	23 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Exercice clos le 30 novembre 2025						
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	421,9	490,2	165,8	121,7	(9,5)	1 190,1
Charges d'exploitation	197,6	444,5	147,5	121,7	(9,5)	901,8
Résultat du sous-secteur [1]	224,3	45,7	18,3	—	—	288,3
Résultat du sous-secteur en % des produits [2]	53 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	24 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [3]	2,2	—	—	—	—	2,2
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions [4]	1,4	—	—	—	—	1,4
BAIIA ajusté normalisé [1]	227,9	45,7	18,3	—	—	291,9
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	54 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	25 %

Exercice clos le 30 novembre 2024						
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	392,9	500,8	149,3	121,7	(5,1)	1 159,6
Charges d'exploitation	191,5	456,0	132,5	121,7	(5,1)	896,6
Résultat du sous-secteur [1])	201,4	44,8	16,8	—	—	263,0
Résultat du sous-secteur en % des produits [2]	51 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	23 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [3]	1,5	—	—	—	—	1,5
BAIIA ajusté normalisé [1]	202,9	44,8	16,8	—	—	264,5
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	52 %	9 %	11 %	s.o.	s.o.	23 %

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

[2] *Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

[3] *Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.*

[4] *Les coûts de transactions rattachés aux acquisitions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.*

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, exercice 2024	79,8	183,2	263,0
Variation des produits et charges récurrents [1]	(3,9)	(4,8)	(8,7)
Variation des produits et charges récurrents des établissements propriétaires	0,6	0,1	0,7
Variation des produits et charges récurrents des activités de transformation, de distribution et de vente au détail	1,1	0,1	1,2
Variation des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	(0,4)	0,3	(0,1)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,6	(1,0)	(0,4)
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	(0,7)	—	(0,7)
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	(1,4)	(1,4)
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	1,8	0,8	2,6
Variation des droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	—	29,5	29,5
Effet des fluctuations du change	—	2,6	2,6
Autres écarts non significatifs	0,1	—	0,1
Profit du secteur, exercice 2025	78,6	209,7	288,3
BAIIA ajusté normalisé [2], exercice 2024	81,3	183,2	264,5
Variation du profit du secteur	(1,2)	26,5	25,3
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	0,7	—	0,7
Variation liée aux coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	1,4	1,4
BAIIA ajusté normalisé [2], exercice 2025	80,8	211,1	291,9

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

[2] *Une définition figure à la rubrique « Définition des indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, le profit total du secteur s'est chiffré à 288,3 millions de dollars, en hausse de 10 % par rapport à l'exercice précédent, tandis que le BAIIA ajusté normalisé a augmenté, s'établissant à 291,9 millions de dollars par rapport à 264,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Le secteur États-Unis et International a contribué à hauteur de 72 % du BAIIA ajusté normalisé total et une hausse de 27,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, alors que le BAIIA ajusté normalisé du Canada a accusé un léger recul de moins de 1 %, pour s'établir à 80,8 millions de dollars. L'augmentation globale découle essentiellement de la hausse de 29,5 millions des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés et de la comptabilisation d'un crédit de 7,4 millions de dollars relatif à la rétention du personnel pour l'exercice 2020-2021 reçu du gouvernement américain au cours de l'exercice visé. Abstraction faite des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés et de ce crédit, le BAIIA ajusté normalisé aurait affiché une plus forte diminution en glissement annuel, attribuable avant tout à la pression exercée sur les marges des établissements propriétaires aux États-Unis.

Calcul du BAIIA ajusté [1] et du BAIIA ajusté normalisé [1]

(En milliers $)	**Exercice clos le 30 novembre 2025**	**Exercice clos le 30 novembre 2024**
Résultat avant impôt	138 242	15 805
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	59 090	59 949
Amortissement – immobilisations incorporelles	32 684	31 870
Intérêts sur la dette à long terme	35 007	46 515
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	10 887	11 205
(Reprise de perte de valeur) perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	(535)	1 259
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill	14 867	72 947
(Profit) perte de change réalisé(e) et latent(e)	(1 792)	21 763
Produit d'intérêts	(343)	(627)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(653)	(407)
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles	192	(194)
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	635	596
Gain sur extinction de dette	—	(131)
Restructuration	—	2 487
Profit du secteur	**288 281**	**263 037**
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [2]	2 221	1 495
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions [3]	1 411	—
BAIIA ajusté normalisé [1]	**291 913**	**264 532**

[1] Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.

[2] Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

[3] Les coûts de transactions rattachés aux acquisitions sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels et Autres des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a diminué de 0,8 million de dollars au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025. L'amortissement par secteur d'activités et sous-secteur se répartit comme suit :

Secteur	**Sous-secteur**	**30 novembre 2025 (En millions $)**	**30 novembre 2024 (En millions $)**	**Variation**
Canada	Activités reliées aux franchises	1,5	1,9	(21 %)
	Établissements propriétaires	8,1	6,8	19 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	1,1	1,2	(8 %)
Total Canada		10,7	9,9	8 %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	3,4	4,4	(23 %)
	Établissements propriétaires	45,0	45,6	(1 %)
Total États-Unis/International		48,4	50,0	(3 %)
Amortissement total		**59,1**	**59,9**	**(1 %)**

L'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 0,8 million de dollars, ou 3 % au cours de l'exercice 2025, en raison principalement du début de la période d'amortissement du système SAP.

Les intérêts sur la dette à long terme ont diminué de 11,5 millions de dollars, car la Société a effectué des remboursements nets de 69,9 millions de dollars au titre de sa dette depuis novembre 2024; la diminution du taux moyen des opérations de pension à un jour a également fait baisser les intérêts. De plus, la Société continue de conclure des swaps de taux d'intérêt à taux fixe, lesquels lui ont fait économiser 0,1 million de dollars canadiens et 0,5 million de dollars américains (2024 – 0,7 millions de dollars américains).

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 5,3 millions de dollars sur ses immobilisations corporelles attribuable essentiellement à des établissements propriétaires aux États-Unis et à l'International (2024 – 10,1 millions de dollars) et une perte de valeur de 9,6 millions de dollars sur ses immobilisations incorporelles (2024 – 22,3 millions de dollars). Elle a aussi comptabilisé une perte de valeur nulle à l'égard de son goodwill (2024 – 40,5 millions de dollars) concernant la marque Papa Murphy's en raison de performances passées inférieures aux prévisions et d'une croissance future moins importante que prévu. Une baisse de performance du côté de certains établissements propriétaires explique la perte de valeur des immobilisations corporelles tandis que la perte de valeur sur les immobilisations incorporelles se rapporte aux droits de franchise et aux marques de commerce de sept marques au Canada et d'une marque du secteur États-Unis/International (2024 – douze marques, soit sept au Canada et cinq pour le secteur États-Unis/International respectivement).

La vigueur du dollar canadien par rapport à la devise américaine a donné lieu à un profit de 1,8 million de dollars au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, comparativement à une perte de 21,8 millions de dollars pour l'exercice 2024. Attribuable avant tout à des prêts intersociétés, le profit a été amoindri par une perte sur conversion comptabilisée aux états consolidés du résultat global.

Résultat net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, un résultat net attribuable aux propriétaires de 119,0 millions de dollars a été comptabilisé, soit 5,18 $ par action (5,18 $ par action sur une base diluée), comparativement à 24,2 millions de dollars, soit 1,01 $ par action (1,01 $ par action sur une base diluée) à l'exercice précédent.

Le résultat net par action ajusté [(1)] pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 s'est établi à 5,11 $ par action comparativement à 1,80 $ par action à l'exercice précédent. Le calcul du résultat ajusté par action [(1)] est présenté ci-dessous :

Calcul du résultat net par action ajusté [(1)]

	Exercice clos le 30 novembre 2025	
(En milliers $, sauf l'information par action)	**2025**	2024
Résultat net attribuable aux propriétaires	**118 992**	24 170
(Profit) perte de change réalisé(e) et latent(e)	**(1 792)**	21 763
Impact fiscal lié au profit (perte) de change réalisé(e) et latent(e)	**237**	(2 884)
Résultat net attribuable aux propriétaires ajusté	**117 437**	43 049
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	**22 987 616**	23 977 313
Résultat net par action ajusté [(1)]	**5,11**	1,80

[(1)] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2025

Produits

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025, les produits totaux de la Société ont atteint 305,4 millions de dollars, en hausse par rapport à 284,5 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2025 (En millions $)	30 novembre 2024 (En millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	39,7	39,4	1 %
	Établissements propriétaires	9,9	13,9	(29 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	41,0	34,2	20 %
	Fonds promotionnels	12,0	11,4	5 %
	Transactions intersociétés	(7,3)	(3,3)	s.o.
Total Canada		95,3	95,6	— %
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	85,8	57,3	50 %
	Établissements propriétaires	104,4	111,4	(6 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,6	0,6	— %
	Fonds promotionnels	19,4	19,7	(2 %)
	Transactions intersociétés	(0,1)	(0,1)	s.o.
Total États-Unis/International		210,1	188,9	11 %
Produits totaux		**305,4**	**284,5**	**7 %**

Analyse des produits du secteur Canada

Les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont augmenté de 1 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Produits, 4e trimestre 2024	39,4
Augmentation des flux de rentrées récurrents [1]	0,3
Diminution des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,4)
Augmentation de la vente de fournitures aux franchisés et des produits de location	0,2
Autres écarts non significatifs	0,2
Produits, 4e trimestre 2025	39,7

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025, les produits de franchisage ont augmenté de 0,3 million de dollars, en raison essentiellement d'une augmentation des flux de rentrées récurrents et de la vente de fournitures aux franchisés. L'accroissement des flux de rentrées récurrents est en phase avec la croissance du chiffre d'affaires réseau par rapport à l'exercice précédent.

Les produits des établissements propriétaires ont diminué de 29 % pour s'établir à 9,9 millions de dollars au cours du trimestre à cause principalement d'une réduction du nombre d'établissements appartenant à la Société. Cette diminution a été amoindrie en partie par la progression du chiffre d'affaires réseau.

Les produits de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail ont augmenté de 20 %, ou 6,8 millions de dollars, grâce à l'accroissement de 22 % du chiffre d'affaires du service des ventes au détail et de 16 % pour les activités de transformation des aliments et de distribution. La hausse du chiffre d'affaires du service des ventes au détail découle de solides activités promotionnelles réalisées durant l'exercice, qui ont contribué à l'augmentation des volumes de ventes, en particulier du côté des produits de base de la Société ainsi que du passage d'une convention de licence à une liste de fournisseurs officiels pour certains produits. Au cours du quatrième trimestre de 2025, la Société a vendu 161 produits sur le marché du détail canadien (2024 – 163 produits), ce qui témoigne de la force des produits de base de la Société.

Les produits des fonds promotionnels ont augmenté de 5 %, en phase avec la hausse du chiffre d'affaires réseau, l'effet des différents taux de contribution et plusieurs autres facteurs, y compris la facturation de frais au titre des fonds promotionnels à une marque qui n'en avait jamais payé par le passé.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Les produits tirés des franchises situées aux États-Unis et à l'International ont totalisé 85,8 millions de dollars, en hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Produits, 4e trimestre 2024	57,3
Diminution des flux de rentrées récurrents [1]	(1,9)
Augmentation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	0,3
Augmentation des ventes de fournitures et de services aux franchisés	0,3
Augmentation des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	29,5
Effet des fluctuations du change	0,4
Autres écarts non significatifs	(0,1)
Produits, 4e trimestre 2025	85,8

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025, les produits de franchisage ont augmenté de 28,5 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation de 29,5 millions de dollars des produits de droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés. Cette hausse s'explique par la comptabilisation de soldes inutilisés de cartes-cadeaux qui sont conformes aux statistiques historiques d'utilisation. L'augmentation a été atténuée en partie par la diminution des flux de rentrées récurrents attribuable à une baisse de 3 % de la croissance interne du chiffre d'affaires réseau.

Les produits des établissements propriétaires ont diminué de 6 %, évoluant de pair avec la baisse du chiffre d'affaires réseau de ces établissements.

Les produits des fonds promotionnels ont diminué de 2 % à la suite du recul de la croissance interne du chiffre d'affaires réseau et du reclassement des fonds promotionnels utilisés par les d'établissements appartenant à la Société.

Charges d'exploitation

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025, les charges d'exploitation ont diminué de 3 % pour s'établir à 218,1 millions de dollars, alors qu'elles se chiffraient à 225,7 millions de dollars un an plus tôt. Les charges d'exploitation se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	30 novembre 2025 (En millions $)	30 novembre 2024 (En millions $)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	21,0	20,7	1 %
	Établissements propriétaires	10,7	14,3	(25 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	36,8	30,9	19 %
	Fonds promotionnels	12,0	11,4	5 %
	Transactions intersociétés	(4,1)	(0,5)	s.o.
Total Canada		76,4	76,8	(1 %)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	29,8	27,3	9 %
	Établissements propriétaires	95,7	104,6	(9 %)
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,1	0,2	(50 %)
	Fonds promotionnels	19,4	19,7	(2 %)
	Transactions intersociétés	(3,3)	(2,9)	s.o.
Total États-Unis/International		141,7	148,9	(5 %)
Charges d'exploitation totales		**218,1**	**225,7**	**(3 %)**

Analyse des charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés au Canada ont augmenté de 0,3 million de dollars, en raison des facteurs suivants :

	(En millions $)
Charges d'exploitation, 4e trimestre 2024	20,7
Diminution du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	(0,6)
Augmentation des charges récurrentes compressibles [1], y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	2,1
Diminution des coûts de mise en œuvre du projet SAP	(0,2)
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,9
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur la perte de valeur des créances locatives	(2,0)
Autres écarts non significatifs	0,1
Charges d'exploitation, 4e trimestre 2025	21,0

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Au cours du trimestre, les charges d'exploitation ont augmenté de 1 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent à la suite d'une augmentation de 2,1 millions de dollars des charges compressibles attribuable essentiellement à des salaires et des frais de consultation plus élevés. L'accroissement s'explique par l'impact de l'inflation sur les salaires. De plus, les charges ont augmenté de 0,9 million de dollars en raison de la hausse de la provision pour pertes de crédit attendues, Cette augmentation a été atténuée en partie par une diminution de 2,0 millions de dollars au chapitre des pertes de valeur des créances locatives.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 3,6 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une baisse du chiffre d'affaires et d'une diminution des salaires et des coûts de la chaîne d'approvisionnement, en phase avec un nombre moindre d'établissements propriétaires.

L'augmentation des charges associées aux activités de transformation des aliments, de distribution et de vente au détail et aux fonds promotionnels a évolué de pair avec celle des produits de mêmes sources.

Analyse des charges d'exploitation du secteur États-Unis et International

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés des États-Unis et de l'International ont augmenté de 9 %. Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

	(En millions $)
Charges d'exploitation, 4e trimestre 2024	27,3
Augmentation des charges incompressibles [1]	0,2
Augmentation du coût des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des charges de location	0,7
Augmentation des charges récurrentes compressibles [1], y compris salaires, services professionnels et consultatifs et autres frais généraux	1,3
Augmentation de la provision pour pertes de crédit attendues	0,5
Diminution découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les charges de location	(0,4)
Effet des fluctuations du change	0,2
Charges d'exploitation, 4e trimestre 2025	29,8

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Les charges d'exploitation attribuables aux établissements franchisés ont augmenté au quatrième trimestre de 2025 pour s'établir à 29,8 millions de dollars comparativement à 27,3 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de 1,3 million de dollars des charges compressibles à cause de la hausse des salaires sous l'effet de l'inflation et de 0,7 million de dollars du coût des ventes lié aux programmes de cartes-cadeaux, qui s'explique par des volumes de ventes accrus.

Les charges associées aux établissements appartenant à la Société ont totalisé 95,7 millions de dollars, en baisse par rapport à 104,6 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent, à la suite du recul du chiffre d'affaires des établissements propriétaires et d'une meilleure gestion des coûts.

Les charges liées aux fonds promotionnels ont évolué de pair avec les produits de même source.

Résultat du secteur, BAIIA ajusté [1] et BAIIA ajusté normalisé [1]

Trimestre clos le 30 novembre 2025			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	95,3	210,1	305,4
Charges d'exploitation	76,4	141,7	218,1
Résultat du secteur	18,9	68,4	87,3
Résultat du secteur en % des produits [2]	20 %	33 %	29 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [3]	0,4	—	0,4
BAIIA ajusté normalisé [1]	19,3	68,4	87,7
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	20 %	33 %	29 %

Trimestre clos le 30 novembre 2024			
(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Produits	95,6	188,9	284,5
Charges d'exploitation	76,8	148,9	225,7
Résultat du secteur	18,8	40,0	58,8
Résultat du secteur en % des produits [2]	20 %	21 %	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [3]	0,6	—	0,6
BAIIA ajusté normalisé [1]	19,4	40,0	59,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	20 %	21 %	21 %

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 30 novembre 2025						
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	125,5	114,3	41,6	31,4	(7,4)	305,4
Charges d'exploitation	50,8	106,4	36,9	31,4	(7,4)	218,1
Résultat du sous-secteur	74,7	7,9	4,7	—	—	87,3
Résultat du sous-secteur en % des produits [2]	60 %	7 %	11 %	s.o.	s.o.	29 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [3]	0,4	—	—	—	—	0,4
BAIIA ajusté normalisé [1]	75,1	7,9	4,7	—	—	87,7
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	60 %	7 %	11 %	s.o.	s.o.	29 %

Trimestre clos le 30 novembre 2024						
(En millions $)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Transactions intersociétés	Total
Produits	96,7	125,3	34,8	31,1	(3,4)	284,5
Charges d'exploitation	48,0	118,9	31,1	31,1	(3,4)	225,7
Résultat du sous-secteur [1]	48,7	6,4	3,7	—	—	58,8
Résultat du sous-secteur en % des produits [2]	50 %	5 %	11 %	s.o.	s.o.	21 %
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [3]	0,6	—	—	—	—	0,6
BAIIA ajusté normalisé [1]	49,3	6,4	3,7	—	—	59,4
BAIIA ajusté normalisé en % des produits [2]	51 %	5 %	11 %	s.o.	s.o.	21 %

(1) Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.
(2) Une définition figure à la rubrique « Définition de ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.
(3) Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.

Plusieurs facteurs ont contribué à cette variation, entre autres :

(En millions $)	Canada	États-Unis et International	Total
Profit du secteur, 4e trimestre 2024	18,8	40,0	58,8
Variation des produits et charges récurrents [1]	(1,8)	(3,1)	(4,9)
Variation des produits et charges récurrents des établissements propriétaires	(0,3)	2,2	1,9
Variation des produits et charges récurrents des activités de transformation, de distribution et de vente au détail	0,8	0,1	0,9
Variation des ventes de fournitures et de services aux franchisés et des loyers pour les activités de franchisage	0,7	(0,4)	0,3
Variation des droits d'entrée, de renouvellement et de transfert	(0,4)	0,3	(0,1)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues	(1,0)	(0,5)	(1,5)
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	0,2	—	0,2
Variation découlant de l'incidence d'IFRS 16 sur les produits et charges de location	2,0	0,4	2,4
Variation des droits liés à des cartes-cadeaux abandonnés	—	29,5	29,5
Effet des fluctuations du change	—	0,1	0,1
Autres écarts non significatifs	(0,1)	(0,2)	(0,3)
Profit du secteur, 4e trimestre 2025	18,9	68,4	87,3
BAIIA ajusté normalisé [2], 4e trimestre 2024	19,4	40,0	59,4
Variation du profit du secteur	0,1	28,4	28,5
Variation liée aux coûts de mise en œuvre du projet SAP	(0,2)	—	(0,2)
BAIIA ajusté normalisé [2], 4e trimestre 2025	19,3	68,4	87,7

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

[2] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2025, le profit total du secteur s'est chiffré à 87,3 millions de dollars, en hausse de 28,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les États-Unis et l'International y contribuant à hauteur de 78 %. L'augmentation globale s'explique principalement par la comptabilisation de 29,5 millions de dollars de produits de droits lié à des cartes-cadeaux abandonnées dans le secteur des États-Unis.

Le BAIIA ajusté normalisé s'établissait à 87,7 millions de dollars, en hausse de 28,3 millions de dollars. Le secteur États-Unis et International a contribué à hauteur de 78 % du BAIIA ajusté normalisé total et une hausse de 71 % ou 28,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que le BAIIA ajusté normalisé du Canada est resté stable.

Calcul du BAIIA ajusté [1] et du BAIIA ajusté normalisé [1]

(En milliers $)	**Trimestre clos le 30 novembre 2025**	**Trimestre clos le 30 novembre 2024**
Résultat avant impôt	33 654	(71 205)
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	14 650	15 276
Amortissement – immobilisations incorporelles	8 069	8 253
Intérêts sur la dette à long terme	8 198	10 427
Charge nette d'intérêts se rapportant aux contrats de location	2 665	2 821
Reprise de perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	—	1 145
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	8 191	64 565
Perte de change réalisée et latente	12 511	26 284
Produit d'intérêts	(82)	(100)
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives	(718)	(259)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	229	552
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	(25)	240
Restructuration	—	797
Profit du secteur	**87 342**	**58 796**
Coûts de mise en œuvre du projet SAP [2]	396	623
BAIIA ajusté normalisé [1]	**87 738**	**59 419**

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

[2] *Les coûts de mise en œuvre du projet SAP sont présentés aux postes Frais de consultation et honoraires professionnels, Salaires et avantages et Publicité, déplacements, repas et divertissement des Charges d'exploitation dans les états financiers consolidés.*

Autres produits et charges

L'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation a diminué de 0,6 million de dollars au cours du trimestre clos le 30 novembre 2025. L'amortissement par secteur d'activités et sous-secteur se répartit comme suit :

Secteur	**Sous-secteur**	**Trimestre clos le 30 novembre 2025 (En millions $)**	**Trimestre clos le 30 novembre 2024 (En millions $)**	**Variation**
Canada	Activités reliées aux franchises	0,2	0,5	(60 %)
	Établissements propriétaires	2,3	2,0	15 %
	Transformation des aliments, distribution et vente au détail	0,2	0,3	(33 %)
Total Canada		2,7	2,8	(4 %)
États-Unis et International	Activités reliées aux franchises	0,6	1,1	(45 %)
	Établissements propriétaires	11,4	11,4	— %
Total États-Unis/International		12,0	12,5	(4 %)
Amortissement total		**14,7**	**15,3**	**(4 %)**

Les intérêts sur la dette à long terme ont diminué de 2,2 millions de dollars, car la Société a effectué des remboursements nets de 69,9 millions de dollars au titre de sa dette depuis novembre 2024; la diminution du taux moyen des opérations de pension à un jour a également fait baisser les intérêts. La Société continue également de conclure des swaps de taux d'intérêt à taux fixe, lesquels se sont traduits par des économies nulles (2024 – 0,7 million de dollars américains).

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 5,1 millions de dollars sur ses immobilisations corporelles attribuable essentiellement à des établissements propriétaires aux États-Unis et à l'International (2024 – perte de valeur de 5,3 millions de dollars) et de 3,0 millions de dollars sur ses immobilisations incorporelles (2024 – perte de valeur de 18,8 millions de dollars) ainsi qu'une perte de valeur nulle à l'égard de son goodwill (2023 – 40,5 millions de dollars) concernant la marque Papa Murphy's en raison de performances passées inférieures aux prévisions et d'une croissance future moins importante que prévu. Une baisse de performance du côté de certains établissements propriétaires explique la perte de valeur des immobilisations corporelles tandis que la perte de valeur sur les immobilisations incorporelles se rapporte aux résultats inférieurs aux prévisions de certaines marques en 2025.

La faiblesse du dollar canadien par rapport à la devise américaine a donné lieu à une perte de 12,5 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025 (2024 – 26,3 millions de dollars). Attribuable avant tout à des prêts intersociétés, la perte est amoindrie par un profit sur conversion comptabilisée aux états consolidés du résultat global.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2025, un résultat net attribuable aux propriétaires de 32,1 millions de dollars a été comptabilisé, soit 1,40 $ par action (1,40 $ par action sur une base diluée) comparativement à une perte nette de 55,3 millions de dollars, soit 2,34 $ par action (2,34 $ par action sur une base diluée) à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net attribuable aux propriétaires a été affecté principalement par les pertes de valeurs présentées ci-haut à la rubrique « Autres produits et charges ».

Le résultat net par action ajusté [(1)] pour le trimestre clos le 30 novembre 2025 s'est établi à 1,88 $ par action, en hausse par rapport une perte ajustée de 1,38 $ par action au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le calcul du résultat ajusté par action [(1)] est présenté ci-dessous :

	Trimestre clos le 30 novembre	
(En milliers $, sauf l'information par action)	**2025**	2024
Résultat net attribuable aux propriétaires	**32 084**	(55 299)
Perte de change réalisée et latente	**12 511**	26 284
Impact fiscal lié au profit de change réalisé(e) et latent(e)	**(1 658)**	(3 483)
Résultat net attribuable aux propriétaires ajusté	**42 937**	(32 498)
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	**22 846 361**	23 582 479
Résultat net par action ajusté [(1)]	**1,88**	(1,38)

[(1)] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minimaux des contrats de location :

(En millions $)	0 à 6 mois	6 à 12 mois	12 à 24 mois	24 à 36 mois	36 à 48 mois	48 à 60 mois	Par la suite
	$	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer	123,6	—	—	—	—	—	—
Dette à long terme [(1)]	—	—	—	633,8	—	—	—
Intérêts sur la dette à long terme [(2 et 3)]	19,3	19,3	16,2	—	—	—	—
Obligations locatives	64,2	64,2	110,3	90,3	70,1	51,1	121,7
Obligations contractuelles totales	**207,1**	**83,5**	**126,5**	**724,1**	**70,1**	**51,1**	**121,7**

[(1)] *Les soldes présentés sont les montants totaux payables à l'échéance et ils ne sont donc pas actualisés. La dette à long terme inclut les indemnités de résiliation de contrats et les retenues sur acquisitions ne portant pas intérêt, l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle et la facilité de crédit renouvelable existante auprès d'un syndicat de prêteurs.*

[(2)] *Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.*

[(3)] *Déduction faite des produits d'intérêts rattachés aux accords de swap.*

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES FINANCIÈRES

Au 30 novembre 2025, l'encaisse totalisait 52,0 millions de dollars, en hausse de 1,6 million de dollars depuis la clôture de l'exercice 2024.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, MTY a versé des dividendes 30,3 millions de dollars à ses actionnaires (2024 – 26,8 millions de dollars) et procédé au rachat de 584 400 de ses actions (2024 – 906 900 actions) pour une contrepartie de 27,7 millions de dollars (2024 – 41,8 millions de dollars) dans le cadre de son OPRCN.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont atteint 184,2 millions de dollars, en baisse comparativement à 204,8 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution découle principalement des fluctuations des impôts sur le résultat versés; elle a été atténuée par une baisse du côté des intérêts payés. Hormis la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat, les intérêts payés et autres produits et charges, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 280,8 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025 comparativement à 257 millions de dollars à l'exercice précédent.

La facilité de crédit renouvelable auprès d'un syndicat de prêteurs comporte une limite autorisée de 900,0 millions de dollars (30 novembre 2024 – 900,0 millions de dollars) ainsi qu'une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2024 – 300,0 millions de dollars) et elle échoit le 25 novembre 2028. Au 30 novembre 2025, 250,0 millions de dollars canadiens et 275,0 millions de dollars américains avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable (30 novembre 2024 – 270,0 millions de dollars canadiens et 308,0 millions de dollars américains). MTY dispose de 266,2 millions de dollars (2024 – 195,4 millions de dollars) pour répondre à ses besoins en fonds de roulement, au besoin.

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA [(1)] doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA [(1)] doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150,0 millions de dollars; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

La facilité de crédit renouvelable est remboursable sans pénalité, le solde étant dû à la date d'échéance du 25 novembre 2028.

Au 30 novembre 2025, la Société respectait les clauses restrictives financières de la convention de crédit.

(1) Une définition figure à la rubrique « Définition des ratios hors PCGR » de la section Information complémentaire.

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux; ii) ont façade sur rue; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des épiceries, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des produits inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux et les aires de restauration ou avec façade sur rue.

Nombre d'établissements

	Trimestres clos les 30 novembre		Exercices clos les 30 novembre	
	2025	2024	**2025**	2024
Franchises à l'ouverture de la période	**6 804**	6 830	**6 827**	6 897
Établissements propriétaires à l'ouverture de la période :				
Canada	**47**	52	**52**	43
États-Unis	**210**	184	**200**	176
Total à l'ouverture de la période	**7 061**	7 066	**7 079**	7 116
Ouverts durant la période	**85**	92	**327**	319
Fermés durant la période	**(66)**	(79)	**(326)**	(356)
Total à la clôture de la période	**7 080**	7 079	**7 080**	7 079
Franchises à la clôture de la période			**6 831**	6 827
Établissements propriétaires à la clôture de la période :				
Canada			**43**	52
États-Unis			**206**	200
Total à la clôture de la période			**7 080**	7 079

Ouvertures

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2025, le réseau de la Société a procédé à l'ouverture de 85 et 327 établissements respectivement (2024 – 92 et 319 établissements respectivement). La répartition des ouvertures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :

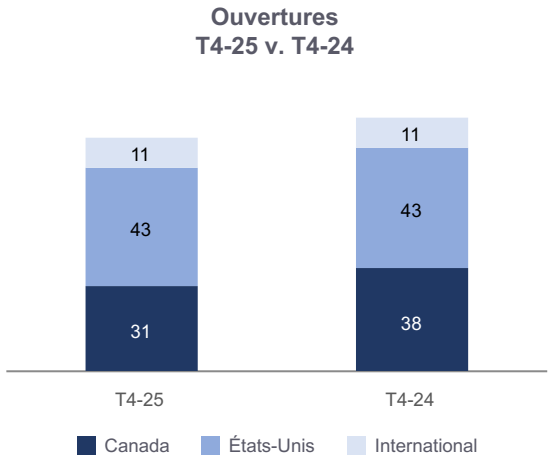

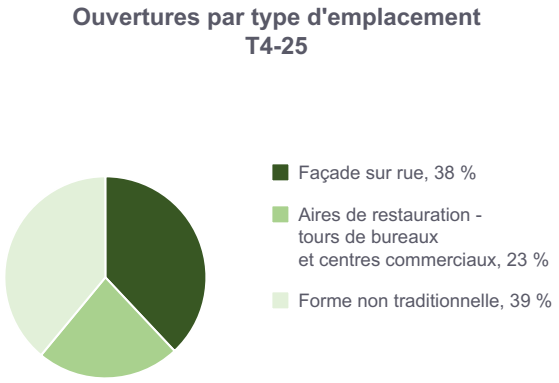

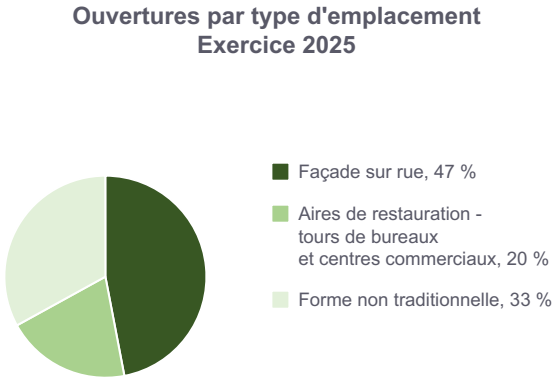

Fermetures

Durant le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2025, le réseau de la Société a fermé 66 et 326 établissements respectivement (2024 – 79 et 356 établissements respectivement). La répartition des fermetures selon la région et le type d'emplacement est la suivante :

Fermetures
T4-25 v. T4-24

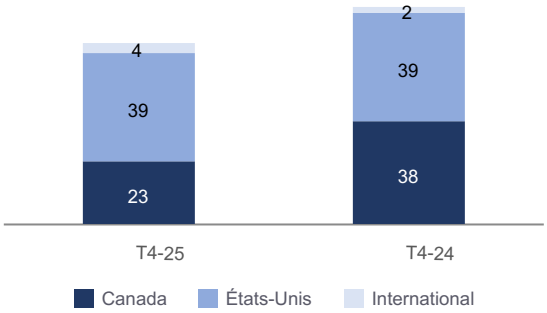

Fermetures par type d'emplacement
T4-25

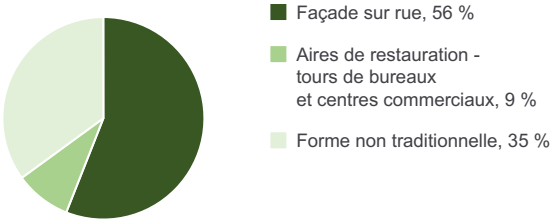

Fermetures
Exercice 2025 v. 2024

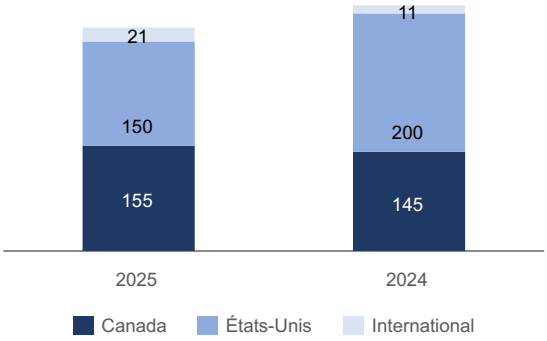

Fermetures par type d'emplacement
Exercice 2025

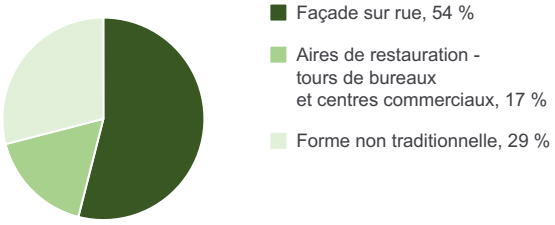

Le tableau qui suit compare le chiffre d'affaires moyen par mois d'un établissement nouvellement ouvert à celui d'un établissement fermé par type d'emplacement au cours de l'exercice :

Type d'emplacement *(En milliers $)*	Établissement nouvellement ouvert	Établissement fermé
Façade sur rue	53,6	49,5
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	72,2	34,0
Forme non traditionnelle	34,9	32,8

Le tableau qui suit présente la répartition selon le type d'emplacement des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Exercices clos les	
Type d'emplacement	**30 novembre 2025**	30 novembre 2024	**30 novembre 2025**	30 novembre 2024
Aires de restauration de tours de bureaux et de centres commerciaux	**16 %**	16 %	**15 %**	15 %
Façade sur rue	**62 %**	62 %	**75 %**	76 %
Forme non traditionnelle	**22 %**	22 %	**10 %**	9 %

Le tableau suivant présente la répartition géographique des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau :

	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Exercices clos les	
Situation géographique	**30 novembre 2025**	30 novembre 2024	**30 novembre 2025**	30 novembre 2024
Canada	**35 %**	35 %	**31 %**	31 %
États-unis	**57 %**	57 %	**66 %**	66 %
International	**8 %**	8 %	**3 %**	3 %

Les territoires produisant les plus larges parts du chiffre d'affaires réseau total sont le Québec (Canada) avec 17 % du chiffre d'affaires réseau total, la Californie (États-Unis) avec 12 %, l'Ontario (Canada) avec 7 % ainsi que l'Arizona (États-Unis), Washington (États-Unis), la Floride (États-Unis) et l'Oregon (États-Unis) avec 4 % chacun.

La répartition géographique du chiffre d'affaires réseau est la suivante :

Répartition du chiffre d'affaires réseau global

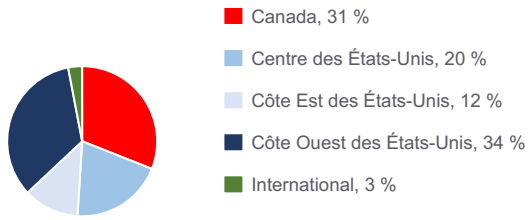

Répartition du chiffre d'affaires réseau aux États-Unis

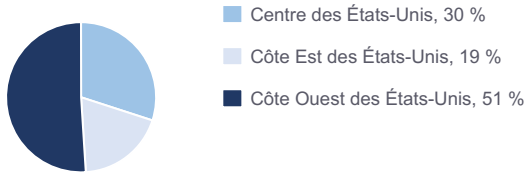

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY et du chiffre d'affaires réseau selon le type de concept de restauration :

Type de concept de restauration	% du nombre d'établissements aux		% du chiffre d'affaires réseau Exercices clos les	
	30 novembre 2025	30 novembre 2024	**30 novembre 2025**	30 novembre 2024
Restaurants-minute	**79 %**	79 %	**63 %**	63 %
Restaurants à service rapide	**11 %**	11 %	**9 %**	9 %
Restaurants à service complet	**10 %**	10 %	**28 %**	28 %

Chiffre d'affaires réseau

Durant le trimestre et l'exercice clos le 30 novembre 2025, les établissements du réseau MTY ont généré des ventes totalisant 1 414,8 millions de dollars et 5 698,4 millions de dollars respectivement. Ces ventes se répartissent comme suit :

(En millions $)	Canada	États-Unis	International	**TOTAL**
Premier trimestre 2025	419,0	906,9	38,9	**1 364,8**
Premier trimestre 2024	415,9	878,5	37,3	**1 331,7**
Variation	1 %	3 %	4 %	**2 %**
Deuxième trimestre 2025	447,7	976,0	39,8	**1 463,5**
Deuxième trimestre 2024	436,3	983,6	39,5	**1 459,4**
Variation	3 %	(1 %)	1 %	**0 %**
Troisième trimestre 2025	458,1	956,4	40,8	**1 455,3**
Troisième trimestre 2024	456,8	973,8	42,1	**1 472,7**
Variation	0 %	(2 %)	(3 %)	**(1 %)**
Quatrième trimestre 2025	457,9	918,1	38,8	**1 414,8**
Quatrième trimestre 2024	441,6	893,8	36,5	**1 371,9**
Variation	4 %	3%	6%	**3%**
Exercice 2025	1 782,7	3 757,4	158,3	**5 698,4**
Exercice 2024	1 750,6	3 729,7	155,4	**5 635,7**
Variation	2%	1%	2%	**1%**

L’évolution globale du chiffre d’affaires se répartit comme suit :

	Chiffre d’affaires du trimestre clos le 30 novembre				Chiffre d’affaires de l'exercice clos le 30 novembre			
(En millions $)	Canada	États-Unis	International	**TOTAL**	Canada	États-Unis	International	**TOTAL**
Ventes déclarées – 2024	441,6	893,8	36,5	**1 371,9**	1 750,6	3 729,7	155,4	**5 635,7**
Augmentation nette des ventes attribuable à l’incidence d’une 53e semaine d’exploitation au cours de l’exercice	13,7	39,4	0,4	**53,5**	13,7	39,4	0,4	**53,5**
Variation de la croissance interne du chiffre d'affaires	2,6	(28,4)	1,4	**(24,4)**	18,4	(115,5)	(1,7)	**(98,8)**
Effet cumulatif des fluctuations du change	—	13,3	0,5	**13,8**	—	103,8	4,2	**108,0**
Ventes déclarées – 2025	457,9	918,1	38,8	**1 414,8**	1 782,7	3 757,4	158,3	**5 698,4**

Le chiffre d’affaires réseau du trimestre clos le 30 novembre 2025 a augmenté de 42,9 millions de dollars comparativement à la même période de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires réseau du trimestre a bénéficié de la comptabilisation par certaines marques de ventes sur 14 semaines en 2025 plutôt que sur seulement 13 semaines en 2024. Hormis l'incidence de cette semaine de ventes supplémentaire et l'effet des fluctuations du change, la croissance interne du chiffre d'affaires a reculé de 2 % au cours du trimestre. Au Canada, la croissance interne du chiffre d'affaires a affiché une progression de 1 %, grâce à une meilleure performance des restaurants à service complet par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis qu'aux États-Unis et à l'International, la croissance interne du chiffre d'affaires a diminué de 3 %.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, le chiffre d’affaires réseau a augmenté de 62,7 millions de dollars par rapport à l'exercice 2024. L'apport du Canada à cette augmentation s'est chiffré à 32,1 millions de dollars, les restaurants à service complet contribuant à hauteur de 79 % à la croissance totale en glissement annuel. Hormis l'incidence de la 53e semaine de ventes et l'effet des fluctuations du change, la croissance interne du chiffre d'affaires a reculé de 2 % au cours de l'exercice. Ce recul s'explique avant tout par la diminution de 3 % de la croissance interne du chiffre d'affaires du secteur États-Unis et International, qui a été atténuée par la progression de 1 % au Canada.

Cold Stone Creamery et Papa Murphy’s demeurent les seuls concepts à générer actuellement plus de 10 % du chiffre d’affaires réseau, avec un apport d'environ 17 % au chiffre d’affaires total du réseau MTY pour chacun. Les enseignes Wetzel’s Pretzels, Famous Dave’s et Village Inn constituent respectivement les troisième, quatrième et cinquième plus importants concepts sur le plan des ventes réseau, chacune générant moins que 10 % du chiffre d’affaires réseau.

Le chiffre d’affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements propriétaires et franchisés, mais exclut celles réalisées par les centres de distribution, les usines de transformation des aliments et le service des ventes au détail. Les chiffres d’affaires réseau libellés dans une devise étrangère sont convertis en dollars canadiens aux fins de présentation; ils sont donc tributaires des fluctuations du change.

Chiffre d'affaires d'établissements comparables [1]

Pour le trimestre clos le 30 novembre 2025, le chiffre d'affaires d'établissements comparables a augmenté de 1,7 % par rapport à celui d'il y a un an. Voici sa répartition par région pour les huit derniers trimestres :

	Trimestres clos en							
Région	**Février 2024**	**Mai 2024**	**Août 2024**	**Novembre 2024**	**Février 2025**	**Mai 2025**	**Août 2025**	**Novembre 2025**
Canada	(2,7 %)	(3,6 %)	(3,9 %)	(0,1 %)	(0,4 %)	1,4 %	(0,3 %)	— %
États-Unis	(3,6 %)	(1,0 %)	(1,1 %)	0,1 %	(2,2 %)	(3,8 %)	(2,5 %)	(2,8 %)
International	(7,4 %)	(8,1 %)	(7,0 %)	(2,3 %)	(3,5 %)	(2,9 %)	0,8 %	(3,2 %)
Total	**(3,3 %)**	**(2,1 %)**	**(2,3 %)**	**— %**	**(1,5 %)**	**(1,9 %)**	**(1,6 %)**	**(1,7 %)**

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Au quatrième trimestre de l'exercice 2025, le chiffre d'affaires d'établissements comparables est demeuré stable dans le segment Canada et a été en baisse dans les segments des États-Unis et de l'International. La stabilité au Canada découle principalement d'une hausse dans le secteur des restaurants à service complet, partiellement contrebalancée par une baisse dans le secteur des restaurants-minute. Les segments des États-Unis et de l'International ont enregistré des reculs de 2,8 % et 3,2 %, respectivement, le secteur des restaurants-minute ayant eu l'incidence la plus importante, avec des diminutions de 3 % et de 2 %, respectivement.

Voici la répartition du chiffre d'affaires d'établissements comparables par type de concept de restauration [1], pour les trimestres et les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024 :

	Trimestres clos les 30 novembre		Exercices clos les 30 novembre	
	2025	2024	**2025**	2024
Restaurants-minute	**(0,6 %)**	(1,4 %)	**(0,2 %)**	(2,1 %)
Restaurants à service rapide	**— %**	(2,6 %)	**(0,3 %)**	(6,4 %)
Restaurants à service complet	**0,5 %**	2,4 %	**1,3 %**	(1,2 %)
Canada	**— %**	(0,1 %)	**0,4 %**	(2,5 %)
Restaurants-minute	**(2,8 %)**	1,6 %	**(2,5 %)**	(0,3 %)
Restaurants à service rapide	**(3,8 %)**	2,9 %	**(2,7 %)**	0,9 %
Restaurants à service complet	**(2,6 %)**	(4,6 %)	**(1,5 %)**	(4,4 %)
États-Unis	**(2,8 %)**	0,1 %	**(2,2 %)**	(1,3 %)
Restaurants-minute	**(2,3 %)**	(2,7 %)	**(1,8 %)**	(6,7 %)
Restaurants à service rapide	**(34,8 %)**	(2,8 %)	**(15,7 %)**	(4,9 %)
Restaurants à service complet	**(13,0 %)**	8,9 %	**(6,7 %)**	(3,4 %)
International	**(3,2 %)**	(2,3 %)	**(2,2 %)**	(6,5 %)

[1] *Une liste regroupant les enseignes par type de concept de restauration figure à la section Information complémentaire.*

Ventes en ligne

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024 :

Canada – Ventes sur place v. en ligne

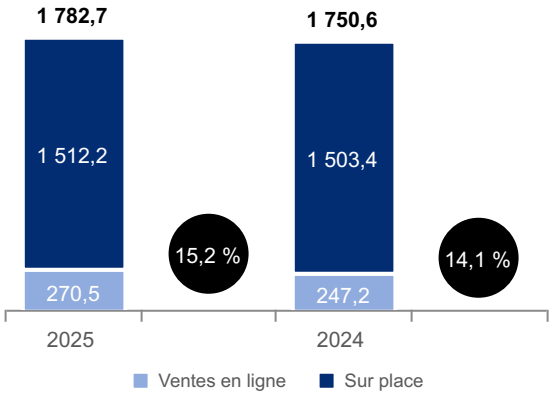

États-Unis – Ventes sur place v. en ligne

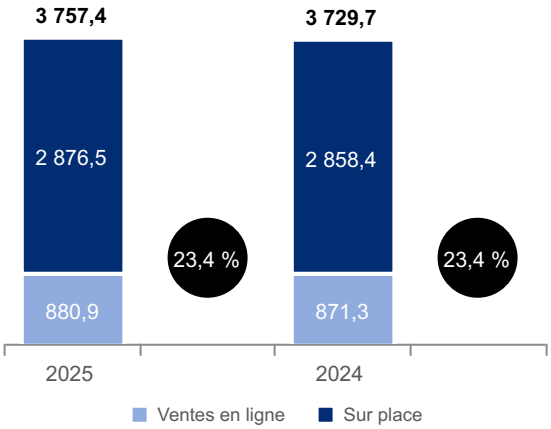

Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 3 % au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025 par rapport à l'exercice précédent, passant de 1 118,5 millions de dollars à 1 151,4 millions de dollars et ont représenté 21 % des ventes totales, soit une légère augmentation par rapport à 20 % à l'exercice précédent. Abstraction faite de l'effet de change, les ventes en ligne ont progressé de 1 % au cours de l'exercice. Aux États-Unis, les ventes en ligne ont augmenté de 9,6 millions de dollars ou 1 % par rapport à l'exercice précédent, tandis qu'au Canada, elles ont affiché une croissance de 23,3 millions de dollars ou 9 % durant l'exercice. La Société continue d'investir dans la croissance des ventes en ligne en faisant constamment des investissements technologiques internes et en établissant des partenariats avec des tiers agrégateurs.

La répartition du chiffre d'affaires réseau et des ventes en ligne est la suivante pour les trimestre clos les 30 novembre 2025 et 2024 :

Canada – Ventes sur place v. en ligne

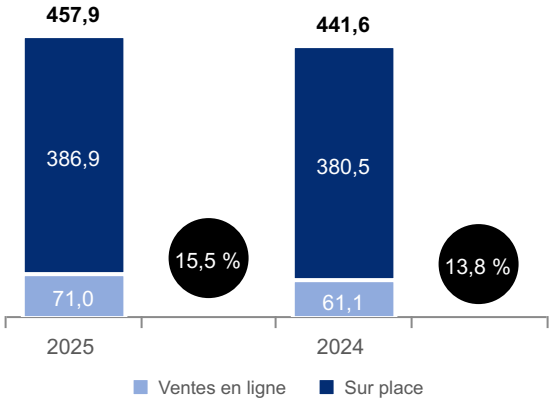

États-Unis – Ventes sur place v. en ligne

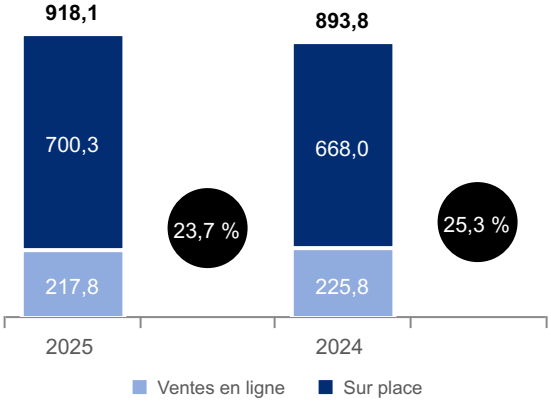

Compte tenu de l'effet de change, les ventes en ligne ont augmenté de 1 % au cours du quatrième trimestre de 2025 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, passant de 286,9 millions de dollars à 288,8 millions de dollars, et ont représenté 21 % des ventes totales, une proportion identique par rapport à la même période de l'exercice précédent. Abstraction faite de l'effet de change, les ventes en ligne ont affiché un recul inférieur à 1 % au cours du trimestre. Aux États-Unis, les ventes en ligne ont diminué de 8,0 millions de dollars ou 4 % par rapport à la

période correspondante de l'exercice précédent, tandis qu'au Canada, elles ont affiché une croissance de 9,9 millions de dollars ou 16 % au quatrième trimestre. Le recul aux États-Unis est attribuable essentiellement à Papa Murphy's, dont les ventes en ligne ont accusé une baisse de 8 % ce trimestre. Hormis les données de Papa Murphy's et l'effet de change, les ventes aux États-Unis ont progressé de 6 % par rapport à l'exercice précédent.

La Société continue d'investir dans la croissance des ventes en ligne en effectuant constamment des investissements technologiques internes et en établissant des partenariats avec des tiers agrégateurs, ce qui servira notamment à relancer le programme de fidélisation de Papa Murphy's dans un avenir rapproché.

RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL-ACTIONS

Options sur actions

Au 30 novembre 2025, 425 000 options sur actions étaient en circulation et 353 887 pouvaient être exercées.

Négociation des actions

Les actions de MTY sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »), sous le symbole « MTY ». Du 1er décembre 2024 au 30 novembre 2025, le cours de l'action de MTY a varié entre 33,34 $ et 52,76 $. Le 30 novembre 2025, le cours des actions de MTY a clôturé à 37,84 $.

Capital-actions

Le capital-actions en circulation de la Société se compose d'actions ordinaires que la Société est autorisée à émettre en un nombre illimité.

Au 18 février 2026, le capital-actions émis et en circulation de la Société consistait en 22 841 361 actions (30 novembre 2024 – 23 425 761) et 425 000 options sur actions attribuées et en circulation (30 novembre 2024 – 400 000 options). Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a procédé au rachat d'aucune et de 584 400 de ses actions ordinaires respectivement (2024 – 314 700 et 906 900 actions respectivement) pour annulation dans le cadre de son OPRCN.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 juin 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son OPRCN. Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2025 pour échoir le 2 juillet 2026, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 142 068 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre et de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a procédé au rachat et à l'annulation d'aucune et de 584 400 actions ordinaires respectivement (2024 – 314 700 et 906 900 actions respectivement) en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré nul et de 44,78 $ respectivement par action ordinaire (2024 – 45,26 $ et 46,36 $ respectivement) pour une contrepartie totale de nil et de 27,7 millions de dollars respectivement (2024 – 14,0 millions de dollars et 41,8 millions de dollars). L'excédent de 1,3 million de dollars et de 20,4 millions de dollars respectivement (2024 – 10,2 millions de dollars et 30,6 millions) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité continue d'être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis (É.-U.), varie considérablement durant les mois d'hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d'autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy's. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

PASSIFS ÉVENTUELS

La Société est partie à certaines poursuites judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Le calendrier des sorties de trésorerie, le cas échéant, échappe au contrôle de la Société et demeure par conséquent incertain pour le moment. Les obligations éventuelles sont présentées aux provisions dans l'état consolidé de la situation financière.

Les provisions comprennent une somme de 3,9 millions de dollars pour des litiges, différends et autres éventualités (30 novembre 2024 – 3,9 millions de dollars) représentant la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière ainsi qu'un passif auto-assuré lié à des demandes de remboursement de frais d'assurance maladie, des demandes d'indemnité d'accident du travail et des réclamations d'assurance responsabilité civile. Ces provisions comportent plusieurs éléments; en raison de leur nature, le moment du règlement de ces provisions est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

GARANTIES DE CONTRATS DE LOCATION

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 10,7 millions de dollars au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – 12,5 millions de dollars). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers à pourcentage, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2025, la Société avait engagé 1,6 million de dollars (30 novembre 2024 – 1,6 million de dollars), à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux Créditeurs et charges à payer dans les états financiers consolidés.

JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES ET SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVE AUX ESTIMATIONS

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir une UGT; celle-ci est définie en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau auquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 14 des états financiers consolidés). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 5,3 millions de dollars (2024 – 10,1 million de dollars), correspond à une

réduction de la valeur comptable des améliorations locatives, du matériel, du matériel informatique et du matériel roulant par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024, la Société a également comptabilisé des reprises de perte de valeur de 0,5 million de dollars et des pertes de valeur de 1,3 million de dollars à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 10 des états financiers consolidés).

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2025, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

Dépréciation des actifs non courants

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation, du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe une indication de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. Les valeurs recouvrables des actifs de la Société sont estimées selon des calculs de leur valeur d'utilité en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 9,6 millions de dollars et 22,3 millions de dollars respectivement sur ses droits de franchise, marques de commerce et autres immobilisations incorporelles (note 12 des états financiers consolidés) correspondant à une réduction de la valeur comptable au montant recouvrable. La juste valeur a été établie à partir d'hypothèses clés, telles que les taux d'actualisation ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ou « BAIIA »); elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Ces calculs sont fondés sur la meilleure estimation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels par la Société. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwill

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les projections des flux de trésorerie opérationnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a comptabilisé des pertes de valeur nulles à l'égard de son goodwill (note 13 des états financiers consolidés) (2024 - 40,5 millions de dollars).

MODIFICATIONS COMPTABLES

Méthodes applicables à compter du 1er décembre 2024

IAS 1, *Présentation des états financiers*

Les modifications d'IAS 1 sont appliquées depuis le 1er décembre 2024 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

IFRS 16, *Contrats de location*

Les modifications d'IFRS 16 sont appliquées depuis le 1er décembre 2024 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

IAS 12, *Impôts sur le revenu*

Les modifications d'IAS 12 sont appliquées depuis le 1er décembre 2024 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2025; elles n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société :

Norme		Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 21	*Effets des variations des cours des monnaies étrangères*	Août 2023	1er décembre 2025	En évaluation
IFRS 9 et IFRS 7	*Instruments financiers et Instruments financiers : informations à fournir*	Mai 2024	1er décembre 2026	En évaluation
IFRS 10	*États financiers consolidés*	Juillet 2024	1er décembre 2026	En évaluation
IFRS 18	*États financiers : Présentation et informations à fournir*	Avril 2024	1er décembre 2027	En évaluation

IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*

En août 2023, l'IASB a publié *Absence de convertibilité (modifications d'IAS 21)*. Les modifications précisent quand une devise est échangeable dans une autre devise et quand elle ne l'est pas, soulignent comment une entité détermine le taux de change à appliquer lorsqu'une devise n'est pas échangeable et exigent la fourniture d'informations supplémentaires lorsqu'une devise n'est pas échangeable. Les modifications d'IAS 21 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2025.

IFRS 9, *Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir*

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9, Instruments financiers et d'IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir)*. Les modifications d'IFRS 9 apportent des précisions concernant la décomptabilisation et le classement de certains passifs et actifs financiers tandis que les modifications d'IFRS 7 clarifient les informations à fournir d'une part, au sujet des placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et d'autre part, à propos des instruments financiers assortis de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en fonction de la réalisation ou non d'une éventualité. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2026.

IFRS 10, *États financiers consolidés*

En juillet 2024, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS de comptabilité – volume 11,* qui comprend des modifications à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Celles-ci visent à clarifier la détermination d'un « mandataire de fait » lors de l'évaluation du contrôle. L'expression « mandataire de fait » s'entend d'une entité qui, sans avoir été désignée officiellement comme mandataire, agit pour le compte d'une autre entité en raison de sa situation particulière, notamment parce qu'elle détient une part importante des droits de vote sans avoir la capacité pratique de les exercer. Les modifications d'IFRS 10 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2026.

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme intitulée IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace l'IAS 1. Elle introduit de nouvelles exigences concernant la présentation dans l'état des résultats, la divulgation accrue des indicateurs de rendement définis par la direction et la définition de la façon dont les informations sont regroupées et ventilées dans les états financiers. La norme IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2027.

RISQUES ET INCERTITUDES

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à discontinuer des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses résultats et produits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui préféraient l'ancien concept et son menu; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer le revenu nécessaire pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est sensible à de nombreux facteurs, notamment au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

La main-d'œuvre est un élément clé de la réussite de la Société. Si la Société est incapable d'attirer, de motiver et de fidéliser un nombre suffisant de personnes compétentes, cela pourrait perturber de façon importante les affaires et les activités de la Société et avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation, par exemple, avoir pour effet de retarder l'ouverture prévue de restaurants en plus d'affecter la capacité de la Société à augmenter les ventes dans les restaurants existants et à poursuivre efficacement l'expansion de ses concepts. Les effets d'une pénurie de travailleurs qualifiés et d'une augmentation des coûts de la main-d'œuvre en raison de la concurrence et de la hausse des salaires se font sentir depuis 2021 et étaient toujours observés en 2025. Ces conditions ont engendré une concurrence féroce en matière de talents, une hausse inflationniste des salaires ainsi que des pressions quant à l'amélioration des avantages sociaux et des conditions de travail dans le but de demeurer concurrentiel et d'attirer du personnel compétent qui ont eu des répercussions sur la Société et ses franchisés. Les restaurants du réseau de la Société pourraient manquer de personnel, la capacité à répondre à la demande des clients pourrait être limitée et l'efficacité des activités pourrait en souffrir.

Les conséquences d'épidémies ou de pandémies, y compris de diverses souches virales, comme la grippe aviaire, la grippe porcine, la grippe A (H1N1) ou la COVID-19, pourraient continuer d'affecter MTY, particulièrement si leur foyer se situe dans des régions dont la Société tire une part importante de ses produits ou profits. L'éclosion de telles épidémies ou d'autres affections posant un risque de santé publique peut et pourrait continuer de perturber de façon importante l'entreprise et ses activités. De tels événements peuvent également avoir de lourdes répercussions sur le secteur et entraîner la fermeture temporaire des restaurants, ce qui entraverait sérieusement les activités de MTY ou de ses franchisés et aurait des retombées désastreuses sur son entreprise, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Des éclosions de grippe aviaire surviennent de temps à autre à travers le monde et il est arrivé que cette grippe se transmette aux humains. Les inquiétudes du public à l'égard de la grippe aviaire peuvent généralement mener à craindre de consommer du poulet, des œufs ou d'autres produits de volaille, ce qui entraînerait une baisse de la consommation de ces produits chez les clients. Parce que la volaille fait partie du menu de plusieurs des concepts de la Société, cette conjoncture se traduirait probablement par une baisse du chiffre d'affaires et des résultats, tant pour MTY que pour ses franchisés. Les épidémies de grippe aviaire peuvent également avoir une incidence sur le prix et la disponibilité de la volaille, ce qui aurait des répercussions défavorables sur les marges de profit et les revenus.

Enfin, d'autres virus peuvent être transmis à travers les contacts humains ou en consommant des aliments. Le risque de contracter un virus peut amener les employés ou les clients à éviter de se rassembler dans des lieux publics, ce qui aurait des retombées négatives sur l'achalandage des restaurants ou la capacité d'y affecter un personnel suffisant. MTY peut également être mise à mal si les gouvernements imposent des fermetures obligatoires, recommandent des fermetures volontaires, imposent des restrictions à l'exploitation des restaurants ou aux clients, en les obligeant à présenter un passeport vaccinal pour prendre un repas en salle à manger, restreignent l'import-export de produits, ou si les fournisseurs procèdent à un rappel massif de produits. Même si de telles mesures n'étaient pas mises en place et qu'aucun virus ou autre maladie ne se répand largement, la perception d'un risque d'infection ou d'un risque à la santé peut avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation. Les virus transmis par la consommation d'aliments, tels que la salmonelle, pourraient amener les clients à avoir une opinion négative de la marque, pouvant ternir gravement sa réputation et lui occasionner des dommages potentiellement irréversibles; de plus, à l'instar des virus transmis par contacts humains, ils peuvent avoir un impact négatif sur les activités et les résultats d'exploitation.

Les résultats d'exploitation de la Société sont fortement tributaires de sa capacité à se faire livrer souvent des quantités suffisantes de bœuf et de poulet et d'autres produits utilisés dans les mets qu'elle sert et vend à sa clientèle. Des événements géopolitiques, comme des tarifs douaniers, des crises sanitaires ou des pandémies, la guerre ou des hostilités dans les pays où se trouvent des fournisseurs ou au sein desquels nous exerçons nos activités, des activités terroristes ou militaires ou des catastrophes naturelles, entre autres des ouragans, des tornades, des inondations, des séismes, pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient nuire à la livraison des produits alimentaires ou d'autres fournitures destinés aux restaurants de la Société. Des retards ou restrictions en matière d'expédition et de fabrication ou des facteurs touchant les fournisseurs ou les distributeurs, comme la fermeture de leurs installations, les difficultés financières qu'ils éprouvent ou leur insolvabilité pourraient perturber l'exploitation ou les activités d'un ou de plusieurs fournisseurs ou l'un ou plusieurs des établissements ou centres de distribution situés dans la région touchée pourraient subir des dommages importants ou être détruits. Ces retards et interruptions pourraient nuire à la disponibilité de certains mets et articles d'emballage offerts dans les restaurants de la Société, notamment des produits de son menu de base, entre autres, le bœuf, le poulet et le porc, et obliger les restaurants de la Société à proposer un menu limité. La Société et ses franchisés pourraient voir leurs résultats d'exploitation souffrir si leurs principaux fournisseurs ou distributeurs sont incapables de s'acquitter de leurs responsabilités et que la Société n'est pas en mesure de trouver d'autres fournisseurs ou distributeurs en temps opportun ou d'assurer la transition efficace de l'entreprise touchée à de nouveaux fournisseurs ou distributeurs. Advenant la perturbation des services offerts par l'un de ses principaux fournisseurs ou distributeurs, la Société pourrait faire face à des hausses de coûts à court terme, pendant qu'elle revoit ses canaux d'approvisionnement et de distribution, et être incapable de trouver des fournisseurs ou distributeurs ou de négocier avec eux à des conditions commerciales raisonnables.

L'évolution des taux d'intérêt pourrait aussi avoir une incidence sur la capacité d'emprunt de MTY et limiter sa capacité à faire des acquisitions rentables. La hausse des taux d'intérêt pourrait en outre nuire à la capacité d'emprunt des franchisés et avoir un effet défavorable sur leurs flux de trésorerie disponibles, et ainsi ralentir la construction de nouveaux emplacements et exercer des pressions sur les flux de trésorerie des franchisés existants.

Des événements géopolitiques, comme une guerre ou des hostilités entre pays ou la menace d'activités terroristes, les mesures prises pour y remédier et les résultats de ces activités pourraient nuire aux activités de la Société ou à son réseau de franchisés. Ces événements pourraient entraîner des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement, des fermetures de restaurants ou leur destruction, des hausses de l'inflation et des pénuries de main-d'œuvre.

La notice annuelle au 30 novembre 2025 présente des informations supplémentaires sur les risques et les incertitudes.

RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'entreprise de la Société est tributaire des nombreux aspects d'un environnement économique général sain qui vont de dépenses de consommation soutenues, propres à promouvoir les ventes, jusqu'à l'accessibilité au crédit requis pour financer les franchisés et la Société. La rentabilité de la Société et le cours de ses actions peuvent souffrir de bouleversements de l'économie, du crédit et des marchés financiers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que le secteur de la restauration sera affecté par le climat d'incertitude économique qui traverse présentement certaines régions où elle exerce ses activités. L'exposition à des épidémies sanitaires ou à des pandémies ainsi qu'à d'autres événements géopolitiques tels que la guerre ou les hostilités entre pays et la hausse des taux d'intérêt constituent des risques pour la Société et ses franchisés. Cependant, la direction est d'avis qu'une situation économique se déroulant dans un cycle normal n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de forts flux de trésorerie et d'une bonne santé financière ; et 2) pendant une période de ralentissement économique, la Société dispose de nombreux concepts qui constituent une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur. La direction estime que pendant un bouleversement économique extrême, la Société a la capacité de surmonter les risques jusqu'à ce que l'économie se rétablisse.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs. Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d'autres instruments financiers aux 30 novembre 2025 et 2024.

Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, ces données ne doivent pas être interprétées comme réalisables au moment du règlement des instruments.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

(En milliers $)	**30 novembre 2025**		30 novembre 2024	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	**5 896**	**5 896**	3 994	3 994
Créances liées à des contrats de location-financement	**316 005**	**316 005**	307 804	307 804
Passifs financiers				
Dette à long terme	**633 767**	**633 767**	706 130	706 130

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou données d'entrées qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables sont utilisées en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et autres créditeurs et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Swaps

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 30 octobre 2025, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois [30 novembre 2024 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois]. Une juste valeur de 0,7 millions de dollars au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 3,1 millions de dollars) dans la tranche à court terme des actifs dérivés aux états consolidés de la situation financière. La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	30 novembre 2025	**30 novembre 2024**
	3 mois	3 mois
Reçoit – Nominal	**178,5 M$ US**	190,0 M$ US
Reçoit – Taux	**5,72 %**	6,51 %
Paie – Nominal	**250,0 M$ CA**	262,0 M$ CA
Paie – Taux	**3,96 %**	5,43 %

Swaps de taux d'intérêt à taux fixe

Le 24 mars 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 200,0 millions de dollars américains. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain nul a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – gain de réévaluation à la juste valeur de 0,2 million de dollars respectivement). Le 4 juin 2024, la Société a vendu le swap de taux d'intérêt à taux fixe, pour lequel elle a touché un produit de 6,6 millions de dollars. Le profit cumulé tiré de l'instrument dérivé, comptabilisé auparavant aux autres éléments du résultat global pendant la période de couverture, continuera d'être comptabilisé dans les capitaux propres et sera amorti aux états consolidés des résultats jusqu'à l'échéance de l'élément couvert le 10 avril 2026. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a comptabilisé un gain de 3,6 millions de dollars respectivement dans les états consolidés des résultats en lien avec cet amortissement. (2024 – 1,7 million de dollars).

Le 30 mai 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans pour un montant nominal de 100,0 millions de dollars américains. La période de deux (2) ans a pris fin le 30 mai 2025. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt fixe est de 3,64 %, sauf si le SOFR à 1 mois dépasse 5,50 %, auquel cas la Société paiera le taux SOFR à 1 mois. Au 30 novembre 2025, une juste valeur nulle a été comptabilisée au titre d'un actif dérivé (30 novembre 2024 – 0,5 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,5 million de dollars a été comptabilisée dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – perte de réévaluation à la juste valeur de 0,8 million de dollars).

Le 22 janvier 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 50,0 millions de dollars américains. La période de trois (3) ans se termine le 22 janvier 2027. Selon les termes de ce swap, la Société obtiendra un taux de 0,25 %, sauf si le SOFR à 1 mois tombe en dessous de 2,95 % ou dépasse 5,50 %. Si le SOFR à 1 mois tombe en dessous de 2,95 %, la Société paiera la différence entre le taux en vigueur et 2,95 %. Un actif dérivé de moins de 0,1 million de dollars a été comptabilisé au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de moins de 0,1 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain inférieur à 0,1 million de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – gain de réévaluation à la juste valeur de moins de 0,1 million de dollars).

Le 19 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 100,0 millions de dollars. La période de trois ans se termine le 17 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,79 %. Un passif dérivé de 0,9 million de dollars a été comptabilisé au

30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 0,1 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain de 1,1 million de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – 0, 1 million de dollars).

Le 24 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 50,0 millions de dollars. La période de trois ans se termine le 24 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,77 %. Un passif dérivé de 0,5 million de dollars a été comptabilisé au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 0,1 million de dollars). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 0,5 million de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – 0,1 million de dollars).

Stratégie axée sur des intervalles forfaitaires

Le 8 avril 2025, la Société a conclu un contrat d'un an reposant sur une stratégie axée sur des intervalles forfaitaires. Il s'agit d'une option vendue dont le rendement augmente si le taux de change se maintient dans une fourchette préétablie. Le contrat prévoie la surveillance mensuelle du taux de change $ US/$ CA et peut déclencher une obligation d'un montant nominal de 1,0 million de dollars américains si les taux tombent en dessous ou excèdent les limites établies. Un actif dérivé de moins de 0,1 million de dollars a été comptabilisé au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé nul). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain de moins de 0,1 million de dollars a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – néant).

Les swaps ont été présentés aux états consolidés de la situation financière comme suit :

(En milliers $)	**Swaps de devises et de taux d'intérêt**	**Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 1 an (stratégie axée sur des intervalles forfaitaires)**	**Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 3 ans**	**Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans**	**Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**	**$**
Tranche à court terme des actifs dérivés	—	36	70	—	—	106
Tranche à long terme des actifs dérivés	—	—	12	—	—	12
Total des actifs dérivés	**—**	**36**	**82**	**—**	**—**	**118**
Tranche à court terme des passifs dérivés	(656)	—	—	(509)	(250)	(1 415)
Tranche à long terme des passifs dérivés	—	—	—	(424)	(209)	(633)
Total des passifs dérivés	**(656)**	**—**	**—**	**(933)**	**(459)**	**(2 048)**

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

(En milliers $)	**2025**
	$
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 30 novembre 2024	**2 142**
Remboursement de contreparties éventuelles	**(2 365)**
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	**223**
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 30 novembre 2025	**—**

Le tableau ci-dessous présente la composition aux 30 novembre 2025 et 2024 des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

(En milliers $)	**30 novembre 2025**	**30 novembre 2024**
	$	$
Juste valeur de l'obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.	**—**	2 142
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3	**—**	2 142

EXPOSITION AU RISQUE FINANCIER

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2025.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs et de ses créances liées à des contrats de location-financement. Les soldes présentés aux états consolidés de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement est limité puisque, sauf en ce qui a trait aux montants à recevoir d'établissements établis à l'international, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration de son risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain ($ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-

Unis. Au 30 novembre 2025, 275,0 millions de dollars américains (30 novembre 2024 – 308,0 millions de dollars américains) avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable.

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Aux 30 novembre 2025 et 2024, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises étrangères :

(En milliers $)	**2025**		2024	
	$ US	**$ CA**	$ US	$ CA
Actifs financiers				
Trésorerie	**2 370**	**3 313**	8 573	12 011
Débiteurs	**482**	**674**	631	884
Passifs financiers				
Créditeurs et dépôts	**(190)**	**(266)**	(624)	(874)
Dette à long terme	**(275 000)**	**(384 423)**	(308 000)	(431 508)
Passifs financiers nets	**(272 338)**	**(380 702)**	(299 420)	(419 487)

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait une perte de 13,6 millions de dollars $ (2024 – perte de 15,0 millions de dollars) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable. La Société peut à l'occasion conclure des contrats sur dérivés de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer son exposition au risque de flux de trésorerie; les engagements à long terme doivent être approuvés par le conseil pour s'assurer qu'ils respectent la stratégie de gestion des risques de la Société. Au 30 novembre 2025, la Société détient des swaps de taux d'intérêt variable contre fixe afin de couvrir une partie du risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés à sa dette à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, en fonction de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception par le prêteur du risque présenté par la Société, la marge qui s'ajoute aux taux de référence, comme le SOFR, le CORRA ou les taux préférentiels, pourrait varier et, de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 633,8 millions de dollars (30 novembre 2024 – 704,6 millions de dollars) était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2025. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 6,3 millions de dollars par année (2024 – 7,0 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2025, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900,0 millions de dollars (30 novembre 2024 – 900,0 millions de dollars), y compris une clause accordéon de 300,0 millions de dollars (30 novembre 2024 – 300,0 millions de dollars) sous réserve de l'approbation des prêteurs, pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2025 :

(En millions $)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer	123,6	123,6	123,6	—	—	—
Dette à long terme [1]	632,2	633,8	—	—	—	633,8
Intérêts sur la dette à long terme [1]	s.o.	54,8	19,3	19,3	16,2	—
Obligations locatives	498,8	572,0	64,2	64,2	110,3	333,3
	1 254,6	**1 384,2**	**207,1**	**83,5**	**126,5**	**967,1**

[1] *Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.*

APERÇU À COURT TERME

MTY continue d'évoluer dans un environnement opérationnel dynamique. Les conditions macroéconomiques continuent de poser des obstacles à court terme, et la Société met activement en œuvre une série d'initiatives stratégiques afin de bien positionner ses activités pour la croissance lorsque l'environnement s'améliorera. Ces initiatives comprennent notamment l'innovation en matière de menus, le maintien de la qualité et de la cohérence des produits, l'amélioration de l'expérience client tant en ligne qu'en restaurant, ainsi que le renforcement d'une proposition de valeur solide à l'échelle de ses enseignes.

Le pipeline de futurs établissements demeure robuste. Le nombre net positif d'ouvertures enregistré au cours du trimestre a été conforme aux attentes. MTY continue de prévoir une accélération du rythme des ouvertures au cours des prochains trimestres, à l'exception de la saisonnalité habituelle du premier trimestre, et observe toujours une forte demande pour ses marques, en particulier les plus importantes.

La direction souligne que certaines incertitudes macroéconomiques et liées aux politiques publiques pourraient avoir une incidence sur la performance. À ce jour, MTY n'a constaté que des impacts directs modestes liés aux tarifs. Tant au Canada qu'aux États-Unis, la Société s'approvisionne principalement auprès de fournisseurs locaux, ce qui contribue à limiter son exposition potentielle aux effets des tarifs. La direction demeure confiante quant à sa capacité de gérer les impacts éventuels grâce à la solidité de sa chaîne d'approvisionnement et de ses capacités d'approvisionnement, à des ajustements stratégiques des menus et, au besoin, à des mesures de tarification.

La direction s'attend à une stabilité des marges du BAIIA ajusté normalisé dans l'ensemble de ses trois secteurs d'activité, bien que la Société puisse connaître certaines fluctuations des marges des restaurants corporatifs, comme ce fut le cas au cours du trimestre. Dans l'ensemble, la direction demeure confiante quant à sa capacité d'améliorer les marges grâce à une croissance positive du nombre d'unités, à des gains d'efficience accrus et à la poursuite de la réduction du nombre d'établissements propriétaires moins rentables.

Enfin, la direction continue de s'attendre à générer de solides flux de trésorerie disponibles jusqu'en 2026, soutenus par des dépenses en immobilisations inférieures à celles de l'exercice précédent.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

La responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante se rapportant à la Société est portée à la connaissance de la direction à point nommé, de sorte que l'information qui doit être communiquée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières soit saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société n'a apporté aucun changement ni correctif significatifs à ses contrôles internes ou à d'autres facteurs susceptibles d'affecter de façon notable les contrôles internes. Le chef de la direction et le chef de la direction financière revoient régulièrement l'efficacité de la conception et de l'exécution des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société et ils les réévaluent chaque trimestre. Au 30 novembre 2025, le chef de la direction et le chef de la direction financière se sont déclarés satisfaits de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

Contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière

La responsabilité d'exercer et de maintenir un contrôle interne sur la présentation de l'information financière incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière. Le contrôle interne sur la présentation de l'information financière de la Société est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers qui seront publiés sont préparés conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ainsi que la direction ont conclu, après avoir procédé à une évaluation et au mieux de leur connaissance, qu'il n'y a eu aucun changement au contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025 qui ait affecté ou ait raisonnablement pu affecter de façon notable le contrôle interne exercé par la Société sur la présentation de l'information financière.

Limites des contrôles et procédures

Tout système de contrôle comporte des limites intrinsèques qui en affectent l'efficacité, notamment la possibilité d'une erreur humaine et la faculté de passer outre aux contrôles et procédures ou de les contourner. De plus, les jugements posés lors d'une prise de décision peuvent être faussés et un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. Un système de contrôle efficace ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs de contrôle du système sont effectivement atteints. Par conséquent, la direction de la Société, dont son chef de la direction et le chef de la direction financière, ne s'attend pas à ce que le système de contrôle puisse prévenir ou détecter toutes les erreurs ou fraudes.

Enfin, les projections tirées de l'évaluation ou de l'examen de l'efficacité d'un système de contrôle sont soumises au risque qu'au fil du temps, les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans l'environnement d'exploitation de l'entité ou en raison d'une détérioration du degré d'adhérence aux politiques ou procédures.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours de son chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures ainsi que le contrôle interne exercé sur la présentation de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés de la Société. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, ces entités ad hoc représentent 0,2 % des actifs à court terme de la Société, 0,0 % de ses actifs à long terme, 0,1 % de ses passifs à court terme, 0,0 % de ses passifs à long terme, 1,0 % de ses produits et 0,0 % de son résultat net.

Éric Lefebvre, CPA, MBA
Chef de la direction

Renée St-Onge, CPA
Chef de la direction financière

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Liste des acquisitions

D'autres enseignes se sont ajoutées par le biais d'acquisitions :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100 %	18	—
La Crémière	2001	100 %	71	3
Croissant Plus	2002	100 %	18	2
Cultures	2003	100 %	24	—
Thaï Express	Mai 2004	100 %	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100 %	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100 %	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100 %	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100 %	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100 %	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100 %	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100 %	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100 %	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100 %	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100 %	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100 %	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100 %	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100 %	14	—
SushiGo	Juin 2013	100 %	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100 %	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaïZone	Septembre 2013 Mars 2015	80 % + 20 %	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014 Septembre 2018	90 % + 10 %	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100 %	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise permanente	Novembre 2014	100 %	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100 %	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60 % + 40 %	13	4
Kahala Brands ltée - Cold Stone Creamery, Blimpie, Taco Time, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie`s New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100 %	2 839	40
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100 %	167	16

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
La Diperie	Décembre 2016 Mars 2019	60 % + 5 %	5	—
Steak Frites St-Paul et Giorgio Ristorante	Mai 2017 Septembre 2018	83,25 % + 9,25 %	15	—
The Works Gourmet Burger Bistro	Juin 2017	100 %	23	4
Dagwoods La Sandwicherie	Septembre 2017	100 %	20	2
The Counter Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	36	3
Built Custom Burgers	Décembre 2017	100 %	5	—
Groupe Restaurants Imvescor – Bâton Rouge, Pizza Delight, Scores, Toujours Mikes et Ben & Florentine	Mars 2018	100 %	253	8
Grabbagreen	Mars 2018	100 %	26	1
Timothy's World Coffee et Mmmuffins – licence de franchise perpétuelle	Avril 2018	100 %	32	7
SweetFrog Premium Frozen Yogurt	Septembre 2018	100 %	331	—
Casa Grecque	Décembre 2018	100 %	31	—
South Street Burger	Mars 2019	100 %	24	13
Papa Murphy's	Mai 2019	100 %	1 301	103
Yuzu Sushi	Juillet 2019	100 %	129	—
Allô! Mon Coco	Juillet 2019	100 %	40	—
Turtle Jack's Muskoka Grill, COOP Wicked Chicken et Frat's Cucina	Décembre 2019	70 %	20	3
Küto Comptoir à Tartares	Décembre 2021	100 %	31	—
BBQ Holdings – Famous Dave's, Village Inn, Barrio Queen, Granite City, Real Urban Barbecue, Tahoe Joe's Steakhouse, Bakers Square, Craft Republic, Fox & Hound et Champps	Septembre 2022	100 %	198	103
Wetzel's Pretzels	Décembre 2022	100 %	328	38
Sauce Pizza and Wine	Décembre 2022	100 %	—	13

Définition d'indicateurs hors PCGR

Les indicateurs hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôt aux pages 16 et 24.
BAIIA ajusté normalisé	Il correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation (à l'exclusion des coûts de transactions rattachés aux acquisitions et des coûts de mise en œuvre du projet SAP). Se reporter au rapprochement du BAIIA ajusté normalisé et du résultat avant impôt aux pages 16 et 24.
Résultat net par action ajusté	Représente le résultat net attribuable aux propriétaires, déduction faite des profits (pertes) de change réalisés et latents, après effet fiscal, divisé par le nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué.
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers	Il s'agit de la somme : des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation; des flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles; et des flux de trésorerie provenant des produits de cessions d'immobilisations corporelles, déduction faite des paiements de loyers.

Définition de ratios hors PCGR

Les ratios hors PCGR suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

BAIIA ajusté en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.
BAIIA ajusté normalisé en % des produits	Il correspond au BAIIA ajusté normalisé divisé par les produits.
Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers par action diluée	Ils correspondent aux flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers, divisés par le nombre d'actions sur une base diluée.
Ratio dette-BAIIA	Il se définit comme le total de la dette courante et à long terme divisé par le BAIIA tel que défini dans la convention de crédit.

Définition d'indicateurs financiers supplémentaires

La direction présente les indicateurs financiers supplémentaires suivants puisqu'ils ont été identifiés comme des indicateurs pertinents pour évaluer la performance de la Société.

Les indicateurs financiers supplémentaires suivants figurent dans l'analyse présentée au présent rapport de gestion :

Flux de rentrées récurrents	Ils comprennent les redevances et autres produits de franchisage qui sont gagnés sur une base régulière conformément aux contrats de franchise en place.
Charges incompressibles	Elles comprennent les subventions gouvernementales dont le contrôle direct échappe à la direction et les redevances versées à des tiers.
Charges compressibles	Elles comprennent les salaires, les frais de consultation et honoraires professionnels et les autres frais administratifs sur lesquels la direction exerce un contrôle direct.
Variation des produits et charges récurrents	Elle comprend les flux de rentrées récurrents, les charges compressibles, les redevances versées à des tiers, les loyers (abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16), et les produits et charges de la transformation des aliments, distribution et vente au détail et des fonds promotionnels.
Chiffre d'affaires d'établissements comparables	Il s'agit du chiffre d'affaires comparatif des établissements ouverts pendant au moins 13 mois ou qui ont été acquis il y a plus que 13 mois.
Chiffre d'affaires réseau	Il s'agit du chiffre d'affaires de tous les établissements existants, y compris ceux qui ont fermé ou ouvert durant la période, de même que du chiffre d'affaires de nouveaux concepts acquis à compter de la date de clôture de l'opération.
Ventes en ligne	Il s'agit des ventes faites à la clientèle à partir de plateformes de commande en ligne.

Flux de trésorerie disponibles, déduction faite des paiements de loyers [1] par rapport aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

	Trimestres clos en							
(En milliers $)	**Février 2024**	**Mai 2024**	**Août 2024**	**Novembre 2024**	**Février 2025**	**Mai 2025**	**Août 2025**	**Novembre 2025**
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	54 178	40 558	66 355	43 716	58 802	40 160	39 009	46 180
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 011)	(7 265)	(6 375)	(4 036)	(3 665)	(4 382)	(2 681)	(2 777)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(298)	(356)	(808)	(1 577)	(889)	(827)	(81)	(242)
Produit de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	314	—	—	—	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	564	2 320	801	617	1 109	213	486	5 867
Paiements nets de loyers	(10 511)	(10 936)	(10 702)	(11 666)	(11 830)	(11 542)	(10 914)	(11 378)
Flux de trésorerie disponibles déduction faite des paiements de loyers [1]	**36 922**	**24 321**	**49 271**	**27 368**	**43 527**	**23 622**	**25 819**	**37 650**

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs hors PCGR » de la section Information complémentaire.*

Chiffre d'affaires réseau [1] en lien avec les redevances

	Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2025						
	Canada			États-Unis/International			
(En millions $)	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau [1]	41,7	1 741,0	1 782,7	448,5	3 467,2	3 915,7	**5 698,4**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,17 %	—	—	5,01 %	—	**s.o.**
Redevances déclarées	—	90,0	—	—	173,7	—	**263,7**

	Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 novembre 2024						
	Canada			États-Unis/International			
(En millions $)	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau [1]	45,3	1 705,3	1 750,6	455,5	3 429,6	3 885,1	**5 635,7**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,27 %	—	—	5,10 %	—	**s.o**
Redevances déclarées	—	89,8	—	—	174,8	—	**264,6**

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2025						
	Canada			États-Unis/International			
(En millions $)	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau [1]	9,9	448,0	457,9	104,4	852,5	956,9	**1 414,8**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	4,98 %	—	—	4,69 %	—	**s.o.**
Redevances déclarées	—	22,3	—	—	40,0	—	**62,3**

	Chiffre d'affaires du trimestre clos le 30 novembre 2024						
	Canada			États-Unis/International			
(En millions $)	Établissements propriétaires	Franchises	Total	Établissements propriétaires	Franchises	Total	**TOTAL**
Chiffre d'affaires réseau [1]	13,9	427,7	441,6	111,4	818,9	930,3	**1 371,9**
Produits de redevances en % des ventes des franchises	—	5,28 %	—	—	4,95 %	—	**s.o.**
Redevances déclarées	—	22,6	—	—	40,5	—	**63,1**

[1] *Une définition figure à la rubrique « Définition d'indicateurs financiers supplémentaires » de la section Information complémentaire.*

Enseignes regroupées par type de concept de restauration

Restaurants-minute

America's Taco Shop
Blimpie
Built Custom Burgers
Bubble Tea Shop
Cakes'N'Shakes by La Dip
Café Dépôt
Chicken Strips and Dips
Cold Stone Creamery
Country Style
Cultures
Dagwoods La Sandwicherie
Extreme Pita
Frullati Café & Bakery
Jugo Juice
Kahala Coffee Traders
Kim Chi
Koryo Korean Barbeque
Koya Japan
La Crémière
La Diperie
Manchu Wok
Maui Wowi
Mr. Souvlaki
Mr. Sub
Muffin Plus
NrGize Lifestyle Café
Papa Murphy's
Planet Smoothie
Ranch One
Rocky Mountain Chocolate Factory
SenseAsian
Spice Bros
Sukiyaki
Surf City Squeeze
SweetFrog
Taco Time
Tasti D-Lite
TCBY
The Great Steak & Potato Company
Tiki Ming
Valentine
Van Houtte
Vanelli's
Vie & Nam
Villa Madina
Wasabi Grill & Noodle
Wetzel's Pretzels

Restaurants à service rapide

Baja Fresh Mexican Grill
Big Smoke Burger
Grabbagreen
Küto Comptoir à Tartares
La Salsa Fresh Mexican Grill
Mucho Burrito
Pinkberry
Real Urban Barbecue
Samurai Sam's Teriyaki Grill
South Street Burger
Sushi Go
Sushi Shop
Sushi-Man
Thaï Express
ThaïZone
Timothy's World Coffee
Tosto Quickfire Pizza Pasta
Yuzu Sushi

Restaurants à service complet

Allô! Mon Coco
Bakers Square
Barrio Queen
Bâton Rouge
Ben & Florentine
Casa Grecque
Champps
COOP Wicked Chicken
Famous Dave's
Giorgio Ristorante
Granite City
Johnnie's New York Pizzeria
Madisons New York Grill & Bar
Pizza Delight
Sauce Pizza & Wine
Scores
Steak Frites St-Paul
Tahoe Joe's Steakhouse
The Counter Custom Burgers
The Works Gourmet Burger Bistro
Toujours Mikes
Turtle Jack's Muskoka Grill
Tutti Frutti
Village Inn

États financiers consolidés de
Groupe d'Alimentation MTY inc.

Pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe d'Alimentation MTY inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 30 novembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés des résultats pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024;
- les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2025 et 2024;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024;
- les notes complémentaires, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502
Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Fondement de l’opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l’auditeur à l’égard de l’audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s’appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l’audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers consolidés pour l’exercice clos le 30 novembre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l’audit	Traitement de la question clé de l’audit dans le cadre de notre audit
Évaluation des pertes de valeur du goodwill, des marques de commerce, des droits de franchise et de franchise maîtresse Se référer à la note 3 – Méthodes comptables significatives, à la note 4 – Jugements comptables critiques et sources principales d’incertitude relative aux estimations, à la note 12 – Immobilisations incorporelles, à la note 13 – Goodwill et à la note 14 – Perte de valeur, des états financiers consolidés.	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Évaluer la façon dont la direction a déterminé les valeurs recouvrables des unités de goodwill et de certaines UGT, ce qui comprend les éléments suivants : – Vérifier l’exactitude mathématique des modèles d’actualisation des flux de trésorerie;

Question clé de l’audit	Traitement de la question clé de l’audit dans le cadre de notre audit
Au 30 novembre 2025, la Société présente un solde de goodwill, de marques de commerce (immobilisations incorporelles à durée d’utilité indéterminée), de droits de franchise et de franchise maîtresse (immobilisations incorporelles à durée d’utilité déterminée) respectivement de 692,8 millions $, de 885,4 millions $ et de 148,1 millions $. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à l’unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d’UGT (l’unité de goodwill) qui représentent le plus bas niveau au sein du groupe duquel le goodwill fait l’objet d’un suivi pour des besoins de gestion interne. Pour les droits de franchise et de franchise maîtresse ainsi que les marques de commerce, l’UGT pour lequel un mode d’affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé se situe au niveau de la marque et correspond au plus bas niveau auquel un actif ou un groupe d’actifs peut générer des entrées de trésorerie. Le goodwill et les marques de commerce font l’objet d’un test de dépréciation annuellement, au 1er septembre ou plus fréquemment lorsqu’il y a un indice de dépréciation. Les droits de franchise et de franchise maîtresse sont soumis à un test annuel conjointement avec celui des marques de commerce, au niveau de la marque, ou chaque fois qu’il existe une indication que l’actif a pu subir une perte de valeur. Si la valeur recouvrable estimée d’une UGT ou d’une unité de goodwill est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l’UGT ou de l’unité de goodwill est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net. Au 1er septembre 2025, la direction estimait les valeurs recouvrables des UGT ou des unités de goodwill selon des calculs de leur valeur d’utilité en utilisant un modèle d’actualisation des flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées touchent les flux de trésorerie d’exploitation prévisionnels (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ou BAIIA) ainsi que les taux d’actualisation. Selon l’évaluation de la direction, des pertes de valeur de 8,3 millions $ liées aux marques de commerce et de 0,7 million $ liées aux droits de franchise et de franchise maîtresse ont été comptabilisées au cours de l’exercice.	– Évaluer le caractère raisonnable des flux de trésorerie d’exploitation prévisionnels utilisés par la direction dans les modèles d’actualisation des flux de trésorerie d’exploitation prévisionnels (BAIIA) en considérant les performances passées et actuelles des soldes du goodwill et des UGT; – Obtenir l’aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l’évaluation pour tester le caractère approprié des modèles utilisés et le caractère raisonnable des taux d’actualisation appliqués par la direction sur la base des données disponibles de sociétés comparables; – Tester les données sous-jacentes utilisées dans les modèles d’actualisation des flux de trésorerie.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison (i) du caractère significatif des soldes du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise et de franchise maîtresse et (ii) du jugement important exercé par la direction pour déterminer les valeurs recouvrables des unités de goodwill et des UGT, y compris les hypothèses clés. Cela a entraîné un degré élevé de subjectivité et d'importants travaux d'audit dans la mise en œuvre des procédures d'audit portant sur les hypothèses clés. Des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation nous ont assistés dans la mise en œuvre de nos procédures.	

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons pas ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Andrew Popliger.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.[1]

Montréal (Québec)
Le 18 février 2026

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique nº A125677

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés des résultats

Pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2025	2024
		$	$
Produits	25 & 29	**1 190 169**	1 159 604
Charges			
Charges d'exploitation	26 & 29	**901 888**	896 567
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation	10 & 11	**59 090**	59 949
Amortissement – immobilisations incorporelles	12	**32 684**	31 870
Intérêts sur la dette à long terme		**35 007**	46 515
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	10	**10 887**	11 205
(Reprise) perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	10	**(535)**	1 259
Perte de valeur nette – immobilisations corporelles et incorporelles	14	**14 867**	72 947
		1 053 888	1 120 312
Autres produits (charges)			
Profit (perte) de change latent(e)		**1 792**	(21 763)
Produits d'intérêts		**343**	627
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		**653**	407
(Perte) profit à la cession d'immobilisations corporelles		**(192)**	194
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	23	**(635)**	(596)
Restructuration		**—**	(2 487)
Gain sur extinction de dette		**—**	131
		1 961	(23 487)
Bénéfice avant impôt		**138 242**	15 805
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	28		
Exigible		**30 686**	17 933
Différé		**(11 836)**	(26 764)
		18 850	(8 831)
Résultat net		**119 392**	24 636
Résultat net attribuable aux :			
Propriétaires		**118 992**	24 170
Participations ne donnant pas le contrôle		**400**	466
Résultat net		**119 392**	24 636
Résultat net par action	22		
De base et dilué		**5,18**	1,01

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens)

	Notes	2025	2024
		$	$
Résultat net		**119 392**	24 636
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net			
Conversion de devises			
(Perte) Profit latent provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger		**(3 865)**	37 708
Couverture de flux de trésorerie			
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	23	**(1 507)**	3 285
Reclassement aux résultats de la perte réalisé sur des instruments financiers	23	**(3 691)**	(4 497)
Économie (charge) d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie		**961**	(2 261)
		(8 102)	34 235
Total du résultat global		**111 290**	58 871
Total du résultat global attribuable aux :			
Propriétaires		**110 890**	58 405
Participations ne donnant pas le contrôle		**400**	466
		111 290	58 871

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens)

		Réserves							
	Capital-actions	Autres	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global (note 20)	Réserves totales	Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2023	301 779	(850)	5 649	25 470	30 269	479 364	811 412	1 477	812 889
Résultat net pour l'exercice clos le 30 novembre 2024	—	—	—	—	—	24 170	24 170	466	24 636
Autres éléments du résultat global	—	—	—	34 235	34 235	—	34 235	—	34 235
Total du résultat global	—	—	—				58 405	466	58 871
Actions rachetées et annulées (note 19)	(11 186)	—	—	—	—	(30 629)	(41 815)	—	(41 815)
Dividendes	—	—	—	—	—	(26 811)	(26 811)	(330)	(27 141)
Rémunération à base d'actions (note 21)	—	—	646	—	646	—	646	—	646
Solde au 30 novembre 2024	290 593	(850)	6 295	59 705	65 150	446 094	801 837	1 613	803 450
Résultat net pour l'exercice clos le 30 novembre 2025	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**118 992**	**118 992**	**400**	**119 392**
Autres éléments du résultat global	**—**	**—**	**—**	**(8 102)**	**(8 102)**	**—**	**(8 102)**	**—**	**(8 102)**
Total du résultat global	**—**	**—**	**—**	**(8 102)**	**(8 102)**	**118 992**	**110 890**	**400**	**111 290**
Actions rachetées et annulées (note 19)	**(7 310)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(20 430)**	**(27 740)**	**—**	**(27 740)**
Dividendes	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(30 302)**	**(30 302)**	**(96)**	**(30 398)**
Rémunération à base d'actions (note 21)	**—**	**—**	**417**	**—**	**417**	**—**	**417**	**—**	**417**
Acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle	**—**	**850**	**—**	**—**	**850**	**464**	**1 314**	**(1 314)**	**—**
Solde au 30 novembre 2025	**283 283**	**—**	**6 712**	**51 603**	**58 315**	**514 818**	**856 416**	**603**	**857 019**

La Société a déclaré et versé les dividendes suivants :

	2025	2024
	$	$
1.320 $ par action ordinaire (2024 – 1.118 $ par action ordinaire)	**30 302**	26 811

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 30 novembre 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens)

	Notes	2025	2024
		$	$
Actifs			
À court terme			
Trésorerie		**51 989**	50 409
Débiteurs	7	**92 056**	81 240
Stocks	8	**17 518**	20 002
Actifs détenus en vue de la vente	9	**1 125**	4 365
Tranche à court terme des prêts à recevoir et autres créances		**2 164**	1 495
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	10	**74 693**	76 152
Actif d'impôt exigible		**7 871**	6 757
Tranche à court terme des actifs dérivés	23	**106**	3 674
Autres actifs		**6 904**	5 199
Charges payées d'avance et dépôts		**15 195**	13 855
		269 621	263 148
Prêts à recevoir et autres créances		**3 732**	2 499
Créances liées à des contrats de location-financement	10	**241 312**	231 652
Actifs liés aux coûts de contrats		**8 268**	7 949
Actifs d'impôt différés		**1 979**	9 701
Actifs dérivés	23	**12**	177
Immobilisations corporelles	11	**81 662**	103 916
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	**162 815**	185 168
Immobilisations incorporelles	12	**1 048 325**	1 088 314
Goodwill	13	**692 752**	693 835
		2 510 478	2 586 359
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		**123 600**	134 390
Provisions	15	**3 922**	3 866
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation	16	**142 236**	157 534
Passif d'impôt exigible		**12 807**	5 083
Tranche à court terme des produits différés et dépôts	17	**14 868**	15 827
Tranche à court terme de la dette à long terme	18	**—**	2 464
Tranche à court terme des passifs dérivés	23	**1 415**	—
Tranche à court terme des obligations locatives	10	**106 472**	110 910
Passifs détenus en vue de la vente	9	**616**	2 964
		405 936	433 038
Dette à long terme	18	**632 172**	704 141
Obligations locatives	10	**392 365**	404 228
Produits différés et dépôts	17	**60 024**	57 660
Impôt sur le résultat différé		**162 329**	183 842
Passifs dérivés	23	**633**	—
		1 653 459	1 782 909

	Notes	2025	2024
		$	$
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
Capital-actions	19	**283 283**	290 593
Réserves		**58 315**	65 150
Bénéfices non distribués		**514 818**	446 094
		856 416	801 837
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		**603**	1 613
		857 019	803 450
		2 510 478	2 586 359

Approuvé par le conseil d'administration le 18 février 2026

_____, Director

_____, Director

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024

(En milliers de dollars canadiens)

	Notes	2025	2024
		$	$
Activités d'exploitation			
Résultat net		**119 392**	24 636
Rajustements :			
Intérêts sur la dette à long terme		**35 007**	46 515
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	10	**10 887**	11 205
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation		**59 090**	59 949
Amortissement – immobilisations incorporelles	12	**32 684**	31 870
(Reprise) perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	10	**(535)**	1 259
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	14	**14 867**	72 947
Profit (perte) de change latent(e)		**(6 029)**	18 136
Profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		**(4 656)**	(1 636)
(Perte) profit à la cession d'immobilisations corporelles		**192**	(194)
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	23	**635**	596
Gain sur extinction de dette		**—**	(131)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat		**18 850**	(8 831)
Rémunération à base d'actions		**417**	646
		280 801	256 967
Impôt sur le résultat (payé)		**(26 384)**	(7 433)
Intérêts versés		**(36 750)**	(47 009)
Autres		**(1 907)**	3 882
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	30	**(31 609)**	(1 600)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		**184 151**	204 807
Activités d'investissement			
Remboursement (émission) de prêts à recevoir et autres créances		**48**	(427)
Acquisition d'immobilisations corporelles	11	**(13 505)**	(24 687)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	12	**(2 039)**	(3 039)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		**7 675**	4 302
Produit de la cession d'immobilisations incorporelles		**—**	314
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		**(7 821)**	(23 537)

		2025	2024
		$	$
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		**—**	22 785
Remboursement sur la dette à long terme	30	**(69 870)**	(102 306)
Paiements nets de loyers	10	**(45 664)**	(43 815)
Actions rachetées et annulées	19	**(27 740)**	(41 815)
Coûts de financement capitalisés	30	**(1 172)**	(1 052)
Produit de la cession du swap de taux d'intérêt fixe SOFR	23	**—**	6 562
Dividendes payés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales		**(96)**	(330)
Dividendes versés		**(30 302)**	(26 811)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		**(174 844)**	(186 782)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		**1 486**	(5 512)
Effet des taux de change sur la trésorerie		**94**	(2 974)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		**50 409**	58 895
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**51 989**	50 409

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Table des matières

1.	Description des activités	9
2.	Base d'établissement	9
3.	Méthodes comptables significatives	11
4.	Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations	21
5.	Modifications comptables	22
6.	Modifications comptables futures	23
7.	Débiteurs	24
8.	Stocks	24
9.	Actifs et passifs détenus en vue de la vente	25
10.	Contrats de location	25
11.	Immobilisations corporelles	30
12.	Immobilisations incorporelles	31
13.	Goodwill	32
14.	Perte de valeur	32
15.	Provisions	35
16.	Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation	36
17.	Produits différés et dépôts	36
18.	Dette à long terme	37
19.	Capital-actions	38
20.	Cumul des autres éléments du résultat global	39
21.	Options sur actions	40
22.	Résultat net par action	41
23.	Instruments financiers	41
24.	Informations sur le capital	47
25.	Produits	48
26.	Charges d'exploitation	49
27.	Garantie	50
28.	Impôt sur le résultat	50
29.	Information sectorielle	53
30.	État des flux de trésorerie	55

1. Description des activités

Le Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») est un franchiseur exerçant ses activités dans le secteur de la restauration rapide et à service complet. Ses activités consistent à franchiser des concepts, à exploiter des établissements lui appartenant et à vendre des produits au détail sous une multitude d'enseignes. La Société exploite également deux centres de distribution et deux usines de transformation des aliments, tous situés dans la province de Québec.

La Société a été constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et est inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). Son siège social se situe au 8210, route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent (Québec).

2. Base d'établissement

Méthode d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers le 18 février 2026.

Les méthodes comptables significatives décrites ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes visées par les états financiers consolidés.

Les états financiers ont été dressés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'indiquent les méthodes comptables décrites ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou qu'il soit estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur, aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers, est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait :

- Aux opérations de location, qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 16, Contrats de location; et
- Aux évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans IAS 2, Stocks, ou la valeur d'utilité dans IAS 36, Dépréciation d'actifs.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie en fonction du niveau (1, 2 ou 3) auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité; cette hiérarchie est décrite ci-dessous :

- Les données d'entrée de niveau 1 sont les cours (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants des tableaux sont arrondis au millier de dollars (000 $) le plus près, sauf indication contraire.

2. Base d'établissement (suite)

Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des entités (y compris des entités ad hoc) contrôlées par la Société et ses filiales. La Société a le contrôle lorsqu'elle :

- Détient le pouvoir sur l'entité émettrice;
- Est exposée, ou a le droit, à des rendements variables, en raison de ses liens avec l'entité émettrice; et
- A la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Les principales filiales sont les suivantes :

	Participation aux capitaux propres		
Principales filiales	2025	2024	Monnaie fonctionnelle
	%	%	
MTY Franchising Inc.	100	100	Dollar canadien
MTY Franchising USA, Inc.	100	100	Dollar américain
Kahala Brands Inc.	100	100	Dollar américain
Papa Murphy's Holdings Inc.	100	100	Dollar américain
BBQ Holdings, Inc.	100	100	Dollar américain
Wetzel's Pretzels, LLC	100	100	Dollar américain

La Société réévalue si elle contrôle l'entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus ont changé.

Si la Société ne détient pas la majorité des droits de vote dans une entité émettrice, elle a des droits qui sont suffisants pour lui conférer le pouvoir lorsqu'elle a la capacité pratique de diriger unilatéralement les activités pertinentes de l'entité émettrice. La Société prend en considération tous les faits et circonstances pertinents lorsqu'elle évalue si les droits de vote qu'elle détient dans l'entité émettrice sont suffisants pour lui conférer le pouvoir, y compris les suivants :

- Le nombre de droits de vote que la Société détient par rapport au nombre de droits de vote détenus respectivement par d'autres et à leur dispersion;
- Les droits de vote potentiels détenus par la Société, d'autres détenteurs ou d'autres parties;
- Les droits découlant d'autres accords contractuels; et
- Les autres faits et circonstances, le cas échéant, qui indiquent que la Société a, ou n'a pas, la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes au moment où les décisions doivent être prises, y compris les tendances du vote lors des précédentes assemblées des actionnaires.

La Société consolide une filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesse de la consolider lorsqu'elle en perd le contrôle. Précisément, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans les états des résultats et des autres éléments du résultat global à compter de la date où la Société acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Le résultat net et chaque composant des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global total des filiales est attribué aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour ces dernières.

Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec celles de la Société.

Les transactions, charges, soldes et produits intersociétés sont tous entièrement éliminés lors de la consolidation.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle; les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués en utilisant cette monnaie. La monnaie fonctionnelle est celle de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

2. Base d'établissement (suite)

Monnaie fonctionnelle et de présentation (suite)

Les actifs et passifs d'un établissement à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société sont convertis dans la monnaie de présentation au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de change qui résultent de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les réserves. Lors de la sortie totale ou partielle de l'investissement dans un établissement à l'étranger, l'écart de conversion des monnaies étrangères ou une partie de celui-ci sera comptabilisé à l'état des résultats en tant qu'autres produits (charges).

3. Méthodes comptables significatives

Comptabilisation des produits

Les méthodes comptables de la Société sont résumées ci-dessous.

Produits tirés des établissements franchisés

i. Les redevances sont fondées soit sur un pourcentage des ventes brutes déclarées par les franchisés, soit sur des frais mensuels fixes. Elles sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement, au fur et à mesure qu'elles sont acquises, selon la teneur de l'accord visé.
ii. Les droits d'entrée (droits de franchise initiaux) sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de franchise lorsque les obligations d'exécution rattachées aux droits de franchise sont remplies. L'amortissement commence à l'ouverture du restaurant.
iii. Les droits payés d'avance en lien avec les ententes-cadres de licence sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée des ententes-cadres de licence.
iv. Les droits de renouvellement et de transfert sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de contrat de franchise visé.
v. Les produits tirés de la construction et de la rénovation de restaurants sont comptabilisés lorsque la construction ou la rénovation sont complétées.
vi. La Société touche des revenus locatifs de certains contrats de location qu'elle détient, de même que de la location d'enseignes. Les revenus locatifs qui ne sont pas inclus dans l'évaluation de la créance liée à un contrat de location financement en vertu d'IFRS 16 sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location visé.
vii. La Société comptabilise des produits de droits abandonnés proportionnellement à l'exercice des droits rattachés à chaque carte-cadeau, en se fondant sur le profil historique de présentation des cartes-cadeaux pour paiement. La Société facture en outre divers frais de programme à ses franchisés à mesure que les cartes-cadeaux sont présentées pour paiement. Notons que ceci ne s'applique pas au passif lié à des cartes-cadeaux repris lors d'une acquisition d'entreprise, lequel est comptabilisé à la juste valeur à la date d'acquisition.
viii. La Société reçoit des contreparties de certains fournisseurs; celles-ci sont généralement gagnées en fonction de la valeur des achats effectués pendant l'exercice. Les ententes qui comprennent, outre des frais courants, des frais d'entrée payés d'avance, sont comptabilisées selon la méthode linéaire sur leur durée respective. Les contreparties de fournisseurs sont comptabilisées en tant qu'autres produits de franchisage au fur et à mesure de leur acquisition.

Produits tirés de la transformation des aliments, de la distribution et de la vente au détail

Les produits liés à la transformation des aliments, à la distribution et à la vente au détail sont comptabilisés lorsque le client a le contrôle des biens, ce qui survient généralement lorsqu'ils sont livrés au client ou reçus par celui-ci, selon les conditions spécifiques de l'entente.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Produits tirés des cotisations à un fonds promotionnel

Les cotisations aux fonds promotionnels sont fondées sur un pourcentage du chiffre d'affaires brut déclaré par les franchisés. Les transferts de ces cotisations aux fonds promotionnels sont comptabilisés séparément et inclus aux créditeurs et charges à payer. La Société n'est pas autorisée à retenir les cotisations ainsi versées et est tenue d'utiliser ces fonds aux seules fins de défrayer les restaurants d'enseignes spécifiques de leur publicité et de leur marketing. La Société facture parfois des frais pour l'administration des fonds promotionnels. Les montants combinés payables résultants des fonds promotionnels totalisent des surplus de 19 485 $ (30 novembre 2024 – 25 421 $). Ces montants sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Produits tirés des établissements appartenant à la Société

Les produits tirés des établissements appartenant à la Société sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients.

Location

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des contrats de location à l'égard d'emplacements franchisés et d'établissements propriétaires, de bureaux et d'équipements.

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise les obligations locatives et les actifs au titre de droit d'utilisation correspondants, sauf dans le cas des contrats de location à court terme et des contrats de location d'actifs de faible valeur, qui sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat visé. La Société comptabilise la dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et les intérêts sur les obligations locatives. Selon IFRS 16, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation conformément à IAS 36.

La Société en tant que bailleur

Lorsque la Société conclut un contrat de sous-location en tant que bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location comme deux contrats distincts. La Société doit alors classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location financement ou en tant que contrat de location simple par rapport à l'actif au titre de droits d'utilisation issu du contrat de location principal. Dans le cas d'un contrat de sous-location classé en tant que contrat de location financement, la Société décomptabilise l'actif au titre de droits d'utilisation issu du contrat de location principal qui est transféré au sous-locataire et comptabilise une créance liée à un contrat de location financement. En qualité de bailleur intermédiaire, la Société conserve l'obligation locative issue du contrat de location principal dans son état consolidé de la situation financière. Pendant la durée du contrat de sous-location, la Société comptabilise à la fois les produits financiers se rapportant au contrat de sous-location et des charges d'intérêts se rapportant au contrat de location principal.

Imposition

La charge d'impôt sur le résultat correspond à la somme de l'impôt actuellement exigible et de l'impôt différé.

Impôt exigible

L'impôt actuellement exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice et sur les ajustements aux provisions d'exercices précédents. Le bénéfice imposable diffère du bénéfice inscrit dans l'état consolidé des résultats en raison des éléments des produits ou des charges qui sont imposables ou déductibles pour d'autres exercices et des éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif de la Société lié à l'impôt exigible est calculé selon les taux d'imposition qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Imposition (suite)

Impôt différé

L'impôt différé est constaté pour les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôt différé sont généralement constatés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôt différé sont généralement constatés pour toutes les différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel pourront être imputées ces différences temporaires déductibles. Ces actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si les différences temporaires découlent d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale (autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs et passifs dans le cadre d'une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable ni le bénéfice comptable. En outre, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire découle de la comptabilisation initiale du goodwilll.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires déductibles générées par de telles participations ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable suffisant auquel pourra être imputée la différence temporaire et que la différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pour la période au cours de laquelle le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui étaient adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Impôt exigible et impôt différé pour l'exercice

L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils concernent des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont aussi comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, respectivement. Lorsque l'impôt exigible ou l'impôt différé est généré par la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises, l'incidence fiscale est comprise dans la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

Immobilisations corporelles

Les terrains et les bâtiments qui sont détenus pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, ou à des fins administratives, sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière à leur coût historique, déduction faite de l'amortissement cumulé (bâtiments) et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris tous les coûts directement attribuables à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Le matériel, les améliorations locatives, le matériel roulant et le matériel informatique sont présentés au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé de manière à éliminer le coût ou l'évaluation des actifs (autres que les terrains), diminué de leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité, au moyen de la méthode linéaire. Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement des estimations est comptabilisée de manière prospective.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Un élément d'immobilisations corporelles est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de l'utilisation continue de l'actif. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un élément d'immobilisations corporelles est déterminé comme étant la différence entre le produit des ventes et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé en résultat net.

L'amortissement est basé sur les durées suivantes :

Bâtiments	Linéaire	25 à 50 ans
Matériel	Linéaire	3 à 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Moindre de la durée du bail ou durée d'utilité
Matériel roulant	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 7 ans

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles acquises séparément

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée et qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est comptabilisé de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont revues à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement des estimations est comptabilisée de manière prospective. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée et qui sont acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises

Les immobilisations incorporelles acquises lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisées séparément du goodwill sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant, selon la même méthode que celle utilisée pour les immobilisations incorporelles acquises séparément. Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne sont pas amorties et sont par conséquent comptabilisées au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Décomptabilisation des immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle, déterminé comme étant la différence entre le produit net de la sortie de l'actif et sa valeur comptable, est comptabilisé en résultat net lors de la décomptabilisation de l'actif.

La Société révise à chaque période de présentation la durée d'amortissement de ses immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminée. La Société révise également à chaque période de présentation les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée afin d'établir si les événements et circonstances continuent de justifier que ces immobilisations incorporelles aient une durée d'utilité indéterminée.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Immobilisations incorporelles (suite)

Les immobilisations incorporelles suivantes figurent actuellement dans les livres de la Société :

Droits de franchise et droits de franchise maîtresse

Les droits de franchise et les droits de franchise maîtresse acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été comptabilisés à la juste valeur, fondée sur la méthode des bénéfices excédentaires au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Pour déterminer la juste valeur des droits de franchise et les droits de franchise maîtresse, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels, la durée moyenne du terme et le taux d'actualisation avant impôts. Ces immobilisations incorporelles sont généralement amorties de façon linéaire sur la durée des accords, qui varie généralement entre 10 et 20 ans.

Marques de commerce

Les marques de commerce acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises ont été comptabilisées à leur juste valeur au moment de l'acquisition, fondée sur la méthode d'exemption des redevances au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie, et elles ne sont pas amorties. Pour déterminer la juste valeur des marques de commerce, la Société a utilisé des hypothèses clés, telles que le chiffre d'affaires réseau projeté, le taux d'actualisation et le taux de redevances. Il a été déterminé que les marques de commerce avaient une durée d'utilité indéterminée en raison de la forte reconnaissance qui leur est associée et de leur capacité à générer des produits dans une conjoncture économique changeante, et ce pour une durée indéterminée.

Autres

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement un logiciel acheté ainsi que des permis de vente d'alcool qui ont été amortis de façon linéaire sur leur durée de vie.

Perte de valeur et reprise de perte de valeur des actifs à long terme

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et de ses immobilisations incorporelles afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable des actifs est estimée afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur (le cas échéant). Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'il est possible de déterminer un mode d'affectation raisonnable et cohérent, les actifs de support sont également affectés aux UGT prises individuellement, ou au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé. La majorité des immobilisations incorporelles de la Société n'ont pas de flux de rentrées indépendants de ceux générés par d'autres actifs et en conséquence, elles sont soumises au test de dépréciation de leurs UGT respectives. Pour les droits de franchise et droits de franchise maîtresse et les marques de commerce, l'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé se situe au niveau de la marque et correspond au plus bas niveau auquel un actif ou groupe d'actifs peut générer des entrées de trésorerie.

Les immobilisations incorporelles dont les durées d'utilité sont indéterminées sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il existe une indication que l'actif ait pu subir une perte de valeur. Les droits de franchise et droits de franchise maîtresse sont soumis à un test annuel conjointement avec celui des marques de commerce, au niveau de la marque, ou chaque fois qu'il existe une indication que l'actif a pu subir une perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, la valeur des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels est actualisée par application d'un taux d'actualisation après impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lesquels les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels (BAIIA) n'ont pas été ajustés.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Perte de valeur et reprise de perte de valeur des actifs à long terme (suite)

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif (ou d'une UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est ramenée à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net. La Société ne réduit pas la valeur comptable d'un actif en deçà du plus élevé de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou de sa valeur d'utilité.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine s'il existe un quelconque indice que les événements et les circonstances qui ont conduit à une perte de valeur au cours d'une année antérieure pour ses droits de franchise, ses droits de franchise maîtresse et ses marques de commerce puissent ne plus exister. S'il existe un tel indice, la Société doit estimer la valeur recouvrable de cet actif.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'UGT) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Perte de valeur du goodwill

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT (l'« unité de goodwill ») qui représentent le plus bas niveau au sein du groupe duquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Au 1er septembre 2024, la Société a réévalué les UGT dans la foulée de la réorganisation stratégique et du regroupement d'unités opérationnelles aux États-Unis. En raison des changements apportés à l'équipe de direction et au processus décisionnel général et des synergies globales résultant du regroupement de ces unités, il a été établi que Kahala Brands Inc. et Wetzel's Pretzels, LLC seraient regroupées afin de former l'unité de goodwill des États-Unis A, et que Papa Murphy's et BBQ Holdings Inc. seraient regroupées afin de former l'unité de goodwill des États-Unis B.

Aux 30 novembre 2024 et 2025, le goodwill est affecté comme suit :

Description de l'unité de goodwill	
Unité de goodwill du Canada	Un groupe d'UGT comprenant les marques acquises au sein du secteur opérationnel Canada
Unité de goodwill des États-Unis A	Un groupe d'UGT comprenant les marques acquises au sein du secteur opérationnel États-Unis/International, à l'exclusion des marques Papa Murphy's et BBQ Holdings, Inc. (« BBQ Holdings »)
Unité de goodwill des États-Unis B	Un groupe d'UGT comprenant les marques BBQ Holdings et la marque Papa Murphy's au sein du secteur opérationnel États-Unis/International

Le goodwill et les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation annuellement, au 1er septembre ou plus fréquemment lorsqu'il y a un indice de dépréciation. Si la valeur recouvrable de l'unité de goodwill est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur réduit la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité de goodwill. Toute perte de valeur concernant un goodwill est comptabilisée directement en résultat net dans l'état consolidé des résultats. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, la valeur des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels est actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lesquels les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels n'ont pas été ajustés.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti, et il comprend les coûts d'acquisition, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des coûts indirects de production fondée sur la capacité de production normale.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Stocks (suite)

Dans le cours normal des activités, la Société conclut des contrats pour la construction et la vente d'établissements franchisés. Les travaux en cours connexes comprennent tous les coûts directs liés à la construction de ces établissements et sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé des stocks, diminué de tous les coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'actifs financiers (autres que des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ou « JVRN ») sont ajoutés à la juste valeur des actifs financiers ou en sont déduits, selon le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des « autres éléments du résultat global » (« JVAERG ») ou à la JVRN, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels.

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti s'il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et si les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précisées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts sur le solde du principal. À moins qu'il ne soit désigné comme étant évalué à la JVRN, un actif financier est ultérieurement évalué à la JVAERG s'il est détenu dans un modèle économique visant à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers et si les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui ne correspondent qu'à des remboursements de principal et des versements d'intérêts. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal ou à des versements d'intérêt ou dont la détention ne s'inscrit pas dans un modèle économique qui vise la perception de flux de trésorerie contractuels ou la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers sont évalués à la JVRN. Les actifs financiers évalués à la JVRN et toute modification qui leur est apportée sont comptabilisés en résultat net.

La Société classe actuellement sa trésorerie, ses débiteurs et ses prêts à recevoir en tant qu'actifs évalués au coût amorti.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument d'emprunt et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les encaissements de trésorerie futurs estimés (y compris l'ensemble des commissions et des points payés ou reçus faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction ainsi que des autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument d'emprunt ou, si cela est approprié, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

Les produits tirés des instruments d'emprunt classés dans une autre catégorie que celle des actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Dépréciation d'actifs financiers

La Société a adopté l'approche simplifiée des pertes de crédit attendues (« PCA ») pour ses créances clients et ses créances liées à des contrats de location-financement, comme le permet IFRS 9. L'approche simplifiée prévue sous IFRS 9 permet de comptabiliser une provision pour PCA pour la durée de vie à l'égard de toutes les créances clients et comporte également des informations prospectives. Les PCA pour la durée de vie correspondent aux PCA de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue. Afin d'atténuer ce risque, la Société applique des politiques de crédit à l'égard des franchisés potentiels. Elle assure également un suivi du risque de crédit en procédant chaque année à des évaluations des pertes de crédit attendues pour chaque catégorie agrégée de marques ou de comptes clients impayés, selon la région géographique. Les taux de pertes historiques, ajustés en fonction de facteurs macroéconomiques prospectifs, sont ensuite appliqués à chacun des groupes agrégés pour déterminer le risque de crédit attendu.

Dans le cas du solde de ses prêts à recevoir comptabilisés au coût amorti, la Société a appliqué le modèle général des PCA. Contrairement à l'approche simplifiée, le modèle général des PCA demande d'apprécier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit. La Société considère la probabilité d'une défaillance lors de la comptabilisation initiale de l'actif financier et vérifie s'il y a augmentation importante du risque de crédit de façon continue d'un trimestre à l'autre. Pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit, la Société compare le risque d'une défaillance à l'égard de l'actif à la date de présentation de l'information au risque de défaillance à la date de comptabilisation initiale de l'actif financier.

Lorsque le risque de défaillance est jugé faible ou lorsqu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, les PCA sont établies pour les 12 mois à venir et représentent la portion des PCA pour la durée de vie qui correspond aux PCA des cas de défaillance dont l'instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois de la date de présentation de l'information. Si une augmentation importante du risque de crédit survient au cours d'un trimestre, la dépréciation est fondée sur les PCA pour la durée de vie.

Décomptabilisation d'actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque la Société transfère à une autre entité l'actif financier ainsi que la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier dans son intégralité, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue ou à recevoir et du profit ou de la perte cumulé(e) qui avaient été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ajoutés aux capitaux propres est comptabilisée en résultat net.

Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier seulement lorsque les obligations de la Société sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration. La différence entre la valeur comptable du passif financier décomptabilisé et la contrepartie payée et exigible est comptabilisée en résultat net.

Classement des passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les profits et pertes étant comptabilisés en résultat net dans la période où le passif est décomptabilisé, sauf s'il s'agit de passifs financiers classés comme étant évalués à la JVRN. Ces passifs financiers, y compris les passifs dérivés et certaines obligations, sont ultérieurement évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net dans la période où elles surviennent. Les passifs financiers désignés comme étant évalués à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur attribuables à des variations du risque de crédit propre de la Société étant comptabilisées en résultat net.

3. **Méthodes comptables significatives (suite)**

Classement des passifs financiers (suite)

Classement des passifs financiers :	
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti
Facilité de crédit renouvelable	Coût amorti
Indemnités de résiliation de contrat et retenues ne portant pas intérêt	Coût amorti
Obligation de rachat d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.	JVRN
Instruments financiers dérivés	JVRN
Instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie	JVRN assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture

Couverture et instruments financiers dérivés

La Société applique les exigences générales de la comptabilité de couverture d'IFRS 9, Instruments financiers aux instruments financiers désignés.

Swaps de taux d'intérêt à taux fixe

De temps à autre, la Société utilise des swaps de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux tirages sur sa facilité de crédit. Lorsque les exigences générales de la comptabilité de couverture sont respectées, la Société considère ces swaps de taux d'intérêt à taux fixe comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés à la charge d'intérêts découlant de la facilité de crédit. Ainsi, les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés, qui sont inclus dans la tranche à court terme des actifs dérivés et dans les actifs dérivés, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les gains et les pertes réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les intérêts sur la dette à long terme sur les mêmes périodes, à mesure que la charge d'intérêts sur la dette à long terme sera imputée aux résultats.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable que la Société doive éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

La Société formule des hypothèses et procède à des estimations fondées sur sa connaissance actuelle des sommes qu'elle aura à débourser dans le futur relativement à divers événements passés à l'égard desquels le montant à débourser et le moment du décaissement sont incertains au moment de la présentation de ses états financiers. Ces sommes comprennent les provisions à l'égard de contrats déficitaires, de procès et litiges et d'éventualités. Le montant comptabilisé à titre de provision correspond à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation par la direction des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation à la fin de la période de présentation, et sont actualisées lorsque l'effet est important. Elles sont comptabilisées au coût des marchandises vendues et loyers (note 26) à l'état consolidé des résultats.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, une créance est comptabilisée en tant qu'actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et que la valeur de la créance peut être évaluée de manière fiable.

Procès, litiges et établissements fermés

Des provisions pour les coûts prévus liés aux procès, aux litiges et au règlement des contrats de location d'établissements fermés, à l'exception des obligations locatives déjà comptabilisées conformément à IFRS 16, sont constatées lorsqu'il devient probable que la Société devra éteindre l'obligation, selon les meilleures estimations de la direction quant aux dépenses requises pour éteindre l'obligation de la Société.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises

Les passifs éventuels repris lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition. À la fin des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, ces passifs éventuels sont évalués au plus élevé du montant qui aurait été comptabilisé en vertu d'IAS 37 et du montant initialement comptabilisé diminué du cumul de l'amortissement comptabilisé, le cas échéant.

Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation

Les passifs liés aux cartes-cadeaux correspondent aux passifs associés aux soldes inutilisés de cartes de paiement rechargeables. Les passifs liés aux programmes de fidélisation correspondent à la valeur en argent des points de fidélité gagnés et inutilisés par les clients.

Les divers établissements franchisés et appartenant à la Société, de même que des tiers, vendent des cartes-cadeaux qui ne sont honorées que pour l'achat d'aliments et de boissons dans les établissements franchisés et appartenant à la Société. Les produits de la vente de cartes-cadeaux sont inclus dans les passifs liés aux cartes-cadeaux jusqu'à ce que le client présente sa carte comme méthode de paiement des aliments et boissons achetés.

Étant donné la nature même des cartes-cadeaux, la Société n'est pas en mesure de déterminer quelle portion du passif lié aux cartes-cadeaux sera utilisée au cours des 12 prochains mois. En conséquence, le passif associé aux soldes inutilisés des cartes-cadeaux est intégralement considéré comme un passif courant.

Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation

La direction doit formuler certaines hypothèses tant à l'égard de la comptabilisation des passifs associés aux cartes-cadeaux proportionnellement au rythme auquel les droits afférents sont exercés, qu'à l'égard de la comptabilisation de produits éventuels tirés de droits abandonnés (note 16). L'estimation importante repose sur le taux de droits abandonnés basé sur les statistiques historiques d'utilisation.

Produits différés et dépôts

La Société comptabilise des produits différés et dépôts à l'égard de sommes reçues auxquelles correspondent des services ou des biens qui n'ont pas encore été rendus ou acquis, selon le cas. Il s'agit essentiellement de dépôts relatifs à des droits de franchise, de loyers non acquis et d'apports de fournisseurs. Ces produits sont constatés lorsque les obligations contractuelles ont été remplies et que les services ou biens ont été rendus ou livrés, selon le cas. La Société comptabilise certains produits à l'égard de contreparties estimées à recevoir de fournisseurs. Les estimations sont fondées sur les statistiques historiques relatives aux achats et produits acquis.

Résultat par action

Le résultat de base par action s'obtient en divisant :

- le résultat attribuable aux propriétaires de la Société, net des frais de gestion des titres autres que des actions ordinaires, par
- le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté pour tenir compte des éléments gratuits des actions ordinaires émises pendant l'exercice, abstraction faite des actions rachetées.

Le résultat dilué par action s'obtient en ajustant les chiffres utilisés pour calculer le résultat de base par action pour tenir compte :

- de l'effet après impôt des intérêts et autres frais de financement associés aux actions ordinaires potentielles dilutives, et
- du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires additionnelles qui auraient été en circulation s'il y avait eu conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est une composante identifiable de la Société qui se livre à des activités commerciales dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges, y compris des charges et produits relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société, et pour laquelle de l'information financière distincte est disponible. Des informations sectorielles sont fournies à l'égard des secteurs opérationnels de la Société (note 29), lesquels sont établis en fonction de la structure de gestion de la Société et de sa structure interne de présentation de l'information financière. Les résultats d'exploitation de tous les secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par les chefs de l'exploitation en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci.

4. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société qui sont décrites à la note 3, la direction doit exercer son jugement, établir des estimations et formuler des hypothèses quant à la valeur comptable d'actifs et de passifs qui ne ressort pas clairement d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cette période, ou dans la période de la révision et dans les périodes ultérieures si la révision a une incidence sur la période considérée et sur les périodes ultérieures.

Les jugements d'importance critique, autres que ceux portant sur des estimations, qui ont été posés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui ont l'incidence la plus importante sur les montants présentés dans les états financiers portent sur les points suivants.

Dépréciation des actifs non courants

La Société évalue si des éléments pouvant indiquer une dépréciation sont présents pour l'ensemble des actifs à long terme, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. De plus, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir une UGT; celle-ci est définie en fonction des meilleures estimations de la direction quant au plus bas niveau auquel un actif ou un groupe d'actifs a la capacité de générer des entrées de trésorerie.

Dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation

La Société soumet ses immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation à des tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. La valeur recouvrable des actifs des établissements appartenant à la Société est généralement fondée sur le calcul de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, car il a été établi que celle-ci était supérieure à la valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente des établissements appartenant à la Société est généralement déterminée en estimant la valeur de liquidation du matériel de restaurant et les coûts de résiliation de contrats de location, le cas échéant.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 14). La perte de valeur cumulée des immobilisations corporelles, qui s'élève à 5 273 $ (2024 – 10 131 $), correspond à une réduction de la valeur comptable des améliorations locatives, du matériel, du matériel informatique et du matériel roulant par rapport à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, laquelle était supérieure à leur valeur d'utilité.

Au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024, la Société a également comptabilisé des des reprises de perte de valeur de 535 $ et des pertes de valeur s'élevant à 1 259 $ à l'égard de ses actifs au titre de droits d'utilisation (note 10).

Sources principales d'incertitude relative aux estimations

Les éléments suivants constituent les hypothèses clés concernant l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la fin de l'exercice clos le 30 novembre 2025 qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de l'exercice ultérieur.

4. Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations (suite)

Dépréciation des actifs non courants

La Société exerce son jugement lorsqu'elle détermine le regroupement des actifs visant à définir des UGT pour les besoins des tests de dépréciation à l'égard du goodwill, des marques de commerce et des droits de franchise.

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. En ce qui a trait aux tests de dépréciation des marques de commerce et des droits de franchise, les actifs sont affectés aux UGT auxquelles ces éléments se rapportent. En outre, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société exerce son jugement pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation de perte de valeur, auquel cas un test de dépréciation trimestriel devra être réalisé en plus du test de dépréciation annuel.

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce

La Société procède au moins annuellement à un test de dépréciation de ses marques de commerce. La direction estime la valeur recouvrable des UGT au moyen de calculs de la valeur d'utilité fondés sur un modèle d'actualisation des flux de trésorerie, celle-ci ayant été jugée supérieure à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Dépréciation des droits de franchise et des marques de commerce (suite)

Les taux d'actualisation sont fondés sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché compte tenu de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Au cours des exercices clos le 30 novembre 2025 et 2024, la Société a comptabilisé des pertes de valeur de 9 594 $ et 22 292 $ respectivement sur ses droits de franchise, marques de commerce et autres immobilisations incorporelles (note 12) correspondant à une réduction de la valeur comptable au montant recouvrable. La juste valeur a été établie à partir d'hypothèses clés, telles que les taux d'actualisation ainsi que les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements « BAIIA »); elle est classée au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs.

Ces calculs sont fondés sur la meilleure estimation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels par la Société. Cette estimation repose sur une extrapolation pluriannuelle des résultats historiques réels ou des budgets les plus récents et sur une valeur finale calculée en actualisant les données de l'année finale à perpétuité.

Dépréciation du goodwilll

Pour déterminer si le goodwill a subi une dépréciation, il est nécessaire d'estimer la valeur d'utilité des unités de goodwill auxquelles le goodwill a été attribué. Le calcul de la valeur d'utilité exige de la direction qu'elle estime les projections des flux de trésorerie opérationnels qu'elle prévoit tirer de l'unité de goodwill et qu'elle applique un taux d'actualisation approprié afin de déterminer la valeur actualisée.

Au cours de l'exercice clos les 30 novembre 2025, la Société n'a comptabilisé aucune perte de valeur sur son goodwill (note 13). Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, Société a comptabilisé des pertes de valeurs de 40 524 $ à l'égard de son goodwill (note 13).

5. Modifications comptables

IAS 1, Présentation des états financiers

Les modifications d'IAS 1 sont appliquées depuis le 1er décembre 2024 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

IFRS 16, Contrats de location

Les modifications d'IFRS 16 sont appliquées depuis le 1er décembre 2024 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

IAS 12, Impôts sur le résultat

Les modifications d'IAS 12 sont appliquées depuis le 1er décembre 2024 et n'ont entraîné aucun rajustement important.

6. Modifications comptables futures

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais n'étaient pas encore en vigueur pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société :

Norme		Publication	Prise d'effet pour la Société	Incidence
IAS 21	*Effets des variations des cours des monnaies étrangères*	Août 2023	1er décembre 2025	En évaluation
IFRS 9 & IFRS 7	*Instruments financiers et Instruments financiers : informations à fournir*	Mai 2024	1er décembre 2026	En évaluation
IFRS 10	*États financiers consolidés*	Juillet 2024	1er décembre 2026	En évaluation
IFRS 18	*États financiers : Présentation et informations à fournir*	Avril 2024	1er décembre 2027	En évaluation

IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*

En août 2023, l'IASB a publié *Absence de convertibilité (modifications d'IAS 21)*. Les modifications précisent quand une devise est échangeable dans une autre devise et quand elle ne l'est pas, soulignent comment une entité détermine le taux de change à appliquer lorsqu'une devise n'est pas échangeable et exigent la fourniture d'informations supplémentaires lorsqu'une devise n'est pas échangeable. Les modifications d'IAS 21 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2025.

IFRS 9, *Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir*

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (Modifications d'IFRS 9, Instruments financiers et d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir)*. Les modifications d'IFRS 9 apportent des précisions concernant la décomptabilisation et le classement de certains passifs et actifs financiers tandis que les modifications d'IFRS 7 clarifient les informations à fournir d'une part, au sujet des placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et d'autre part, à propos des instruments financiers assortis de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en fonction de la réalisation ou non d'une éventualité. Les modifications apportées à IFRS 9 et IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2026.

IFRS 10, *États financiers consolidés*

En juillet 2024, l'IASB a publié les *Améliorations annuelles aux Normes IFRS – Volume 11*, comprenant des modifications à la norme IFRS 10 *États financiers consolidés*. Ces modifications visent à clarifier la détermination d'un « mandataire de fait » dans le cadre de l'évaluation du contrôle. Un « mandataire de fait » désigne une entité qui, bien que n'ayant pas été désignée formellement comme mandataire, agit pour le compte d'une autre entité en raison de circonstances spécifiques, comme la détention d'une part significative des droits de vote sans exercice pratique de ceux-ci. Les modifications à la norme IFRS 10 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026. La Société appliquera les modifications à compter du 1er décembre 2026.

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme intitulée IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers.* Elle introduit de nouvelles exigences concernant la présentation dans l'état des résultats, la divulgation accrue des indicateurs de rendement définis par la direction et la définition de la façon dont les informations sont regroupées et ventilées dans les états financiers. Les modifications d'IFRS 18 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1er décembre 2027.

7. Débiteurs

Le tableau ci-après présente des renseignements sur les créances clients qui ne sont pas échues et qui sont en souffrance, ainsi que sur la provision pour pertes de crédit afférente.

	2025	2024
	$	$
Total des débiteurs	**99 137**	89 297
Moins : provision pour pertes de crédit	**7 081**	8 057
Total des débiteurs, montant net	**92 056**	81 240
Desquels :		
Non échus	**68 374**	64 045
Échus depuis plus d'un jour, mais pas plus de 30 jours	**4 115**	4 439
Échus depuis plus de 31 jours, mais pas plus de 60 jours	**4 183**	2 097
Échus depuis plus de 61 jours	**15 384**	10 659
Total des débiteurs, montant net	**92 056**	81 240

	2025	2024
	$	$
Provision pour pertes de crédit à l'ouverture de l'exercice	**8 057**	8 863
(Diminution) augmentation de la provision de l'exercice en cours	**(143)**	230
Reprise de radiations antérieures	**42**	65
Radiations	**(870)**	(1 375)
Effet du change	**(5)**	274
Provision pour pertes de crédit à la clôture de l'exercice	**7 081**	8 057

8. Stocks

	2025	2024
	$	$
Matières premières	**2 958**	2 257
Travaux en cours	**318**	1 661
Produits finis et fournitures	**8 346**	7 740
Aliments et boissons	**5 896**	8 344
Total des stocks	**17 518**	20 002

Les stocks sont présentés sans réduction de valeur au titre de l'obsolescence (30 novembre 2024 – 26 $). La totalité des stocks devraient être vendus dans les 12 prochains mois.

Les stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025 s'élevaient à 277 930 $ (2024 – 259 532 $).

9. Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, la Société a désigné certains actifs et passifs liés à une enseigne de restauration rapide comme étant détenus en vue de la vente. Ces actifs comprenaient principalement des stocks, des charges payées d'avance, des dépôts, d'actifs au titre de droits d'utilisation (note 10), des immobilisations corporelles et incorporelles, tandis que les passifs inclus dans la valeur comptable comprenaient le passif lié aux cartes-cadeaux et l'obligation locative (note 10).

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a déterminé que les actifs et les passifs ne répondaient plus aux critères de classification comme détenus en vue de la vente, la Société n'ayant plus l'intention de céder ces activités. Par conséquent, les actifs et les passifs ont été reclassés dans leurs catégories respectives dans les états financiers consolidés. La perte de valeur comptabilisée lors du reclassement a été ultérieurement reprise, tel qu'indiqué à la note 14, et l'amortissement de ces actifs a repris conformément aux normes comptables applicables.

Ce reclassement a entraîné une reprise de perte de valeur de 1 282 $ sur les immobilisations corporelles, de 2 598 $ sur les obligations locatives, de 1 485 $ sur les immobilisations incorporelles et de 1 083 $ sur les actifs au titre de droits d'utilisation. La valeur comptable totale de la reprise de valeur des actifs détenus en vue de la vente se compose de 4 281 $ d'actifs et de 2 907 $ de passifs, pour un montant net de 1 374 $.

Au cours de la période close le 30 novembre 2025, la Société a également désigné un établissement appartenant à la Société, lié à une enseigne de restauration à service complet, comme étant détenu en vue de la vente. Cette décision reflète l'engagement formel de la direction à céder ces actifs, qui comprennent principalement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives (note 10). Conformément aux normes comptables applicables, ces actifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Aucun amortissement ni aucune dépréciation n'a été comptabilisé sur ces actifs tant qu'ils demeurent classés comme détenus en vue de la vente.

La désignation à titre d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente a entraîné le reclassement de 423 $ d'actifs au titre de droits d'utilisation et de 465 $ d'obligations locatives (2024 – néant) respectivement en actifs et passifs détenus en vue de la vente. La valeur comptable totale des éléments reclassés comme détenus en vue de la vente se compose de 1 125 $ d'actifs (2024 – 4 365 $) et de 616 $ de passifs (2024 – 2 964 $), pour une valeur nette de 509 $ (2024 – 1 401 $).

10. Contrats de location

Les contrats de location conclus par la Société en tant que preneur se rapportent essentiellement à des locaux loués aux fins de ses activités d'exploitation et à ses établissements propriétaires. Dans le cas de plusieurs des contrats de location se rapportant à ses établissements franchisés, la Société est partie au contrat de location principal des locaux tandis qu'un contrat de sous-location correspondant est conclu entre la Société et son franchisé non apparenté. Le contrat de sous-location reprend substantiellement les mêmes conditions que le contrat de location principal.

Les contrats de location et de sous-location sont généralement d'une durée de 5 à 10 ans lors de la signature. Certains contrats de location de la Société comportent une clause d'option d'achat des locaux.

10. Contrats de location (suite)

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant indique les valeurs comptables nettes des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie d'actifs sous-jacents et la variation au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024 :

	Bureaux, établissements propriétaires et établissements fermés	Établissements faisant l'objet de sous-contrats d'exploitation	Autres	Total
	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2023	170 390	10 447	881	181 718
Ajouts	25 251	—	121	25 372
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (note 9)	(1 278)	—	—	(1 278)
Amortissement	(35 228)	(1 068)	(410)	(36 706)
Perte de valeur	(1 259)	—	—	(1 259)
locatives	15 260	(2 791)	(56)	12 413
Change	4 826	72	10	4 908
Solde au 30 novembre 2024	177 962	6 660	546	185 168
Ajouts	8 869	—	276	9 145
Reclassement des actifs détenus en vue de la vente (note 9)	859	—	—	859
Amortissement	(35 654)	(640)	(288)	(36 582)
Reprise de perte de valeur	535	—	—	535
Décomptabilisation/modification des obligations locatives	5 505	(1 742)	(53)	3 710
Change	(57)	36	1	(20)
Solde au 30 Novembre 2025	158 019	4 314	482	162 815

Créances liées à des contrats de location-financement

Le tableau suivant indique la valeur comptable des créances liées à des contrats de location-financement et les variations au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024 :

	2025	2024
	$	$
Créances liées à des contrats de location-financement à l'ouverture de l'exercice	307 804	333 706
Ajouts	**45 852**	17 126
Renouvellements et modifications de contrats de location	**52 316**	46 505
Résiliations de contrats de location	**(10 899)**	(12 148)
Autres ajustements	**2 574**	(255)
Produit d'intérêts	**13 347**	12 646
Quittances	**(94 614)**	(92 972)
Change	**(375)**	3 196
Créances liées à des contrats de location-financement à la clôture de l'exercice	**316 005**	307 804

10. Contrats de location (suite)

Ces sommes ont été présentées aux états consolidés de la situation financière comme suit :

	Créances liées à des contrats de location-financement
	$
Tranche à court terme	76 152
Tranche à long terme	231 652
30 novembre 2024	307 804
Tranche à court terme	**74 693**
Tranche à long terme	**241 312**
30 novembre 2025	**316 005**

Obligations locatives

Le tableau suivant indique la valeur comptable des obligations locatives et les variations au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024 :

	2025	2024
	$	$
Obligations locatives à l'ouverture de l'exercice	**515 138**	535 197
Ajouts	**36 347**	27 572
Reclassement des actifs détenus en vue de la vente (note 9)	**2 133**	(2 589)
Renouvellements et modifications de contrats de location	**73 213**	68 989
Résiliations de contrats de location	**(10 704)**	(7 824)
Autres ajustements	**(814)**	(1 770)
Charge d'intérêts	**24 234**	23 851
Paiements	**(140 278)**	(136 787)
Change	**(432)**	8 499
Obligations locatives à la clôture de l'exercice	**498 837**	515 138

Ces sommes ont été présentées aux états consolidés de la situation financière comme suit :

	Obligations locatives
	$
Tranche à court terme	110 910
Tranche à long terme	404 228
30 novembre 2024	515 138
Tranche à court terme	**106 472**
Tranche à long terme	**392 365**
30 novembre 2025	**498 837**

10. Contrats de location (suite)

Analyse des échéances

Le tableau qui suit présente une analyse des échéances des créances locatives montrant les paiements de loyers non actualisés à payer ou à recevoir après le 30 novembre 2025 :

	Obligations locatives	Créances liées à des contrats de location-financement	Sous-contrats d'exploitation
	$	$	$
2026	128 494	87 600	610
2027	110 204	73 224	402
2028	90 340	58 175	257
2029	70 177	43 171	235
2030	51 123	29 983	—
Par la suite	121 653	63 857	—
Total des paiements de loyers non actualisés	**571 991**	**356 010**	**1 504**
Valeurs résiduelles non garanties	**—**	**356 010**	**—**
Investissement brut dans le contrat de location	—	(38 923)	—
Moins : produits financiers non acquis	**—**	**317 087**	**—**
Valeur actualisée des paiements minimums de loyers à recevoir	—	(1 082)	—
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	—	(74 693)	—
Créances liées à des contrats de location-financement	**—**	**241 312**	**—**

La Société a comptabilisé une charge de loyer nette de 22 013 $ (2024 – 21 744 $) à l'égard de ses contrats de location à court terme, de ses contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et de paiements de loyers variables.

11. Immobilisations corporelles

Coût	Terrains	Bâtiments	Amélio-rations locatives	Matériel	Matériel infor-matique	Matériel roulant	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2023	7 336	9 468	65 439	57 351	10 087	491	150 172
Ajouts	—	403	10 276	11 620	2 333	55	24 687
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (note 9)	—	—	(463)	(673)	(32)	—	(1 168)
Cessions	—	(123)	(2 157)	(4 332)	(1 695)	(199)	(8 506)
Perte de valeur (note 14)	—	—	(6 257)	(3 524)	(340)	(10)	(10 131)
Change	138	141	1 770	1 363	241	1	3 654
Solde au 30 novembre 2024	7 474	9 889	68 608	61 805	10 594	338	158 708
Ajouts	**—**	**918**	**4 191**	**7 523**	**803**	**70**	**13 505**
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (note 9)	**—**	**—**	**(85)**	**111**	**11**	**—**	**37**
Cessions	**(74)**	**(123)**	**(9 941)**	**(4 600)**	**(1 618)**	**(8)**	**(16 364)**
Perte de valeur (note 14)	**—**	**—**	**(4 027)**	**(1 246)**	**—**	**—**	**(5 273)**
Change	**(10)**	**(28)**	**(160)**	**(155)**	**9**	**—**	**(344)**
Solde au 30 novembre 2025	**7 390**	**10 656**	**58 586**	**63 438**	**9 799**	**400**	**150 269**

Amortissement cumulé	Terrains	Bâtiments	Amélio-rations locatives	Matériel	Matériel infor-matique	Matériel roulant	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2023	—	2 141	14 469	14 824	5 615	322	37 371
Éliminations liées à la cession d'actifs	—	(123)	(1 497)	(3 145)	(1 664)	(179)	(6 608)
Change	—	14	692	356	79	—	1 141
Charge d'amortissement	—	463	13 365	8 061	1 298	56	23 243
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (note 9)	—	—	(141)	(204)	(10)	—	(355)
Solde au 30 novembre 2024	—	2 495	26 888	19 892	5 318	199	54 792
Éliminations liées à la cession d'actifs	**—**	**(78)**	**(5 408)**	**(2 576)**	**(321)**	**(8)**	**(8 391)**
Change	**—**	**(3)**	**(74)**	**(33)**	**(5)**	**—**	**(115)**
Charge d'amortissement	**—**	**332**	**14 013**	**5 287**	**2 840**	**36**	**22 508**
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (note 9)	**—**	**—**	**(74)**	**(118)**	**5**	**—**	**(187)**
Solde au 30 novembre 2025	**—**	**2 746**	**35 345**	**22 452**	**7 837**	**227**	**68 607**

Valeurs comptables	Terrains	Bâtiments	Amélio-rations locatives	Matériel	Matériel infor-matique	Matériel roulant	Total
	$	$	$	$	$	$	$
30 novembre 2024	7 474	7 394	41 720	41 913	5 276	139	103 916
30 novembre 2025	**7 390**	**7 910**	**23 241**	**40 986**	**1 962**	**173**	**81 662**

12. Immobilisations incorporelles

Coût	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Listes de clients	Autres [1]	Total
	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2023	434 987	892 841	13 698	17 613	1 359 139
Ajouts	379	—	—	2 660	3 039
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (note 9)	—	(1 751)	—	(245)	(1 996)
Cessions	—	—	—	(314)	(314)
Change	9 149	20 608	—	285	30 042
Perte de valeur (note 14)	(2 284)	(19 747)	—	(261)	(22 292)
Solde au 30 novembre 2024	442 231	891 951	13 698	19 738	1 367 618
Ajouts	**—**	**—**	**—**	**2 039**	**2 039**
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (note 9)	**—**	**1 757**	**—**	**246**	**2 003**
Cessions	**—**	**—**	**—**	**2**	**2**
Change	**(665)**	**(1 500)**	**—**	**(21)**	**(2 186)**
Perte de valeur (note 14)	**(693)**	**(6 838)**	**—**	**(2 063)**	**(9 594)**
Solde au 30 novembre 2025	**440 873**	**885 370**	**13 698**	**19 941**	**1 359 882**

Amortissement cumulé	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Customer lists	Autres [1]	Total
	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2023	229 369	—	4 388	8 805	242 562
Change	4 750	—	—	122	4 872
Amortissement	29 174	—	968	1 728	31 870
Solde au 30 novembre 2024	263 293	—	5 356	10 655	279 304
Cessions	**—**	**—**	**—**	**(4)**	**(4)**
Change	**(415)**	**—**	**—**	**(12)**	**(427)**
Amortissement	**29 922**	**—**	**689**	**2 073**	**32 684**
Solde au 30 novembre 2025	**292 800**	**—**	**6 045**	**12 712**	**311 557**

Valeurs comptables	Droits de franchise et de franchise maîtresse	Marques de commerce	Listes de clients	Autres [1]	Total
	$	$	$	$	$
30 novembre 2024	178 938	891 951	8 342	9 083	1 088 314
30 novembre 2025	**148 073**	**885 370**	**7 653**	**7 229**	**1 048 325**

[1] La catégorie « Autres » comprend un montant de 2 008 $ (30 novembre 2024 – 2 372 $) relatif à des licences non amortissables, d'une durée indéterminée.

12. Immobilisations incorporelles (suite)

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent des marques de commerce et des licences perpétuelles, pour lesquelles chaque enseigne représente une UGT pour les besoins des tests de dépréciation, attribuables à 68 UGT (30 novembre 2024 – 68 UGT) pour un montant total de 887 378 $ (30 novembre 2024 – 894 323 $).

13. Goodwill

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable du goodwill :

	2025	2024
	$	$
Goodwill à l'ouverture de l'exercice	**803 586**	785 268
Change	**(1 326)**	18 318
Goodwill à la clôture de l'exercice	**802 260**	803 586
Cumul des pertes de valeur à l'ouverture de l'exercice	**109 751**	66 081
Perte de valeur (note 14)	**—**	40 524
Change	**(243)**	3 146
Cumul des pertes de valeur à la clôture de l'exercice	**109 508**	109 751
Valeur comptable	**692 752**	693 835

Au 30 novembre 2025, le goodwill était attribué comme suit à trois unités de goodwill (30 novembre 2024 – trois unités de goodwill). Au 1er septembre 2024, la Société a réévalué les UGT dans la foulée de la réorganisation stratégique et du regroupement d'unités opérationnelles aux États-Unis. Avant la réorganisation stratégique, un événement déclencheur touchant l'UGT comprenant la marque Papa Murphy's s'est produit. La Société a donc fait d'un test de dépréciation, qui a entraîné une perte de valeur du goodwill s'élevant à 40 524 $. Il n'y a eu aucune incidence sur les états consolidés de la situation financière au 30 novembre 2025. Les valeurs des unités de goodwill sont les suivantes :

	2025	2024
	$	$
Unité de goodwill du Canada	**204 327**	204 327
Unité de goodwill des États-Unis A (1)	**291 782**	292 423
Unité de goodwill des États-Unis B (2)	**196 643**	197 085
	692 752	693 835

(1) La variation par rapport à l'exercice précédent est due aux écarts de change.

14. Perte de valeur

La Société a procédé au test de dépréciation annuel au 1er septembre 2025. Pour huit (sept du secteur géographique du Canada et une du secteur géographique des États-Unis/International, respectivement) de ses enseignes (2024 – douze enseignes; sept du secteur géographique du Canada et cinq du secteur géographique des États-Unis/ International, respectivement), la Société a comptabilisé une perte de valeur totalisant 9 594 $ (2024 – 22 292 $). sur ses immobilisations incorporelles, y compris la reprise d'une perte de valeur de 1 485 $ datant de 2024, à la suite du reclassement d'un actif qui ne répondait plus à la définition d'actifs détenus en vue de la vente (note 9).

14. Perte de valeur (suite)

Au 1er septembre 2024, la Société a réévalué les UGT dans la foulée de la réorganisation stratégique et du regroupement d'unités opérationnelles aux États-Unis. Le goodwill de l'unité d'exploitation comprenant la marque Papa Murphy's a fait l'objet d'un test de dépréciation avant la réorganisation stratégique qui n'a fait état d'aucune perte de valeur (2024 – 40 524 $)
De plus, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 5 273 $ (2024 – 10 131 $) sur ses immobilisations corporelles, pour une perte de valeur nette totale s'élevant à 14 867 $ (2024 – 72 947 $) à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles et de son goodwill pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, laquelle est présentée aux états consolidés des résultats. La perte de valeur de 5 273 $ au titre des immobilisations corporelles comprend une perte de valeur nulle (2024 – 689 $) résultant du reclassement d'éléments en actifs détenus en vue de la vente (note 9).

Les pertes de valeur correspondent au montant par lequel la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, établie au moyen des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels actualisés attendus pour les marques de commerce et pour les droits de franchise.

La perte de valeur par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 est la suivante :

		Immobilisations incorporelles			
	Immobili-sations corporelles	Droits de franchise	Marques de commerce	Autres	Total
	$	$	$	$	$
Canada	—	211	6 886	2 218	9 315
États-Unis/International	5 273	482	1 437	(155)	7 037
Perte de valeur	5 273	693	8 323	2 063	16 352
États-Unis/ International	—	—	(1 485)	—	(1 485)
Reprise de perte de valeur	—	—	(1 485)	—	(1 485)
Perte de valeur net	5 273	693	6 838	2 063	14 867

14. Perte de valeur (suite)

La perte de valeur par secteur géographique pour l'exercice clos le 30 novembre 2024 est la suivante :

		Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles	**Droits de franchise**	**Marques de commerce**	**Autres**	**Goodwill**	**Total**
	$	$	$	$	$	$
Canada	1 439	386	11 295	—	—	13 120
États-Unis/ International	8 692	1 898	8 452	261	40 524	59 827
Perte de valeur	10 131	2 284	19 747	261	40 524	72 947

Lorsque le montant recouvrable est évalué en tant que valeur d'utilité d'une unité de goodwill, les hypothèses clés utilisées touchent les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels (BAIIA) ainsi que les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels étaient fondés sur les résultats d'exploitation prévus pour l'exercice ultérieur préparés par la direction et approuvés par le conseil d'administration ainsi que sur les prévisions internes des quatre exercices suivants, établies par la direction à partir des résultats d'exploitation prévus.

Les flux de trésorerie sont fondés sur les attentes quant à la croissance du marché, les rapports et tendances sectoriels et la performance antérieure. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après une fourchette de taux de croissance de la valeur finale allant de 0 % à 2 %, ce qui est cohérent avec les prévisions faites dans des rapports portant spécifiquement sur le secteur d'activité de chaque UGT ainsi que le taux d'inflation cible au Canada et aux États-Unis. Les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur recouvrable reflètent les risques propres à chaque UGT et la conjoncture, y compris la perspective du marché quant au risque pour chaque UGT, et vont de 9,0 % à 10 %.

Le tableau qui suit présente les hypothèses clés utilisées à l'égard des tests de dépréciation effectués par la Société et des montants recouvrables à la valeur d'utilité aux 1er septembre 2025 et 2024 :

			2025			2024
(En dollars, sauf les données exprimées en pourcentage)	**Unité de goodwill du Canada**	**Unité de goodwill des États-Unis A**	**Unité de goodwill des États-Unis B**	Unité de goodwill du Canada	Unité de goodwill des États-Unis A	US Goodwill Unit B
Taux d'actualisation après impôts	**8,8 %**	**9,5 %**	**9,5 %**	**9,3 %**	**10,0 %**	**10,0 %**
Taux d'actualisation avant impôts	**11,3 %**	**12,1 %**	**12,5 %**	**11,9 %**	**12,7 %**	**13,0 %**
Montants recouvrables	**877 720**	**1 204 645**	**733 008**	**978 520**	**1 186 703**	**819 022**

14. Perte de valeur (suite)

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2024, la Société a regroupé ses unités de goodwill des États-Unis, qui sont passées de quatre en 2023 à deux en 2024. Plus précisément, les unités de goodwill des États-Unis A et D de 2023 ont été combinées pour former l'unité de goodwill des États-Unis A en 2024, tandis que les unités de goodwill des États-Unis B et C de 2023 ont été combinées pour former l'unité de goodwill des États-Unis B en 2024. Ces regroupements ont été effectués conformément à l'IAS 36 pour que l'affectation du goodwill soit plus représentative des UGT de la Société. La nouvelle structure d'UGT reflète mieux la façon dont la Société surveille et gère ses activités et offre un portrait plus fidèle de ses activités commerciales et de sa performance financière au 30 novembre 2024.

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2024 – 0 % à 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill du Canada. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill du Canada entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles de cinq marques (2024 – quatre marques) représentant 0,2 % (2024 – 0,5 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité de goodwill. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill du Canada n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle du goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024. En ce qui concerne l'unité de goodwill du Canada, une hausse de 757 points de base (2024 – 910 points de base) du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2024 – 0 % à 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill des États-Unis A. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis A entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles d'une marque (2024 – quatre marques) représentant 0,4 % (2024 – 0,5 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité de goodwill. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis A n'entraînerait pas de perte de valeur additionnelle sur le goodwill pour les exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024. En ce qui concerne l'unité de goodwill des États-Unis A, une hausse de 443 points de base du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

Une fourchette de taux de croissance à long terme de 0 % à 2 % (2024 – taux de croissance de 2 %) a été utilisée dans le cadre du test de dépréciation pour l'unité de goodwill des États-Unis B. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis B entraînerait une perte de valeur additionnelle des immobilisations incorporelles d'une marque (2024 – une marque) représentant 0,9 % (2024 – 0,1 %) de la valeur comptable totale des droits de franchise et marques de commerce de cette unité. Une variation de 100 points de base des taux d'actualisation utilisés pour l'unité de goodwill des États-Unis B entraînerait une perte de valeur additionnelle de 25 520 $ sur le goodwill (2024 – néant). En ce qui concerne l'unité de goodwill des États-Unis B, une hausse de 54 points de base du taux d'actualisation aurait fait en sorte que la valeur recouvrable aurait été égale à la valeur comptable.

15. Provisions

Les provisions présentées aux états consolidés de la situation financière de la Société se rapportent à des litiges, différends et autres éventualités représentent la meilleure estimation de la direction à l'égard du dénouement des litiges et différends qui sont en cours à la date de l'état de la situation financière ainsi qu'à un passif auto-assuré lié à des demandes de remboursement de frais d'assurance maladie, des demandes d'indemnité d'accident du travail et des réclamations d'assurance responsabilité civile. Ces provisions comportent plusieurs éléments; en raison de leur nature, le moment du règlement de ces provisions est inconnu, la Société n'ayant aucun contrôle sur le déroulement des litiges.

15. Provisions (suite)

Les provisions varient également en partie en raison des fluctuations du change liées aux filiales américaines.

	2025	2024
	$	$
Solde à l'ouverture	**3 866**	4 656
Reprises	**(411)**	(1 267)
Provisions utilisées	**(14 780)**	(12 693)
Ajouts	**15 280**	13 050
Incidence du change	**(33)**	120
Solde à la clôture	**3 922**	3 866

16. Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable des passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation :

	2025	2024
	$	$
Passif au titre des cartes-cadeaux, début de l'exercice	**157 534**	147 952
Activations au cours de l'exercice	**94 791**	89 652
Utilisations au cours de l'exercice	**(76 067)**	(73 606)
Frais de programme différés et autres	**(1 400)**	(448)
Effet du change	**(38 376)**	(8 775)
Produits liés aux cartes-cadeaux non utilisées constatés	**5 754**	2 759
Passif au titre des cartes-cadeaux, fin de l'exercice	**142 236**	157 534

Au cours de l'exercice, la Société a révisé ses estimations relatives à la déchéance des cartes-cadeaux afin de refléter l'évolution des tendances de rachat observées. Ce changement d'estimation a entraîné une augmentation de la déchéance des cartes-cadeaux de 29 534 $.

17. Produits différés et dépôts

	2025	2024
	$	$
Dépôts liés aux droits de franchise	**71 682**	70 223
Loyers non acquis, avances pour la construction et la rénovation de restaurants	**1 882**	1 506
Apports des fournisseurs et autres réductions	**1 328**	1 758
	74 892	73 487
Moins : tranche à court terme	**(14 868)**	(15 827)
	60 024	57 660

17. Produits différés et dépôts (suite)

Les produits différés comprennent essentiellement les droits d'entrée (droits de franchise initiaux) et les droits de transfert et de renouvellement payés par les franchisés, de même que les avances payées par les franchisés détenteurs d'ententes-cadres de licence (franchises maîtresses), lesquels sont généralement comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat visé. Les produits différés comprennent aussi les avances pour les redevances, la construction et la rénovation de restaurants ainsi que les avances versées au titre de contrats avec des fournisseurs, lesquelles sont amorties sur la durée des contrats visés.

Il n'y a eu aucun changement significatif aux passifs sur contrats durant l'exercice.

Des produits s'élevant à 13 788 $ (2024 – 17 371 $) comptabilisés à l'exercice en cours ont été inclus au solde de produits différés à l'ouverture de l'exercice.

Le tableau suivant fournit une estimation des produits qu'on prévoit constater lors d'exercices ultérieurs à l'égard d'obligations de prestation non remplies au 30 novembre 2025 :

Estimation pour l'exercice :	$
2026	14 868
2027	10 340
2028	8 248
2029	6 827
2030	5 349
Par la suite	29 260
	74 892

18. Dette à long terme

	2025	2024
	$	$
Indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt et retenues sur acquisitions	**—**	1 552
Juste valeur de l'obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.[1]	**—**	2 142
Facilité de crédit renouvelable, remboursable à un syndicat de prêteurs [2]	**633 767**	704 578
Frais de financement rattachés à la facilité de crédit	**(1 595)**	(1 667)
	632 172	706 605
Moins : tranche à court terme	**—**	(2 464)
	632 172	704 141

(1) Payable à vue.

(2) La Société peut, à son gré, tirer des avances en dollars canadiens ou en dollars américains sur sa facilité de crédit renouvelable. La facilité échoit le 25 novembre 2028 et doit être entièrement remboursée à cette date; sa limite autorisée est de 900 000 $ (30 novembre 2024 – 900 000 $). Au 30 novembre 2025, la Société avait tiré 250 000 $ CA et 275 000 $ US (30 novembre 2024 – 270 000 $ CA et 308 000 $ US) sur la facilité et elle a choisi de payer l'intérêt en fonction du Canadian Overnight Repo Rate Average (taux des opérations de pension à un jour, ou « CORRA ») et du Secured Overnight Financing Rate (taux des prêts garantis à un jour relatifs aux opérations de pension, ou « SOFR ») majoré de la marge applicable. La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel canadien, au taux préférentiel américain et aux taux CORRA et SOFR, majorés d'une marge applicable variant selon le type d'avance. La Société verse une commission d'engagement sur le montant inutilisé de la facilité de crédit à sa disposition.

18. Dette à long terme (suite)

La Société a modifié sa facilité de crédit existante auprès d'un syndicat de prêteurs au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025. La modification a consisté en une prolongation d'une durée de trois ans, avec une nouvelle date d'échéance au 25 novembre 2028.

La Société doit respecter certaines clauses restrictives financières de la facilité, notamment :

- Le ratio dette-BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements), doit être inférieur ou égal à 3,50 : 1,00;
- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 pendant les 12 mois qui suivent des acquisitions dont la contrepartie est supérieure à 150 000 $; et
- Le ratio de couverture des intérêts et loyers doit être d'au moins 2,00 : 1,00 en tout temps.

Au 30 novembre 2025, la Société respectait les clauses restrictives financières de la facilité.

19. Capital-actions

Capital-actions autorisé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale :

	2025		2024	
	Nombre	**Montant**	Nombre	Montant
		$	$	
Solde à l'ouverture de l'exercice	**23 425 761**	**290 593**	24 332 661	301 779
Actions rachetées et annulées	**(584 400)**	**(7 310)**	(906 900)	(11 186)
Solde à la clôture de l'exercice	**22 841 361**	**283 283**	23 425 761	290 593

Le 30 juin 2025, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »). Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2025 pour échoir le 2 juillet 2026, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 142 068 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a procédé au rachat et à l'annulation de 584 400 actions ordinaires (2024 – 906 900 actions), en vertu de l'OPRCN alors en vigueur à un prix moyen pondéré de 44,78 $ par action ordinaire (2024 – 46,36 $), pour une contrepartie totale de 27 740 $ (2024 – 41 815 $). L'excédent de 20 430 $ (2024 – 30 629 $) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions. De plus, une charge d'impôt de 1 343 $ liée aux rachats d'actions effectués entre 1er janvier 2024 et le 16 mai 2025 a été comptabilisée pour l'exercice clos le 30 novembre 2025; elle sera payée à l'exercice ultérieur.

20. Cumul des autres éléments du résultat global

Le tableau suivant indique les valeurs comptables nettes du cumul des autres éléments du résultat global par catégorie et la variation au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024.

	Conversion de devises	Couverture de flux de trésorerie	Charge d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie	Total
	$	**$**	**$**	**$**
Solde au 30 novembre 2023	21 087	6 316	(1 933)	25 470
Profit latent provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	37 708	—	—	37 708
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	—	3 285	—	3 285
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers	—	(4 497)	—	(4 497)
Charge d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie	—	—	(2 261)	(2 261)
Solde au 30 novembre 2024	**58 795**	**5 104**	**(4 194)**	**59 705**
Perte latente provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger	**(3 865)**	**—**	**—**	**(3 865)**
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	**—**	**(1 507)**	**—**	**(1 507)**
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers	**—**	**(3 691)**	**—**	**(3 691)**
Reprise d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie	**—**	**—**	**961**	**961**
Solde au 30 novembre 2025	**54 930**	**(94)**	**(3 233)**	**51 603**

21. Options sur actions

La Société peut attribuer, conformément aux conditions du régime et à la discrétion du conseil d'administration, des options visant les actions ordinaires. Au 30 novembre 2025, 75 000 actions sont disponibles pour émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions (30 novembre, 2024 – 100 000).

Les options suivantes ont été attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Société et sont en circulation aux 30 novembre 2025 et 2024 :

	2025		2024	
	Nombre d'options	**Prix d'exercice moyen pondéré**	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		$		$
En circulation à l'ouverture de l'exercice	**400 000**	**50,86**	440 000	50,97
Annulées/Expirées	**(40 000)**	**50,01**	(40 000)	52,01
Accordée	**65 000**	**45,55**	—	—
En circulation à la clôture de l'exercice	**425 000**	**49,30**	400 000	50,86
Acquises à la clôture de l'exercice	**353 887**	**50,32**	333 332	52,37

Au 30 novembre 2025, la fourchette de prix d'exercice et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options sont les suivantes :

Fourchette de prix d'exercice	**Nombre d'options en circulation**	**Nombre d'options exerçable**	**Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée**
$			**(years)**
48,36	**200 000**	**155 554**	**1,3**
52,01	**160 000**	**160 000**	**3,8**
45,20	**40 000**	**13 333**	**2,2**
41,86	**25 000**	**25 000**	**1,4**
	425 000	**353 887**	**2,1**

Au 30 novembre 2024, la fourchette de prix d'exercice et la durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée des options étaient les suivantes :

Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçable	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée
$			(years)
48,36	200 000	133 332	2,4
52,01	160 000	—	4,9
58,78	40 000	26 666	0,1
	400 000	159 998	3,1

Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, 65 000 options ont été attribuées (2024 - néant). La juste valeur de ces options a été déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Une charge de rémunération s'élevant à 417 $ été comptabilisée pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – 646 $). Cette charge est présentée au poste Salaires et avantages des charges d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

22. Résultat net par action

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat net de base par action et celui utilisé pour calculer le résultat net dilué par action :

	Neuf mois clos le 30 Novembre	
	2025	2024
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base et dilué	**22 987 616**	23 977 313

(1) Le calcul de l'exercice présumé des options sur actions inclut l'effet du coût moyen de rémunération future non constaté des options dilutives. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, 425 000 options ont été exclues (2024 – 400 000).

23. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés

Swaps

Swaps de devises et de taux d'intérêt

Le 30 octobre 2025, la Société a conclu un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois [30 novembre 2024 – un swap de devises et de taux d'intérêt variable contre variable de trois (3) mois]. Une juste valeur de 656 $ au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – un actif dérivé de 3 071 $) dans la tranche à court terme des passifs dérivés aux états consolidés de la situation financière. La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	30 Novembre 2025	**30 novembre 2024**
	3 mois	3 mois
Reçoit – Nominal	**178 508 $ US**	190 000 $ US
Reçoit – Taux	**5,72 %**	6,51 %
Paie – Nominal	**250 000 $ CA**	262 000 $ CA
Paie – Taux	**3,96 %**	5,43 %

23. Instruments financiers (suite)

Swaps de taux d'intérêt à taux fixe

Le 24 mars 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 200 000 $ US. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain nul a été comptabilisé dans les états consolidés du résultat global pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – gain de réévaluation de la juste valeur de 246 $). Le 4 juin 2024, la Société a vendu le swap de taux d'intérêt à taux fixe, pour lequel elle a touché un produit de 6 562 $. Le profit cumulé tiré de l'instrument dérivé, comptabilisé auparavant aux autres éléments du résultat global pendant la période de couverture, continuera d'être comptabilisé dans les capitaux propres et sera amorti aux états consolidés des résultats jusqu'à l'échéance de l'élément couvert le 10 avril 2026. Au cours de l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a comptabilisé un profit de 3 579 $ dans les états consolidés des résultats en lien avec cet amortissement. (2024 – profit de 1 690 $).

Le 30 mai 2023, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans pour un montant nominal de 100 000 $ US. La période de deux (2) ans a pris fin le 30 mai 2025. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt fixe est de 3,64 %, sauf si le SOFR à 1 mois dépasse 5,50 %, auquel cas la Société paiera le taux SOFR à 1 mois. Au 30 novembre 2025, une juste valeur nulle a été comptabilisée au titre d'un actif dérivé (30 novembre 2024 – 499 $). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de valeur de 495 $ a été comptabilisée dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 ((2024 – perte de réévaluation à la juste valeur de 774 $).

Le 22 janvier 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 50 000 $ US. La période de trois (3) ans se termine le 22 janvier 2027. Selon les termes de ce swap, la Société obtiendra un taux de 0,25 %, sauf si le SOFR à 1 mois tombe en dessous de 2,95 % ou dépasse 5,50 %. Si le SOFR à 1 mois tombe en dessous de 2,95 %, la Société paiera la différence entre le taux en vigueur et 2,95 %. Un actif dérivé de 82 $ a été comptabilisé au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – 39 $). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain de 47 $ a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – gain de réévaluation à la juste valeur de 32 $).

Le 19 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 100 000 $ US. La période de trois ans se termine le 17 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,79 %. Un passif dérivé de 933 $ a été comptabilisé au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 143 $). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 1 072 $ a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – gain de réévaluation à la juste valeur de 143 $).

Le 24 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 50 000 $ US. La période de trois ans se termine le 24 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,77 %. Un passif dérivé de 459 $ a été comptabilisé au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 99 $). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 547 $ a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2025 (2024 – gain de réévaluation à la juste valeur de 99 $).

Stratégie axée sur des intervalles forfaitaires

Le 8 avril 2025, la Société a conclu un contrat d'accumulation de bonus (« RBA ») d'une durée d'un an. Il s'agit d'une option émise offrant des rendements supplémentaires si le taux de change se maintient dans une fourchette prédéterminée. Ce contrat prévoit des observations mensuelles du taux de change USD/CAD et peut déclencher une obligation d'un montant notionnel de 1 000 $ US si les taux évoluent hors des limites définies. Un actif dérivé de 36 $ a été comptabilisé au 30 novembre 2025. La Société l'a classé au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Un gain de juste valeur de 36 $ a été comptabilisé dans les états consolidés des résultats de la Société pour l'exercice clos le 30 novembre 2025.

23. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Les swaps ont été présentés comme suit aux états consolidés de la situation financière au 30 novembre 2025 :

	Swaps de devises et de taux d'intérêt	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 1 an (stratégie axée sur des intervalles forfaitaires)	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Total
	$	$	$	$	$	$
Tranche à court terme des actifs dérivés	—	36	70	—	—	106
Tranche à long terme des actifs dérivés	—	—	12	—	—	12
Total des actifs dérivés	**—**	**36**	**82**	**—**	**—**	**118**
Tranche à court terme des passifs dérivés	(656)	—	—	(509)	(250)	(1 415)
Tranche à long terme des passifs dérivés	—	—	—	(424)	(209)	(633)
Total des passifs dérivés	**(656)**	**—**	**—**	**(933)**	**(459)**	**(2 048)**

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	2025	2024
	$	$
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 à l'ouverture de l'exercice	**2 142**	10 067
Remboursement de contreparties éventuelles	**(2 365)**	(6 304)
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	**223**	(121)
Reclassement en retenue	**—**	(1 500)
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 à la clôture de l'exercice	**—**	2 142

23. Instruments financiers (suite)

Hiérarchie des justes valeurs (suite)

Le tableau ci-dessous présente la composition aux 30 novembre 2025 et 2024 des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	30 Novembre 2025	30 novembre 2024
	$	$
Juste valeur de l'obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.	**—**	2 142
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3	**—**	2 142

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs.

Le tableau ci-dessous montre la juste valeur et la valeur comptable d'autres instruments financiers aux 30 novembre 2025 et 2024.

	2025		2024	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Actifs financiers				
Prêts à recevoir et autres créances	**5 896**	**5 896**	3 994	3 994
Créances liées à des contrats de location-financement	**316 005**	**316 005**	307 804	307 804
Passifs financiers				
Dette à long terme [1]	**633 767**	**633 767**	706 130	706 130

[1] À l'exclusion des frais de financement rattachés à la facilité de crédit et de l'option de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.

Détermination de la juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et autres créditeurs et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dette à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

23. Instruments financiers (suite)

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs financiers et à ses passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 30 novembre 2025.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses débiteurs et de ses créances liées à des contrats de location-financement. Les soldes présentés aux états consolidés de la situation financière représentent l'exposition maximale au risque de crédit de chacun des actifs financiers aux dates visées. Afin d'atténuer ce risque, la Société applique des politiques de crédit à l'égard des franchisés potentiels. Elle surveille également le risque de crédit en effectuant annuellement des évaluations des pertes de crédit attendues pour chaque groupe agrégé de marques ou pour chaque catégorie de créances clients en cours, selon la zone géographique. Les taux de pertes historiques, combinés à des facteurs macroéconomiques prospectifs, sont ensuite appliqués à chacun des groupes agrégés afin de calculer les pertes de crédit attendues. La Société estime que le risque de crédit lié aux créances clients et aux créances découlant de contrats de location-financement est limité puisque, à l'exception des créances provenant de certains établissements situés à l'international, sa clientèle diversifiée est répartie principalement au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration du risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres débiteurs est semblable à celui lié aux débiteurs et aux créances liées à des contrats de location-financement.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Ce sont principalement ses ventes réalisées en devises étrangères qui exposent la Société au risque de change. Les établissements de la Société situés aux États-Unis et à l'étranger utilisent le dollar américain ($ US) comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, des débiteurs, de la dette à long terme libellée en dollars américains, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis. Au 30 novembre 2025, 275 000 $ US (30 novembre 2024 – 308 000 $ US) avaient été tirés de la facilité de crédit renouvelable.

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal, puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Aux 30 novembre 2025 et 2024, les instruments financiers de la Société suivants sont libellés en devises étrangères :

	2025		2024	
	USD	**CAD**	USD	CAD
	$	**$**	$	$
Actifs financiers				
Trésorerie	**2 370**	**3 313**	8 573	12 011
Débiteurs	**482**	**674**	631	884
Passifs financiers				
Créditeurs et dépôts	**(190)**	**(266)**	(624)	(874)
Dette à long terme	**(275 000)**	**(384 423)**	(308 000)	(431 508)
Passifs financiers nets	**(272 338)**	**(380 702)**	(299 420)	(419 487)

23. Instruments financiers (suite)

Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle raisonnable de 5 % des taux de change du dollar canadien entraînerait une perte de 13 600 $ (2024 – perte de 15 000 $) aux états consolidés du résultat et du résultat global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à des baisses ou à des hausses de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable. La Société peut à l'occasion conclure des contrats sur dérivés de taux d'intérêt à taux fixe pour gérer son exposition au risque de flux de trésorerie; les engagements à long terme doivent être approuvés par le conseil pour s'assurer qu'ils respectent la stratégie de gestion des risques de la Société. Au 30 novembre 2025, la Société détient des swaps de taux d'intérêt variable contre fixe afin de couvrir une partie du risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie associés à sa dette à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, en fonction de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception par le prêteur du risque présenté par la Société, la marge qui s'ajoute aux taux de référence, comme le SOFR, le CORRA ou les taux préférentiels, pourrait varier et, de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa facilité de crédit renouvelable, utilisée pour financer les acquisitions de la Société. La facilité porte intérêt à un taux variable et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait devenir plus importante. Une somme de 633 767 $ (30 novembre 2024 – 704 578 $) était tirée sur la facilité de crédit au 30 novembre 2025. Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 6 338 $ (2024 – 7 046 $) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société maintient sa facilité de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 30 novembre 2025, la Société disposait d'une facilité de crédit renouvelable autorisée limitée à 900 000 $ (30 novembre 2024 – 900 000 $), y compris une clause accordéon de 300 000 $ (30 novembre 2024 – 300 000 $) pour s'assurer qu'elle disposera de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières. Les conditions de cette facilité de crédit renouvelable sont décrites à la note 18.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2025 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer	**123 600**	**123 600**	**123 600**	**—**	**—**	**—**
Dette à long terme (note 18) [1]	**632 172**	**633 767**	**—**	**—**	**—**	**633 767**
Intérêts sur la dette à long terme [1]	**n/a**	**54 879**	**19 323**	**19 323**	**16 233**	**—**
Obligations locatives	**498 837**	**571 991**	**64 247**	**64 247**	**110 204**	**333 293**
	1 254 609	**1 384 237**	**207 170**	**83 570**	**126 437**	**967 060**

[1] Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

24. Informations sur le capital

En ce qui concerne la gestion de son capital, la Société vise les objectifs suivants :

a. Préserver la capacité de la Société d'obtenir du financement au besoin;

b. Procurer à ses actionnaires un rendement satisfaisant; et

c. Conserver une certaine souplesse financière afin d'avoir accès à du capital dans le cas de nouvelles acquisitions.

La Société définit son capital comme suit :

a. Capitaux propres;

b. Dette à long terme, y compris la tranche à court terme;

c. Produits différés, y compris la tranche à court terme; et

d. Trésorerie.

La stratégie financière de la Société vise à lui permettre de conserver une structure de capital souple adaptée aux objectifs énoncés ci-dessus et de réagir aux changements du contexte économique et aux types de risques associés aux actifs sous-jacents. La Société peut investir dans des placements à plus ou moins long terme selon ses besoins éventuels de liquidités.

La Société surveille son capital en fonction du ratio d'endettement. Le tableau ci-dessous présente les valeurs de ce ratio aux 30 novembre 2025 et 2024 :

	2025	2024
	$	$
Dette	**632 172**	706 605
Capitaux propres	**857 019**	803 450
Ratio d'endettement	**0,74**	0,88

Le maintien d'un faible ratio d'endettement est une priorité pour préserver la capacité de la Société d'obtenir du financement à un coût raisonnable pour de futures acquisitions. La Société prévoit maintenir un faible ratio d'endettement par l'utilisation continue des flux de trésorerie attendus des nouveaux établissements acquis tant aux États Unis qu'au Canada pour réduire le niveau de sa dette à long terme.

Suivant les conditions de sa facilité de crédit renouvelable, la Société devra respecter un ratio maximal dette-BAIIA pro forma de 4,00 1,00 à la suite d'une acquisition de plus de 150 000 $ pour une période de douze mois après l'acquisition; de 3,50 1,00 par la suite et jusqu'à l'échéance de la facilité de crédit, le 25 novembre 2028.

25. Produits

	Douze mois clos les					
	30 Novembre 2025			**30 Novembre 2024**		
	Canada	**États-Unis/ International**	**TOTAL**	Canada	États-Unis/ International	TOTAL
	$	**$**	**$**	$	$	$
Redevances	**90 020**	**173 670**	**263 690**	89 770	174 784	264 554
Droits de franchise et de transfert	**6 060**	**8 369**	**14 429**	6 493	7 864	14 357
Produits de ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	**157 929**	**2 592**	**160 521**	145 574	2 712	148 286
Vente de biens, y compris les produits tirés d'activités de construction	**47 630**	**448 355**	**495 985**	50 847	455 094	505 941
Droits abandonnés de cartes cadeaux	**457**	**37 195**	**37 652**	416	7 688	8 104
Fonds promotionnels	**45 742**	**76 028**	**121 770**	43 592	78 050	121 642
Autres produits de franchisage	**39 096**	**41 777**	**80 873**	39 753	40 922	80 675
Autres	**2 797**	**12 452**	**15 249**	1 990	14 055	16 045
	389 731	**800 438**	**1 190 169**	378 435	781 169	1 159 604

26. Charges d'exploitation

	Douze mois clos les					
	30 Novembre 2025			**31 août 2024**		
	Canada	**États-Unis/ International**	**TOTAL**	Canada	États-Unis/ International	TOTAL
	$	**$**	**$**	$	$	$
				Ajusté [1]		
Coût des marchandises vendues et loyers	**23 987**	**144 804**	**168 791**	23 551	143 587	167 138
Coûts des ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	**141 902**	**620**	**142 522**	130 833	857	131 690
Salaires et avantages	**69 190**	**231 724**	**300 914**	68 297	233 765	302 062
Autres charges liées aux établissements propriétaires	**3 364**	**53 186**	**56 550**	4 917	56 490	61 407
Frais de consultation et honoraires professionnels	**7 935**	**8 803**	**16 738**	6 441	10 837	17 278
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions	**—**	**1 411**	**1 411**	—	—	—
Assurance et taxes	**380**	**7 553**	**7 933**	1 718	7 936	9 654
Services publics, réparations et entretien	**2 273**	**24 202**	**26 475**	2 018	23 020	25 038
Publicité, déplacements, repas et divertissement	**4 063**	**15 733**	**19 796**	4 689	15 073	19 762
Frais rattachés aux cartes-cadeaux	**—**	**8 728**	**8 728**	—	8 817	8 817
Redevances	**2 561**	**8 936**	**11 497**	2 420	8 925	11 345
Fonds promotionnels [2]	**45 742**	**76 028**	**121 770**	43 592	78 050	121 642
(Reprise de perte de valeur) perte de valeur pour pertes de crédit attendues	**(1 778)**	**484**	**(1 294)**	1 134	(117)	1 017
Autres [3]	**11 464**	**8 593**	**20 057**	8 956	10 761	19 717
	311 083	**590 805**	**901 888**	298 566	598 001	896 567

(1) Les montants de l'exercice précédent ont été ajustés afin de refléter un reclassement entre les frais de consultation et honoraires professionnels et les redevances.
(2) Les fonds promotionnels comprennent entre autres des salaires et avantages.
(3) Les autres charges d'exploitation comprennent principalement les coûts des fournitures, des réparations et de l'entretien ainsi que des frais administratifs.

27. Garantie

La Société a garanti les contrats de location de certains établissements franchisés dans l'éventualité où les franchisés seraient incapables d'honorer leurs engagements locatifs résiduels; la somme maximale que la Société pourrait être tenue de payer aux termes de ces ententes s'élevait à 10 662 $ au 30 novembre 2025 (30 novembre 2024 – 12 457 $). De plus, la Société pourrait être tenue de régler des loyers proportionnels, des taxes foncières et des frais d'aires communes. Au 30 novembre 2025, la Société avait engagé 1 570 $ (30 novembre 2024 – 1 570 $) à l'égard de ces garanties; cette somme est incluse aux créditeurs et charges à payer.

28. Impôt sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente les variations de la charge d'impôt sur le résultat en fonction du taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial canadien applicable au bénéfice d'exploitation avant impôt :

	2025		2024	
	$	**%**	$	%
Taux d'imposition combiné au Canada	**36 635**	**26,5**	4 188	26,5
Ajouts pour tenir compte des éléments suivants :				
Écart entre les taux d'imposition prévus par la loi au Canada et à l'étranger	**(20 087)**	**(14,5)**	(20 856)	(132,0)
Partie non imposable des gains en capital	**(263)**	**(0,2)**	397	2,5
Différences permanentes	**1 090**	**0,8**	4 305	27,2
Perte de valeur non déductible du goodwill	**—**	**—**	10 739	68,0
Comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment	**(3 890)**	**(2,8)**	(3 622)	(22,9)
Pertes dans une filiale pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	**1 045**	**0,8**	544	3,4
Variation des taux de l'impôt sur le résultat différé	**—**	**—**	951	6,0
Ajustement apporté aux provisions de l'exercice précédent	**(527)**	**(0,4)**	(8 378)	(53,0)
Pilier 2 – impôt complémentaire	**5 860**	**4,2**	—	—
Autres – montant net	**(1 013)**	**(0,7)**	2 901	18,4
Provision d'impôt sur le résultat	**18 850**	**13,7**	(8 831)	(55,9)

28. Impôt sur le résultat (suite)

Le tableau qui suit présente les variations de l'impôt sur le résultat différé au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024 :

	30 novembre 2024	**Comptabilisé en résultat net**	**Comptabilisé aux autres éléments du résultat global**	**Change**	**30 novembre 2025**
	$	**$**	**$**	**$**	**$**
Actifs (passifs) d'impôt différé nets liés aux :					
Immobilisations corporelles	(14 611)	**2 795**	**—**	**25**	**(11 791)**
Créances liées à des contrats de location-financement	(80 121)	**51 918**	**—**	**62**	**(28 141)**
Actifs au titre de droits d'utilisation	(46 996)	**(44 361)**	**—**	**76**	**(91 281)**
Débiteurs	269	**66**	**—**	**(1)**	**334**
Coûts différés	(513)	**(212)**	**—**	**2**	**(723)**
Stocks	(465)	**50**	**—**	**(34)**	**(449)**
Provisions et cartes-cadeaux	10 971	**(6 714)**	**—**	**62**	**4 319**
Dette à long terme	(3 387)	**(1 366)**	**961**	**2**	**(3 791)**
Intérêts non déductibles et pertes autres qu'en capital reportés	34 242	**6 868**	**—**	**(65)**	**41 045**
Pertes en capital	566	**289**	**—**	**—**	**855**
Immobilisations incorporelles	(243 576)	**5 774**	**—**	**1 524**	**(236 278)**
Charges à payer	30 200	**3 426**	**—**	**(75)**	**33 551**
Actifs dérivés	(207)	**719**	**—**	**—**	**512**
Produit différé	6 606	**1 724**	**—**	**(18)**	**8 312**
Obligations locatives	132 982	**(8 393)**	**—**	**(147)**	**124 442**
Autre	(101)	**(747)**	**—**	**(418)**	**(1 266)**
	(174 141)	**11 836**	**961**	**995**	**(160 350)**

28. Impôt sur le résultat (suite)

	30 novembre 2023	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé aux autres éléments du résultat global	Change	30 novembre 2024
	$	$	$	$	$
Actifs (passifs) d'impôt différé nets liés aux :					
Immobilisations corporelles	(16 836)	2 637	—	(412)	(14 611)
Créances liées à des contrats de location-financement	(87 119)	7 791	—	(793)	(80 121)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(46 309)	532	—	(1 219)	(46 996)
Débiteurs	808	(535)	—	(4)	269
Coûts différés	(636)	136	—	(13)	(513)
Stocks	(359)	(90)	—	(16)	(465)
Provisions et cartes-cadeaux	9 053	1 710	—	208	10 971
Dette à long terme	(3 059)	1 959	(2 261)	(26)	(3 387)
Intérêts non déductibles et pertes autres qu'en capital reportés	7 034	26 019	—	1 189	34 242
Pertes en capital	503	63	—	—	566
Immobilisations incorporelles	(243 167)	5 345	—	(5 754)	(243 576)
Charges à payer	45 591	(16 014)	—	623	30 200
Actifs dérivés	(1 777)	1 570	—	—	(207)
Produit différé	6 465	(58)	—	199	6 606
Obligations locatives	138 030	(7 153)	—	2 105	132 982
Autre	(1 747)	2 852	—	(1 206)	(101)
	(193 525)	26 764	(2 261)	(5 119)	(174 141)

Au 30 novembre 2025, des pertes autres qu'en capital s'élevant à environ 8 749 $ (30 novembre 2024 – 5 497 $) ont été accumulées dans l'une des filiales de la Société pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes autres qu'en capital expirent entre 2038 et 2045.

Au 30 novembre 2025, des pertes en capital s'élevant à environ à 1 828 $ (2024 – 2 258 $) ont été accumulées dans l'une des filiales de la Société pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital n'expirent pas.

La différence temporaire déductible rattachée au change de prêts intersociétés pour laquelle aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élève à 3 667 $ (2024 – 3 204 $).

Aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé sur les bénéfices non rapatriés de 142 267 $ (2024 – 98 974 $) rattachés aux investissements dans des filiales. Ces bénéfices non rapatriés sont réinvestis dans les filiales et ne seront pas rapatriés dans un avenir prévisible.

Au 30 novembre 2025, le Canada a intégré l'impôt complémentaire minimum mondial en vertu des règles fiscales du Pilier 2 à ses lois de l'impôt. L'impôt complémentaire se rapport aux activités de la Société au Canada. La Société a appliqué l'exception concernant la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2. Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, la Société a comptabilisé une charge d'impôt exigible de 5 860 (2024 - sans objet) liée aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2.

La Société a un risque fiscal incertain lié aux périodes de pré-acquisition au cours desquelles les déclarations de revenus ont été produites par les propriétaires précédents.

29. Information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de secteurs géographiques, soit le Canada et les États-Unis/International. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation des aliments, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges du fonds promotionnel. Cette information figure ci-après.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnel pour l'exercice clos le 30 novembre 2025.

	CANADA						ÉTATS-UNIS/INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Inter-sociétés	Total États-Unis/ International	Total consolidé
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits	148 083	41 688	163 240	45 742	(9 022)	389 731	273 761	448 549	2 593	76 027	(492)	800 438	1 190 169
Charges d'exploitation	82 185	42 371	146 932	45 742	(6 147)	311 083	115 422	402 103	620	76 027	(3 367)	590 805	901 888
Profit (perte) du secteur	65 898	(683)	16 308	—	(2 875)	78 648	158 339	46 446	1 973	—	2 875	209 633	288 281
Actifs totaux	1 292 470	39 637	104 880	6 515	—	1 443 502	841 953	211 253	414	13 356	—	1 066 976	2 510 478
Passifs totaux	960 530	34 525	14 988	6 515	—	1 016 558	479 403	144 049	93	13 356	—	636 901	1 653 459

29. Information sectorielle (suite)

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnel pour l'exercice clos le 30 novembre 2024.

	CANADA						ÉTATS-UNIS/INTERNATIONAL						
	Franchisage	Établisse-ments propriétaires	Transfor-mation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établisse-ments propriétaires	Transfor-mation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Inter-sociétés	Total États-Unis/ International	Total consolidé
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Produits	147 504	45 307	146 660	43 592	(4 628)	378 435	245 371	455 518	2 712	78 050	(482)	781 169	1 159 604
Charges d'exploitation	79 003	46 368	131 691	43 592	(2 088)	298 566	112 455	409 660	858	78 050	(3 022)	598 001	896 567
Profit (perte) du secteur	68 501	(1 061)	14 969	—	(2 540)	79 869	132 916	45 858	1 854	—	2 540	183 168	263 037
Actifs totaux	1 348 784	22 748	80 286	8 839	—	1 460 657	713 072	393 953	2 096	16 581	—	1 125 702	2 586 359
Passifs totaux	1 058 497	19 732	10 729	8 839	—	1 097 797	348 281	320 237	13	16 581	—	685 112	1 782 909

30. État des flux de trésorerie

Le tableau ci-après présente l'évolution des passifs et des actifs découlant des activités de financement au cours des exercices clos les 30 novembre 2025 et 2024 :

	Facilité de crédit renouvelable	Coûts de financement d'emprunts	Contrats ne portant pas intérêt et retenues	Obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.	Total
	$	$	$	$	**$**
Solde au 30 novembre 2024	704 578	(1 667)	1 552	2 142	**706 605**
Variations découlant d'activités de financement:					
Remboursement de la dette à long terme	**(65 953)**	**—**	**(1 552)**	**(2 365)**	**(69 870)**
Frais de financement capitalisés	**—**	**(1 172)**	**—**	**—**	**(1 172)**
Variations découlant de transactions hors trésorerie:					
Amortissement de coûts de transaction directement attribuables à un contrat de financement	**—**	**1 244**	**—**	**—**	**1 244**
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (note 23)	**—**	**—**	**—**	**223**	**223**
Change	**(1 131)**	**—**	**—**	**—**	**(1 131)**
Fluctuation de la position en dérivés	**(3 727)**	**—**	**—**	**—**	**(3 727)**
Solde au 30 novembre 2025	**633 767**	**(1 595)**	**—**	**—**	**632 172**

30. État consolidé des flux de trésorerie (suite)

	Facilité de crédit renouvelable	Coûts de financement d'emprunts	Contrats ne portant pas intérêt et retenues	Obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.	Contreparties éventuelles sur acquisition de Küto Comptoir à Tartares et 11554891 Canada inc.	Obligation de rachat de la participation du partenaire dans 11554891 Canada inc.	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Solde au 30 novembre 2023	757 759	(1 837)	1 375	2 288	600	7 179	767 364
Variations découlant d'activités de financement :							
Émission de dette à long terme	22 785	—	—	—	—	—	22 785
Remboursement de la dette à long terme	(94 935)	—	(1 067)	—	(250)	(6 054)	(102 306)
Paiement de frais de financement	—	(1 052)	—	—	—	—	(1 052)
Variations découlant de transactions hors trésorerie :							
Amortissement de coûts de transaction directement attribuables à un contrat de financement	—	1 222	—	—	—	—	1 222
Accumulation d'intérêt sur des retenues ne portant pas intérêt	—	—	2	—	—	—	2
Revaluation of financial liabilities recorded at fair value through profit and loss (Note 23)	—	—	(25)	(146)	25	—	(146)
Reclassement en retenue			1 398		(375)	(1 125)	(102)
Réévaluation de passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (note 24)	—	—	(131)	—	—	—	(131)
Change	13 272	—	—	—	—	—	13 272
Passif dérivé au titre de swaps de devises et de taux d'intérêt	5 697	—	—	—	—	—	5 697
Solde au 30 novembre 2024	704 578	(1 667)	1 552	2 142	—	—	706 605

30. État consolidé des flux de trésorerie (suite)

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont les suivantes :

	2025	2024
	$	$
		Ajusté [1]
Débiteurs	**(10 904)**	3 411
Stocks	**2 597**	825
Autres actifs	**(1 289)**	599
Charges payées d'avance et dépôts	**(1 663)**	119
Créditeurs et charges à payer	**(6 745)**	(15 335)
Provisions	**(105)**	(643)
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation	**(15 019)**	5 414
Produits différés et dépôts	**1 519**	4 010
	(31 609)	(1 600)

[1] Les montants de l'exercice précédent ont été ajustés afin de refléter le reclassement de 1 842 $ entre les prêts à recevoir et autres créances et les autres actifs.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2025, des éléments hors trésorerie de néant (2024 – 2 242 $) sont inclus dans le produit des cessions d'immobilisations corporelles, surtout liés à des engagements pris dans le cadre de la cession d'un portefeuille d'établissements propriétaires.

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

SIÈGE SOCIAL

8210, route Transcanadienne
Saint-Laurent (Québec)
H4S 1M5, Canada
Tél. : 514 336-8885
Téléc. : 514 336-9222
www.mtygroup.com

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

AGENT DES TRANSFERTS ET CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Société de fiducie
Computershare du Canada

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin LLP

ADMINISTRATEURS

Stanley Ma[1]
Claude St-Pierre
Éric Lefebvre
Dickie Orr[2]
Victor Mandel[2,3]
Murat Armutlu[2,3]
Suzan Zalter[3]

(1) Président du conseil d'administration
(2) Comité d'audit
(3) Comité de rémunération, des candidatures et de gouvernance

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Éric Lefebvre
Tél. : 514 336-8885
Téléc. : 514 336-9222
ir@mtygroup.com

GROUPE MTY GROUP

MTYGROUP.COM